

LA

TERRE

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANCAIS D'AMERIQUE

Vol. XXIX, No 5
Montréal, Mercredi
le 17 avril 1957

SOMMAIRE

Un supplément de
4 pages sur
LA MAISON

(Voir en page 11)

L'Ontario corrige
aussi sa loi de
mise en marché

(Lire en page 7)

A Ottawa

***Le bill 403
adopté à
l'unanimité***

(Lire en page 5)

Le feu nouveau du cierge pascal,
qui symbolise la joie de l'Eglise... ▶



AUTORISE COMME ENVOI POSTAL DE DEUXIEME CLASSE,
MINISTERE DES POSTES, OTTAWA.



Semeurs de vie

Le lourd silence de l'hiver. Comme des squelettes, les érables se dressent dans la forêt. Les branches dépouillées, mordues par le froid, se balancent avec un chant plaintif. Vient le printemps. Les hommes s'empressent à ouvrir la porte du tombeau. Des flancs des érables, percés par les coulisses, jaillit l'eau d'érable qui sème la vie aux hommes.

Le Christ a ouvert lui-même la porte de son tombeau. De son côté, transpercé par la lance du soldat, ont jailli l'Eglise source inépuisable de vie, et l'eau de la grâce qui entretient la vie surnaturelle des hommes.

VAINQUEUR de la mort, le Christ donne la vie véritable, la vie promise aux apôtres, aux pèlerins du temple, à la Samaritaine. Pâques a manifesté cette Vie. Le Christ est "notre Vie".

Ceux qui croient au Christ vivent, en ce monde, de cette vie: "Le baptême nous a ensevelis avec le Christ dans la mort. C'était pour qu'à la ressemblance du Christ, ressuscité des morts par la puissance éclatante du Père, nous vivions à notre tour une vie nouvelle. Si donc nous avons été greffés sur Lui par ce geste qui reproduit sa mort, nous lui resterons unis dans sa résurrection".

(Epître aux Romains).
PAS de résurrection sans mort. Pas de vie

nouvelle sans mort au péché. Semeurs de vie, comme les érables, comme le Christ, nous le serons dans la mesure où notre cœur sera percé par la lance de la charité, par le partage avec nos frères de notre argent, de notre bien-être, de notre temps, de nos talents, de nos prières.

Comme une fée, le feu épure l'eau d'érable pour lui donner plus de saveur, pour la transformer en un aliment exquis pour la nourriture des hommes. Le feu purificateur des maladies, des épreuves morales, des difficultés et des échecs dans l'apostolat acceptés en communion avec la mort du Christ, assurera une plus grande puissance de rayonnement à notre rôle de semeurs de vie et nous permettra de mieux contribuer à l'édification du Corps Mystique du Christ.

CAR notre vie n'a de sens qu'en autant que, dans tous nos jugements, nos sentiments, nos attitudes, nous participions à la mort et à la résurrection du Christ.

"Aucun de nous, en effet, ne vit pour soi-même aucun ne meurt pour soi-même. Si nous vivons, c'est pour le Seigneur que nous vivons; si nous mourons, c'est pour le Seigneur que nous mourons. Dans la vie comme dans la mort nous sommes donc au Seigneur. Car si le Christ est mort et a repris vie, c'est pour devenir le Seigneur des morts et des vivants". (Epître aux Romains).

Paul-Emile BOLTE, p.s.s.



Criblures...

Criblures...

Criblures...

Coup d'oeil sur l'industrie de l'érable

Il y a loin de l'industrie de l'érable telle qu'on la connaît aujourd'hui à celle dont les sauvages nous ont livré le secret. Du "casseau" d'écorce de bouleau, de la goudrille de cèdre et du grand chaudron de fer de jadis à la chaudière et au chalumeau d'aluminium jusqu'au vaste bassin de métal qu'on appelle évaporateur, l'évolution est énorme.

L'industrie de l'érable s'est modernisée, c'est incontestable. Elle a suivi le progrès, s'est adaptée un peu tardivement mais résolument aux goûts de la clientèle et aux exigences du marché d'exportation. Il n'existe d'ailleurs pas de concurrence possible puisque la province de Québec est de loin le plus gros, pour ne pas dire l'unique producteur du monde.

L'Etat, provincial et fédéral, a fait sa part dans cette modernisation d'une industrie nationale qui procure un important revenu d'appoint à plus de 20,000 fermes du Québec. En fait, sur environ 21 millions d'érables entaillés au Québec, près de 18 millions de seaux ont été remplacés par des chaudières d'aluminium dont le coût a été défrayé aux deux tiers, en parties égales, par les gouvernements de Québec et Ottawa.

L'industrie de l'érable est donc devenue, d'un passe-temps plus ou moins agréable qu'elle était autrefois, une affaire qui, sur longue période, peut compléter le revenu de certaines fermes à faible rendement comme il y en a des milliers dans la province.

En rendement comme en valeur, Québec est de loin la province la plus productrice. En 1956, qu'on a dit être une année médiocre, la production s'est tout de même chiffrée (estimé provisoire) par 2,389,000 gallons, ce qui représente une augmentation de 20 p.c. sur les 1,987,000 gallons produits en 1955.

On ne possède pas encore de chiffres sur la valeur des produits de l'érable récoltés en 1956. Mais en 1955, la valeur totale des produits de l'érable (sucre et sirop) a été de \$9,393,000 dans Québec seulement. Pour tout le Canada la valeur totale des produits de l'érable a été de \$10,882,000 au cours de la même année. Québec produit donc pour plus des neuf dixièmes de toute la valeur des produits de l'érable au Canada. Et il en sera ainsi encore fort longtemps, la production ayant tendance à diminuer dans les autres provinces.

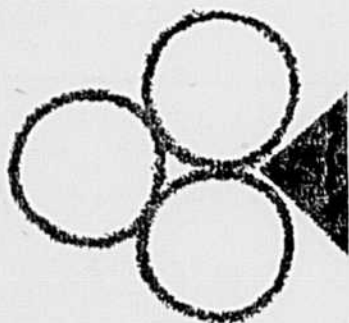
L'industrie de l'érable est-elle payante au sens où on l'entend dans le langage ordinaire des affaires? Les uns soutiennent l'affirmative; d'autres, qui ont aligné des chiffres apparemment incontestables sur le coût de production, prétendent qu'elle est déficitaire. Il faudrait une enquête plus élaborée et couvrant un champ assez vaste à la fois pour donner une bonne moyenne et pour l'établir de façon rigoureuse.

Ce qui est certain, toutefois, c'est qu'on ne peut plus procéder à la bonne franquette comme au temps du casseau d'écorce ou du chaudron de fer et comme à l'époque où le "temps des sucres" n'était qu'un passe-temps sans tenir compte des heures de travail consacrées à cette tâche.

Des sommes considérables ont été investies dans certaines érablières modernes munies d'appareils coûteux. Il faudra désormais qu'on en tienne compte, de même que du taux de rémunération raisonnable du travail dans la fixation des prix de vente des produits de l'érable.

Puisqu'on la considère maintenant comme une industrie, elle devra être sur le même pied que l'industrie. Cela signifie non seulement faire ses frais mais rapporter une marge raisonnable de bénéfice.

B. BERUBE.



LA CLEF DES CHAMPS

SUR LA MISE
EN MARCHÉ...

...DES MISES AU POINT

Ne vous troublez pas outre mesure si votre journal de prédilection écrit que la récente législation sur le commerce des produits agricoles est "socialisante". C'était fait accompli — en français et en anglais — avant même la troisième lecture du projet de loi jeudi dernier aux Communes. Ne vous en troublez pas, encore une fois, même si ce journal vous paraît le plus digne de foi sur tout le continent nord-américain. Comme la plupart de son espèce il traverse une mauvaise poussée de température accompagnée des cauchemars habituels... Demain ou après-demain au plus tard, il sera revenu "sur le piton" et l'entreprise privée sera saine et sauve, comme d'habitude aussi...

De l'action collective

Mesures "de gauche", vous dira-t-on aussi et de la loi et des amendements. Peut-être... De cela non plus ne vous inquiétez pas; les lois les meilleures, mêmes les pires, signifient peu par elles-mêmes; tout est dans l'usage que les hommes en font. Celui-ci commettra les pires gaucheries avec une loi soi-disant de droite. Par contre, celui-là se montrera tellement adroit à appliquer une loi dite de gauche que tous ses concitoyens verront en lui un bienfaiteur de l'humanité.

Toute cette affaire de marché assez compliquée en apparence, mais sans mystère. Le cultivateur voit qu'il n'a pas toujours joué pleinement son rôle dans la mise en marché de ses produits. Il veut faire davantage. Pour y arriver, l'action concertée, collective — non collectiviste (tout de même!). D'abord, plus de vente un à un au commerçant de la paroisse voisine, à l'envoyé de la maison X; plus de contrat un à un avec les représentants des conserveries en fruits ou légumes ou des fabricants de laits condensés. On se réunit, on discute, on ramasse ses cochons ou ses contrats, on se nomme de bons vendeurs ou de bons représentants pour négocier. Comme ça, on gagne du temps, peut-être de l'argent; on échelonne ses expéditions et on en fait une meilleure répartition aux différents marchés, prévenant ainsi trop de fluctuations dans les prix.

Quatre mises au point

Ce n'est pas mon intention d'analyser cette législation nouvelle. Batailleurs d'avant-garde, les dirigeants de l'U.C.C. ou leurs représentants à la "Terre" sont tout désignés pour ce faire. D'abord, mise au point sur quatre points:—

1) les régies ou agences de vente collective ne sont pas des organismes (ou des "créatures") d'un gouvernement provincial ou l'autre; ce sont des régies au niveau du producteur, administrées par lui et lui appartenant en propre, mais sous la surveillance d'un office provincial des marchés dûment constitué;

2) l'un des nouveaux amendements n'a pas pour but d'autoriser la perception de droits servant à solder les frais de service et autres, point que la Cour Suprême n'a jamais contesté; il a pour but de légaliser les retenues et prélèvements versés à un fonds commun de peréquation ou servant à égaliser les recettes que touchent les producteurs à la fin de l'année ou d'une période de l'année;

3) Aucune de ces retenues, aucun de ces prélèvements n'est obligatoire; avant d'en décider, l'office ou l'agence devra s'assurer l'appui de la majorité des producteurs par voie de plébiscite et celui du cabinet fédéral par un ordre en conseil;

4) les dépenses assimilent cette retenue de peréquation à une taxe indirecte, laissant croire par là qu'elle viendra s'ajouter au

prix du bétail et sera acquittée en définitive par le consommateur. Sur ce, deux questions: A) Quels frais en fin de compte ne sont pas chargés au consommateur, que celui-ci s'appelle citoyen ou "habitant"? B) Quelle preuve a-t-on que c'est une taxe indirecte puisque les juges de la Cour Suprême se le demandent et se le demandent encore? Le juge en chef Kerwin et le juge Rand n'y ont pas vu de taxe et ont voté seuls en marge de leurs confrères. Le juge Fauteux, qui a voté comme s'il se fût agi d'une taxe, n'en déclarait pas moins que le prélevé n'a apparemment rien d'une taxe, mais correspond plutôt à une rétribution pour services. Et d'ajouter le juge Fauteux dont le point de vue représentait assez bien ceux des juges Taschereau et Abbott: Il est bien difficile de prévoir si de tels frais viennent s'ajouter aux prix de détail du produit et dans quelle proportion?

Contre qui ou quoi?

"Socialisante", en voie de devenir "communisante", loi de gauche? Mauvaise loi? Contraire au bien public? Et adoptée à l'unanimité moins de deux mois avant les élections générales? Tremblez, MM. les Députés! Vos sièges sont terriblement exposés! En plus de détenir le pouvoir de taxer et de le mettre en pratique, hélas, voilà maintenant que vous prêtez ce pouvoir aux cultivateurs!

(Suite à la page 23)

Avis de la Gazette Officielle de Québec

Au sujet de la requête des producteurs fournisseurs de lait à la Carnation

Dans son édition du 13 avril la GAZETTE OFFICIELLE DE QUÉBEC publie un avis informant le public que la requête du Syndicat des producteurs-fournisseurs de lait aux usines Carnation de Sherbrooke "a été reçue et approuvée pour enquête et adjudication finale au mérite". Voici au texte l'avis paru dans la GAZETTE OFFICIELLE :

Sherbrooke Concentrated Milk Producers' Association
Le Syndicat des Producteurs-Fournisseurs de Lait aux Usines de Lait Carnation de Sherbrooke (U.C.C.)
AVIS

Un projet de plan conjoint présenté par "Sherbrooke Concentrated Milk Producers' Association et le Syndicat des Producteurs-Fournisseurs de Lait aux Usines de Lait Carnation de Sherbrooke (U.C.C.)", comprenant les produits suivants :

"Lait pour fins de concentration, de condensation, livrés aux usines de la Cie Carnation", dans le territoire délimité ainsi qu'il suit : province de Québec, a été reçu et approuvé pour enquête et adjudication finale au mérite.)
Montréal, 10 avril 1957.

Le Président,
GEORGES-H. HEON.
Le Secrétaire,
LEONARD ROY.



L'instruction et l'éducation des jeunes ruraux

Par J.-M. COUET, b.s.a., l.s.c.

Avez-vous passé votre examen?
Le Cours vous a-t-il intéressé?
Voyez immédiatement la page 2 du numéro de la semaine dernière

Grâce aux fédérations de l'U.C.C. de Québec

Ottawa abolit la taxe de 10 p.c. sur la vente des plantes et fleurs

Interventions fructueuses des hon. Hugues Lapointe et Jean Lesage. —

Depuis décembre 1955, le secrétariat des fédérations de l'U.C.C. de Québec-nord, ouest et est a communiqué à plusieurs reprises avec l'hon. Hughes Lapointe au sujet de la taxe d'accise de 10% chargée aux cultivateurs qui font la vente et la culture des plantes et des fleurs.

C'est à la suite de représentations faites par M. Gérard Bourbeau auprès des bureaux de direction des fédérations de l'U.C.C. de Québec, que le secrétariat a multiplié ses pressions auprès de l'hon. Lapointe en vue d'obtenir l'abolition de cette taxe. M. Bourbeau, qui est conseiller technique du syndicat des Horticulteurs de Québec, est également directeur de la fédération de l'U.C.C. de Québec-nord.

Collaboration fructueuse

Le retrait de cette taxe nous apporte une autre preuve tangible que lorsque plusieurs organisations veulent collaborer à une même action, les résultats sont toujours meilleurs.

La loi stipulait que toute personne qui pratique la culture de plantes et fleurs est tenue, en vertu de la loi sur la taxe d'accise, d'opérer sous licence de taxe de vente et de remettre au Ministère du revenu national 10% sur toutes ventes imposables.

Source de tracasseries

Il est facile de concevoir les tracasseries que pouvait représenter une telle loi pour un cultiva-

teur vendant des fleurs ou des plants sur le marché public et n'ayant pas à la portée de la main tous les avantages d'une caisse enregistreuse, etc. Si le marchand de la ville trouve que la taxe de vente exige de sa part une comptabilité qui complique énormément ses affaires, peut-on alors se figurer ce qu'une telle loi pouvait représenter de tracasseries pour un cultivateur n'ayant pour tout local que l'arrière d'un camion ou d'une voiture aux quatre vents.

Deux députés s'en mêlent

En relisant la correspondance échangée entre le secrétariat et l'honorable Lapointe depuis le début de cette affaire, nous devons admettre qu'il a certes contribué largement, avec l'aide de son collègue, l'hon. Lesage, à l'abolition de cette taxe. Au nom des cultivateurs nous tenons à les remercier sincèrement.

Toutefois, nous ne pouvons nous empêcher de constater que le ministre des finances, l'hon. Harris, sait bien choisir le temps de concrétiser ses prodigalités.

Guy HAMEL.

NOUS VOUS PRESENTONS

LE NOUVEAU COUPE FOURRAGE DION

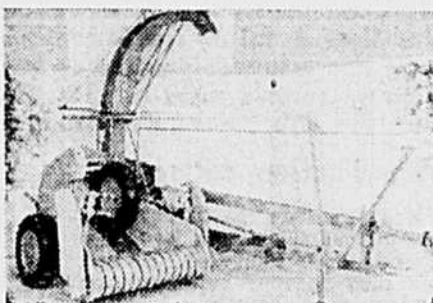


Le nouveau Coupe-Fourrage combiné avec le coupe ensilage Dion est déjà une garantie pour vous assurer une grande capacité et réaliser des économies de temps, de main-d'œuvre et de fourrage à chaque saison.

Le nouveau Coupe-Fourrage Dion est solidement construit pour répondre aux travaux les plus durs. Le fermier expérimenté remarquera sa construction simple et solide et la précision de toutes ses parties mécaniques.

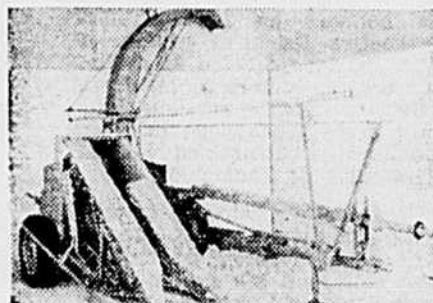
Attachement ramasseur à andains

L'attachement ramasseur à andains récoltera plus vite et à moins de frais toutes les récoltes de fourrage vert ou de foin sec. Des fourches ramasseuses sur les côtés de l'attachement éviteront l'encombrement sur les côtés et alimenteront d'une façon continue; même si l'opérateur ne suit pas le centre de l'andain. Une roue pneumatique à rib commandée à la même vitesse que le râtelier alimentaire abaisse et comprime le fourrage par des gros ressorts et aide à l'entrée dans les rouleaux alimentateurs.



Attachement coupeur en rangées

La récolte du blé d'Inde pour l'ensilage se fait sans interruption avec le coupe-fourrage Dion. De larges bacs lisses équipés avec des chaînes rassemblent le blé d'Inde emmêlé et l'amènent sur toute la largeur de sa gorge en vue d'une récolte rapide et propre.



PROJECTEUR DE FOURRAGE DION

L'un des facteurs importants du souffleur à fourrage Dion, est la basse vitesse requise pour souffler le fourrage, permettant ainsi d'économiser du pouvoir et d'obtenir plus de capacité avec un tracteur à deux charrues. Le souffleur à fourrage Dion requiert si peu de pouvoir, qu'il n'est même pas nécessaire de régulariser la quantité de fourrage par des retardeurs à l'entrée de l'éventail.

Pour plus de renseignements, écrivez-nous aujourd'hui.

DION FRERES INC.

STE-THERESE DE BLAINVILLE,

P. QUE.

VOTRE SOL EST-IL FERTILE ? ...

Contient-il tous les éléments fertilisants nécessaires pour vous assurer des rendements profitables en 1957 ?

L'emploi généreux d'ENGRAIS CHIMIQUES ce printemps vous assurera des rendements plus élevés l'automne prochain.

Les ENGRAIS CHIMIQUES ne sont pas une dépense mais un placement.

LES ENGRAIS CHIMIQUES DU QUEBEC INC.

À la Chambre des Communes

La loi des marchés agricoles adoptée en troisième lecture

Parfaite unanimité de vues des chefs de tous les partis — Modification à l'article 3 du projet de loi — Principaux points de la nouvelle législation.

Le projet de loi, connu sous le nom de bill 403 et modifiant la Loi fédérale de mise en marché des produits agricoles, est devenu loi mercredi dernier à la Chambre des Communes. Le bill a été adopté en troisième lecture sans discussion après que la Chambre eut approuvé un amendement à l'article 3 du projet de loi initial.

Unanimité parfaite

C'est avec une remarquable unanimité de vues que les chefs de tous les partis et les quelques députés qui ont pris la parole à une séance antérieure (le 8 avril) ont déclaré n'avoir aucune objection à l'adoption de cette mesure réclamée depuis le jugement de la Cour suprême dans l'affaire de l'Ontario. Cette loi qui fera époque dans les annales de l'agriculture au pays a finalement été adoptée en séance de comité le 10 avril.

Le ministre fédéral de l'Agriculture, l'hon. J.-G. Gardiner, était le parrain de la nouvelle loi.

Principaux points

Les principaux points de la nouvelle législation, qui visait à clarifier la situation juridique des offices provinciaux de mise en marché des produits agricoles à la suite du jugement rendu par la Cour suprême du Canada peuvent se résumer comme suit:

1. droit pour les offices provinciaux de mise en marché des produits agricoles d'effectuer des prélèvements en vue d'égaliser les revenus des producteurs par le moyen de contribution ou de droits. (La Cour suprême contestait ce droit des offices provinciaux, soutenant que c'était une taxe indirecte qui est exclusivement du ressort du Parlement d'Ottawa).

2. droit pour un office provincial de mise en marché, auquel la législation provinciale permet de réglementer la mise en marché des produits agricoles dans une province, d'exercer ce pouvoir en dehors de la province et sur le marché interprovincial et le commerce d'exportation.

3. Il incombe à l'accusé, dans toutes les poursuites, d'établir que l'acte ou l'omission dont on se plaint ne se rattache pas au commerce interprovincial ni au commerce d'exportation.

4. La personne coupable de violation à un règlement établi par un office de mise en marché encourt une amende d'au plus \$500 ou un emprisonnement d'au plus trois mois, ou à la fois l'amende et l'emprisonnement.

Prix paritaires

Dans un autre ordre d'idées, la Chambre des Communes a consacré presque toute sa séance de mardi dernier le 9 avril, à un débat sur les prix paritaires des produits agricoles.

L'unanimité a été loin d'être aussi complète sur cette question controversée. On a même dû prendre le vote qui a été de 125 contre 62 sur la motion du parti CCF qui a donc été rejetée. Le parti CCF réclamait un régime de prix paritaires pour les produits agricoles de façon à assurer aux cultivateurs une proportion raisonnable du revenu national.

Auparavant, le chef du parti conservateur, M. Diefenbaker, avait proposé une motion de non-confiance demandant que soit présenté, dès cette session, un projet de loi prévoyant un régime souple de prix de soutien des prix des produits agricoles. Cette motion a été également rejetée par un vote de 121 contre 61.

Prix plus élevés au Canada

Au cours du même débat, M. Gardiner a soutenu que les animaux vivants se sont vendus à des prix plus élevés au Canada qu'aux États-Unis. Sans l'embargo imposé sur l'importation des porcs, a ajouté le ministre, le marché canadien serait inondé par les porcs des États-Unis parce que nos prix sont plus élevés. M. Gardiner dit préférer le régime de soutien des prix à un système de prix paritaires.

De son côté M. Diefenbaker a attribué les difficultés des cultivateurs à la politique de dumping et de ventes à sacrifice des États-Unis, préconisé la reconquête du marché britannique pour nos produits agricoles, notamment le blé, et le contrôle des importations de produits agricoles venant des États-Unis qui contingentent les exportations canadiennes dès qu'elles nuisent à l'économie agricole américaine.

Rencontre des producteurs et des fabricants de conserves

Mercredi dernier, le 10 avril, avait lieu à Montréal une réunion conjointe des représentants de la Fédération des syndicats maraîchers du Québec avec les dirigeants de l'Association des conserveries du Québec. La réunion s'est tenue dans les locaux du service provincial de l'Horticulture, à 306 est, rue Craig.

Cette assemblée conjointe avait principalement pour but d'étudier un projet de classification pour les tomates destinées à l'industrie des conserves dans Québec. L'assemblée fut des plus amicales et des plus fructueuses de part et d'autre.

Représentants des 2 groupes

Ont pris part à la réunion du côté des producteurs de tomates, M. Wilfrid Barré, président de la Fédération des syndicats maraîchers, M. Lionel Sorel, premier

vice-président général de l'U.C.C., M. René Dubuc, membre de l'exécutif de la Fédération, et président du syndicat maraîcher de Laprairie-Napierville, de même que M. Gérard Giroux, qui agissait comme secrétaire du groupe.

Du côté des fabricants de conserves, les représentants étaient M. Guy Limoges, président de l'Association des conserves, M. Jacques Carrière, de la Maison Ernest Carrière Inc. de Montréal, M. Jean Joubert, de la conserve Joubert de St-Vincent-de-Paul, M. Gérard Vanier, de la Canadian Cannery de St-Hyacinthe, M. Harold Mathews, gérant de la succursale Green Giant de Ste-Martine de Châteauguay, et M. Sylva Gérard de St-Césaire de Rouville, ainsi que M. Jean David, professeur au collège MacDonald et secrétaire de l'association.

La classification

La réunion fut présidée par M. Guy Limoges, de l'Association des Conservers, qui avait convoqué les représentants de notre Fédération maraîchère à étudier un projet de classification des tomates pour Québec, en se basant sur les normes établies par l'Ontario dans ce domaine, en vertu des contrats collectifs adoptés par l'Office des producteurs et les fabricants de conserves de cette province.

Après avoir discuté assez long- (Suite à la page 23)

L'actualité

EN QUELQUES LIGNES

Taxe sur la gazoline

A une récente assemblée du syndicat de l'U.C.C. d'Iberville, on a résolu à l'unanimité de faire les démarches nécessaires auprès du service de la gazoline au Bureau provincial du revenu afin que la taxe sur l'essence soit remboursée aux membres de l'U.C.C. seulement et que la demande de remboursement soit accompagnée de la carte de membre pour l'année en cours. L'U.C.C. d'Iberville demande aux autres syndicats de faire les mêmes démarches auprès des autorités.

Vente de bovins à boucherie

La vente annuelle de bovins d'élevage à boucherie aura lieu le 25 avril à l'exposition de Sherbrooke. Cette vente, la 7ème, est organisée par l'Association des producteurs de bovins de boucherie et comprend des sujets des deux sexes des races Shorthorn, Hereford et Aberdeen Angus. Depuis l'inauguration de cette enchère, selon le secrétaire, M. D.J. Macmillan, le nombre d'éleveurs de ces bovins a doublé dans Québec. Un comité d'experts procédera la veille à une sélection finale des sujets. Le catalogue des animaux inscrits peut être obtenu en s'adressant à M. D.J. Macmillan à Cookshire.

Cours avicoles à Sherbrooke

Des cours d'aviculture ont été donnés à l'Ecole Noé-Ponton avec le concours de l'Aide à la Jeunesse. Ces cours organisés par M. J. Brosseau, spécialiste en aviculture, groupaient 22 élèves, dont 14 du cours moyen régulier d'agriculture. Les conférenciers étaient MM. Gérard Martineau, le Dr R. Bellevance, m.v., Georges Chapdelaine, L.-A. Bélisle, Daniel Bérubé et Roger Paiement. Il y eut démonstration de sélection et chaponnage sous la direction de l'agronome Brosseau. M. U. Pilon, chef de la division de l'aviculture à Québec, a traité du coût de production, de la finance et de l'économie de l'aviculture devenue une industrie et un commerce.

(Résumés de divers communiqués provenant des ministères de l'Agriculture de Québec et d'Ottawa auxquels on peut s'adresser pour plus de précisions.)

Couvoir Coopératif de Marieville

MARIEVILLE, Cté Rouville, Qué.
Poussins d'un jour — Poussins mélangés — Poulettes — Cochets — Dindonneaux bronzés B.B. et Jersey Buff — Poulettes de quatre semaines.



Pour les éleveurs de broilers :

"Dominant blanc" et "Plymouth Rock blanc"

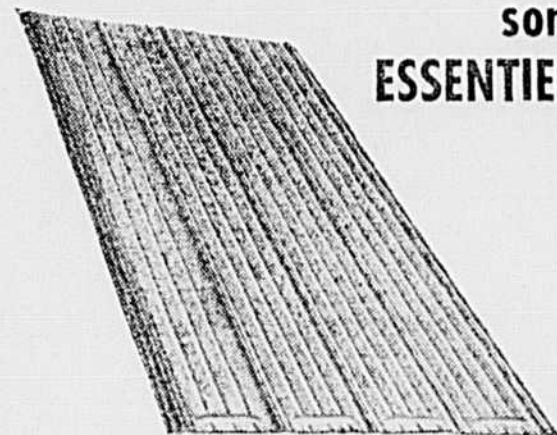
Capacité d'éclosion : 30,000 par semaine. Poussins vendus transport payé.

Demandez notre dépliant et liste de prix.

Tél : 65

Geo. H. ARES, gérant.

Quand la Solidité et la Protection sont ESSENTIELLES...



Spécifiez la TOITURE COTELEE PEDLAR'S Rainbow...

Au cours des années, les Toitures Côtelées Pedlar's Rainbow en acier galvanisé et en aluminium Kingstrong ont donné une protection sûre contre le feu et les intempéries, de génération en génération... et elles constituent toujours votre meilleur achat.

Bureau-chef : Oshawa, Ontario
THE PEDLAR PEOPLE LIMITED
24 rue Nazareth, Montréal, Qué.



R7-71F

Couvoir coopératif certifié de ST-AUGUSTIN

Poussins d'un jour et poulettes en croissance

Cinq races dans les meilleures

Races pures : P.R.B., R.I.R., L.S.

Hybrides : N.H., X P.R.B., R.I.R. X P.R.B.

Achetez vos poussins du seul couvoir de la province qui partage ses profits avec ses clients.

RAYMOND COTE, gérant

Couvoir Coopératif certifié et approuvé

ST-AUGUSTIN

Cté Portneuf, Qué.

M.-A. SAURIOL

Evaluateur consultant

Plus de quarante ans d'expérience en expertise d'expropriation et subdivision

2281, Chemin Chambly
CITE JACQUES-CARTIER

POMMIERS



Demandez notre catalogue gratuit

PEPINIERE

EDOUARD BOULAIS

St-Jean-Baptiste-de-Rouville
Tél: Marieville 25

Manufacturier de conserves
tomates et fèves de marque

LOTUS

A Ottawa

Ce qu'on dit au parlement

Producteurs de tabac jaune et Loi sur les coalitions

M. NESBITT (OXFORD, ONT.): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Justice. Le ministre a-t-il approfondi la question de savoir s'il faudrait entamer des poursuites aux termes de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions, étant donné le rapport de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce touchant la production, l'achat et la vente de tabac jaune en Ontario?

L'HON. M. GARSON (Ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, mes réponses antérieures n'ayant pas semblé fixer l'attention de mon honorable ami, je ferais mieux de reprendre brièvement l'exposé de la question pour établir le lien entre ses diverses parties.

Lors de la publication du rapport sur les coalitions relativement à l'Association de vente du tabac jaune d'Ontario, en novembre dernier, on s'en souviendra, je me suis déclaré convaincu que l'Association, après une minutieuse lecture du rapport, réviserait ses dispositions en fonction des vœux du rapport et que le ministre examinerait la question au terme d'un délai raisonnable.

Il ressort que l'Association a révisé son attitude en fonction du rapport pertinent et certains membres de l'Association ont annoncé une initiative visant à s'assujétir à la loi provinciale sur l'organisation des marchés. A propos de cette initiative, l'Office ontarien de l'organisation du marché des produits agricoles prendra le vote des producteurs.

Vu que le vote est pris en vertu d'une loi provinciale sur l'organisation des marchés, il me semble — comme le reconnaît, j'en suis sûr, mon honorable ami, qui a déjà été avocat de la Couronne — que c'est là une loi provinciale. Il s'ensuit donc que toute influence illégitime sur le vote et les autres manœuvres qui pourraient s'exercer à propos du vote ressort entièrement aux autorités provinciales.

Je sais que cette question a suscité beaucoup d'intérêt. Les députés de Norfolk (M. Anderson), de Kent (M. Huffman) et d'Essex-Sud (M. Clark) l'ont discutée avec moi presque tous les jours, depuis une semaine. Cependant, l'autorité en la matière se borne à l'application de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions, et toutes les autres questions relèvent des autorités provinciales.



L'avenir de la culture des pois à conserve dans Québec

(suite de la semaine dernière)

La production

D'après les statistiques qui nous furent fournies par M. Bruno Landry, directeur adjoint du service provincial de l'horticulture dans une conférence qu'il prononçait en mars dernier, au Jardin Botanique de Montréal devant les membres de l'Association des conservateurs du Québec, nous cultivons dans Québec, vers 1930, environ 3,000 arpents de pois; en 1940, ce chiffre s'élevait à 9,000 arpents, pour passer ensuite, en 1950-51 à 12,000 arpents.

Selon M. Landry, il semble que depuis cette date, l'acrage semencé en pois n'a pas beaucoup varié. Notre production se maintient chaque année à peu près au même niveau dans les années normales de température.

D'une part les fabricants de conserves nous affirment qu'il est plus difficile d'année en année d'obtenir des contrats de pois chez les producteurs, surtout depuis deux ou trois ans.

D'autre part, les cultivateurs se plaignent qu'ils obtiennent moins de rendement qu'autrefois et que cette culture est beaucoup moins payante que d'autres, surtout les années dernières, où la récolte a été compromise dans bien des endroits par la mauvaise température, et la sécheresse d'il y a deux ans.

Il est peut-être vrai que la culture du pois est l'une des moins payantes comparativement à d'autres productions maraîchères et que les rendements à l'acre ont beaucoup diminué, particulièrement dans nos plus vieilles régions à pois.

Cependant, il reste que devant l'absence de main d'œuvre agricole, qui se fait de plus en plus aiguë, et avec la mécanisation de nos fermes, qui va plutôt en s'accroissant, la culture des pois verts pour fins industrielles restera, pour Québec, l'une des plus avantageuses qui soient dans la rotation de nos cultures, pour la principale raison qu'elle ne demande à peu près pas de frais de main d'œuvre.

Deux conditions essentielles à sa survivance

Les deux conditions essentielles qui permettront à la culture des pois de survivre et d'augmenter dans Québec sont:

1) AUGMENTATION DES RENDEMENTS A L'ARPEL

Pour arriver à l'augmentation des rendements, quatre facteurs s'imposent. Le premier, et le plus important des trois, est de cultiver

les pois sur un SOL TRES BIEN EGOUTTE. C'est peut-être l'un des pires HANDICAPS sur un grand nombre de fermes. Trop souvent, on constate que l'on essaie de pratiquer cette culture sur des sols mal préparés et insuffisamment égouttés.

Le deuxième facteur à considérer est la FERTILISATION, de même que l'application de chaux. D'après les recherches de M. Landry, du Ministère de l'Agriculture, nous n'appliquons pas suffisamment d'engrais azotés.

Selon les experts en la matière, l'azote augmente non seulement les rendements, mais permet au pois de conserver sa qualité et sa saveur beaucoup plus longtemps, ce qui donne plus de temps au producteur pour le récolter.

Une application de 400 lbs à l'arpent d'un engrais chimique de la formule 10-10-10 serait l'idéal d'après les recherches poursuivies à date. De plus, l'application de chaux sous forme d'acyanamide est de nature à doubler le rendement dans certains cas.

Les deux derniers facteurs dont il faut tenir compte sont l'EMPLOI DE VARIETES productives et pratiques les semis aussi A BONNE HEURE que possible au printemps. Les expériences ont prouvé que les semis faits après le 15 mai donnent des rendements de pois beaucoup moindres.

2) LE PAIEMENT DE LA RECOLTE SUR LA BASE DE LA QUALITE

Une deuxième condition essentielle qui assurera le développement de la culture du pois dans Québec est le PAIEMENT DE LA RECOLTE CHEZ LE PRODUCTEUR SUR LA BASE DE LA QUALITE, avec des prix proportionnels, qui l'encouragera à produire des récoltes de meilleures qualités.

Espérons que la loi de mise en marché des produits agricoles permettant d'établir des plans-conjoints entre producteurs et industriels, sera de nature à nous aider sur ce point.

Quant au développement d'autres centres de production dans la province, il semble, à notre avis, que nous pourrions facilement développer la culture du pois vert dans la région à foins de Maskinongé, St-Barthélemi, Louiseville, etc. Le climat et les sols de cette région s'y prêtent convenablement, à la condition toutefois que, par sa politique de drainage, le Ministère de l'Agriculture améliore l'égouttement de ces terres.

Une autre région qui s'adapterait énormément à cette culture, c'est le district de Vaudreuil-Soulanges, dans les paroisses de St-Polycarpe, St-Télesphore, Ste-Marthe, St-Clet, etc. Encore là, il faudra améliorer l'égouttement de ces fermes.

Dans ces deux régions, la culture du pois pourrait alterner avec la betterave à sucre dans la rotation des cultures.



En toute occasion on préfère...

une MOLSON généreuse et légère!

Vous aurez toujours la main heureuse quand vous servirez une Molson. Elle ajoute au plaisir de toute réunion. Généreuse et légère, c'est le rafraîchissement idéal... entre les repas comme aux repas! Aussi, dites toujours:

"Une MOL pour moi!"

La bière favorite de chez nous



ATTENTION AVICULTEURS

POUSSINS D'UN JOUR
POULETTES EN CROISSANCE
DINDONNEAUX

Races: - HYBRIDES (N. H. - et L. SUSSEX)
LEGHORNS - SUSSEX

Service et qualité.

Demandez notre liste de prix

COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE ET APPROUVE

FERNAND DERY, Gérant

ST-RAYMOND, Cté PORTNEUF, P.Q.

Le concours d'orge 1957

M. André Auger, directeur du Service de la grande culture de Québec annonce la tenue du concours d'orge 1957.

Le concours 1957 sera ouvert cette fois aux cultivateurs de tous les comtés situés au nord du fleuve en partant de Pontiac jusqu'à Charlevoix inclusivement. Les comtés de Chicoutimi, Jonquière, Lac St-Jean, Roberval, Abitibi, Rouyn-Noranda et Témiscamingue sont exclus du territoire du concours.

Les règlements sont les mêmes que ceux qui furent en vigueur en 1956. On pourra se renseigner en communiquant avec l'agronome du comté.

Un montant de \$2,100 est offert en prix.

Le concours comprend trois phases distinctes: un concours de récolte sur pied avec enjeu de \$500, un concours régional pour l'appréciation de la qualité du grain avec un montant de \$1,000 à partager en 14 prix et enfin un concours provincial aux quatre premiers gagnants de chaque région avec enjeu de \$500 partagé en quatre prix. Un concurrent qui serait chanceux sur toute la ligne peut gagner un total de \$500.

Les cultivateurs situés dans la zone du concours sont priés de s'inscrire nombreux. Ils devront se souvenir qu'il faut un minimum de 5 acres d'orge de l'une quelconque des trois variétés suivantes: Montcalm, O.A.C. 21 ou Parkland.

L'emploi de semence enregistrée, sans être de rigueur, est un facteur certain de succès: il donne droit à un pointage plus élevé au concours de récolte sur pied et assure un meilleur rendement.

A Toronto en même temps qu'à Ottawa

L'Ontario corrige aussi sa loi de mise en marché

Les amendements apportés à la loi fédérale et à la loi ontarienne synchronisés la semaine dernière — Négociations continues entre les deux gouvernements — Principales corrections à la loi ontarienne.

Le gouvernement de l'Ontario a lui aussi apporté les amendements voulus à sa loi provinciale de mise en marché qui, l'an dernier, eut à subir un examen complet en Cour Suprême dans la cause-type intentée contre les offices de vente collective des produits agricoles.

Ces amendements furent synchronisés la semaine dernière avec ceux apportés à la loi fédérale sur l'organisation du marché des produits agricoles, grâce à des pourparlers continus entre les fonctionnaires et aviseurs légaux des deux capitales. Les commentaires aux Communes à ce sujet laissent entendre que le sous-ministre fédéral de la Justice, M. Varcoe, fut l'un de ceux qui ont contribué à mener ces consultations mutuelles à bonne fin. On compte ainsi en être arrivé à amender les deux lois de telle sorte qu'elles se complètent sans faire double emploi.

A Toronto, la responsabilité finale de toute l'affaire retombait sur l'hon. W.A. Goddell, ministre de l'Agriculture. A Ottawa on sait que le parrain de la mesure fut aussi le ministre de l'Agriculture, le très hon. J.G. Gardiner.

Délégation de pouvoirs

Les aspects légaux qui ont exigé une collaboration particulièrement étroite entre les deux capitales visaient évidemment ce droit de faire des prélèvements en vue d'égaliser les recettes aux produc-

teurs, mais aussi un autre droit fort utile aux offices provinciaux de mise en marché, c.à.d. celui de faire du commerce interprovincial et du commerce international pourvu qu'ils en aient l'autorisation d'Ottawa. On sait qu'en principe et en pratique, le commerce interprovincial et international des produits agricoles relève d'Ottawa, à moins qu'il ne délègue ses pouvoirs comme dans le cas présent. La loi fédérale adoptée en 1949 comportait cette délégation de pouvoirs, mais apparemment pas à la satisfaction des juges tandis que la loi ontarienne ne prévoyait par les infractions éventuelles sur son propre territoire.

Corrections à Toronto

De part et d'autre, on a harmonisé les lois de façon que des procédures conjointes puissent être prises dans les cas d'infractions mettant en cause les deux gouvernements. Une correction apportée à la loi ontarienne et complétée à Ottawa laisse au conditionneur ou transformateur la responsabilité d'établir qu'une denrée particulière a été consommée hors des li-

mites de la province qui l'a produite.

Le ministre ontarien de l'Agriculture a également soumis un autre amendement qui garantit des pouvoirs plus étendus aux offices et agences de vente. Il les met sur le même pied que les corporations; les astreignant aussi à la même loi.

Autres corrections

Parmi les corrections faites à Toronto on relève encore le droit accordé aux offices de vente d'inspecter les lieux et les livres des personnes adonnées à la production ou à la vente d'une denrée régie par la présente loi, mais dans les limites seulement où cette denrée est en cause; le droit des producteurs d'une denrée non régie par la loi à prélever des fonds pour fins de recherches, de réclamation et autres.

En présentant ses amendements à la Législature de Toronto, l'hon. M. Goodfellow fit observer que cette loi avait dû être amendée tous les ans depuis 1952 et que, cette fois, il voulait procéder à un nouvel agencement aussi complet que possible de toute la législation de mise en marché.

Deux nouveaux syndicats maraîchers dans la région sud de Montréal

Deux nouveaux syndicats maraîchers viennent d'être organisés dans la région sud de Montréal. Le premier a été fondé le 9 avril à St-Louis de Gonzague, comté de Beauharnois, et le deuxième, jeudi dernier, le 11 avril, à Ste-Julie, comté de Verchères.

Ces deux syndicats groupent tous les producteurs de légumes qui alimentent principalement l'industrie des conserves. Ils s'adressent surtout aux producteurs de pois, de tomates, de fèves et de blé d'Inde sucré et autres catégories de légumes que l'on vend aux manufacturiers de conserves.

Le premier syndicat

Le premier syndicat dont le siège social est situé à St-Louis-de-Gonzague même, opérera d'après les règlements établis par les membres-fondateurs dans les comtés de Châteauguay, Beauharnois et Huntingdon. L'on a même prévu que les producteurs de légumes du comté de Soulanges pourront aussi faire partie de ce syndicat. Une douzaine de directeurs représentant les différentes paroisses où l'on s'occupe de production de légumes dans ces comtés, composeront le bureau de direction.

Une cinquantaine de producteurs assistaient à l'assemblée de fondation qui fut présidée par M. Louis Lefebvre, du syndicat de l'U.C.C. de Saint-Louis-de-Gonzague.

Syndicat de Ste-Julie

La fondation du deuxième syndicat eut lieu à Sainte-Julie de Verchères le 11 avril. Des producteurs venant des paroisses de Beaulieu, Saint-Marc, Contrecoeur, Varrennes, Calixa-Lavallée, Boucherville et Chambly s'étaient réunis dans une salle attenante à l'église.

Le groupe comprenait des producteurs de pois, de tomates, de blé d'Inde, de fèves surtout, de fraises et d'asperges.

Plus d'une quarantaine de producteurs ont signé la requête d'adhésion au syndicat, de même que la carte de demande des plants conjoints pour la tomate et le blé d'Inde sucré.

Le territoire prévu par les règlements où ce syndicat de producteurs exercera ses activités, sera les deux comtés de Verchères et Chambly. Ce syndicat portera le nom officiel de Syndicat des Maraîchers de Chambly-Verchères et aura son siège social à Sainte-Julie de Verchères, centre des deux comtés.

Ce dernier syndicat pourra aussi s'occuper de la défense des intérêts des producteurs de fruits et légumes qui sont vendus à l'état frais sur les marchés de Montréal, Sorel ou ailleurs. Neuf directeurs composeront le conseil d'administration de ce dernier syndicat.

Avant pris part aux délibérations de fondation de ces deux syndicats spécialisés, M. Fabien Langlois, organisateur syndical pour les Fédérations de l'U.C.C. de Saint-Jean et de Valleyfield, ainsi que M. G. Giroux, représentant la Fédération des Syndicats maraîchers de l'U.C.C.

A quatre ans

On peut trouver gentil un tout jeune enfant qui s'essaye à parler; mais, après l'âge de quatre ans, un enfant devrait être capable de s'exprimer clairement et correctement. La mauvaise prononciation peut dépendre de la surdité. Il faut consulter un médecin lorsqu'un enfant persiste à mal prononcer après l'âge de quatre ans. On ne guérira rien en tournant l'enfant en ridicule ou en le réprimandant.

Avis de convocation

Aux producteurs de lait de la région de Sorel.

Avis vous est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle du syndicat des producteurs de lait de la région de Sorel aura lieu le mardi 23 avril prochain à 8 h. p.m., au sous-sol de l'église St-Gabriel Lallemant à Sorel.

Tous les producteurs de lait qui alimentent les usines de pasteurisation de Sorel, ceux qui vendent du lait à un petit laitier des municipalités de Contrecoeur, Verchères et Varrennes sont invités à cette assemblée.

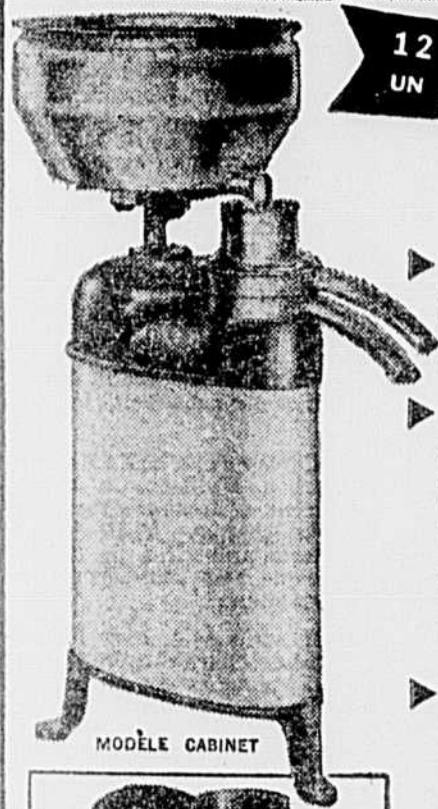
Jean Guy BLOUIN, secrétaire

PROCURÉZ-VOUS LA NOUVELLE ÉCRÉMEUSE

VIKING

ELLE VOUS ASSURERA UN
REVENU STABLE ET RÉGULIER
DE VOTRE TROUPEAU

12 MODÈLES EN TOUT
UN POUR CHAQUE BESOIN



MODÈLE CABINET

► LE NOUVEAU BOL "VIKING" est fabriqué en acier inoxydable Suédois de la plus haute qualité — très facile à nettoyer — lavage à fond dans 3 à 5 minutes.

► MODÈLE TOUT-ÉLECTRIQUE 5 grosseurs — 500 lbs — 650 lbs — 800 lbs — 1000 lbs — 1300 lbs — commande directe du moteur à la tige — pas de manivelle à tourner — pas de roues d'engrenages exposées à s'user — pas de graissage — coussinets scellés et huilés partout — le bol s'équilibre automatiquement — réservoir à lait tournant — tous des modèles bas.

► MODÈLE ÉLECTRIQUE SUR PIED BAS avec roues d'engrenages, est aussi le plus parfait que nous ayons jamais fabriqué — trois grosseurs 650 lbs — 800 lbs — 1000 lbs — mécanisme de précision parfaite — huilage automatique avec ou sans moteur — col-coussinet à billes VIKING hautement réputé — Poulie à friction — garde de la courroie — courroie en "V" — avec ces modèles une manivelle est fournie en cas de panne d'électricité.

► MODÈLES À MANIVELLE — quatre grosseurs — 150 lbs et 300 lbs sans pied — 500 lbs et 650 lbs avec pied.

CONSULTEZ VOTRE AGENT
"VIKING" AUJOURD'HUI

Commande directe du
moteur à la tige.

Col-coussinet supérieur
sur roulement à
billes.

ou écrivez-nous

SWEDISH SEPARATOR COMPANY LTD.

724-722 ouest, rue Notre-Dame, MONTREAL, P.Q.

Fédérée

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE
DE QUÉBEC

SIÈGE SOCIAL, 105 EST, RUE ST-PAUL • MONTRÉAL

membre du
CONSEIL DE LA COOPÉRATION
DU QUÉBEC
COOPÉRATIVE INTERPROVINCIALE
FÉDÉRATION CANADIENNE
DE L'AGRICULTURE
FÉDÉRATION CANADIENNE
DES PRODUCTEURS DE LAITsuccursales :
• MONTRÉAL
QUÉBEC
QUÉBEC-OUEST
PRINCEVILLE
VICTORIAVILLE
RIMOUSKI
LA SARRE

La coopérative — définition — principes — méthodes coopératives

Définition

"Chacun pour tous; tous pour chacun", tel est le motto de la coopérative. Quand on voit une institution travailler à faire converger les efforts de tous au bénéfice de chacun, on peut dire: "C'est une coopérative".

Sur le terrain économique — le seul où les valeurs peuvent être établies en chiffres et sans tricheries — la coopérative règne en maîtresse, car c'est son domaine. Elle tient le moyen terme entre le capitalisme qui accumule les biens, et le socialisme qui les distribue. La coopérative crée un état économique exempt de tout esprit de spéculation, où chacun reçoit selon son mérite.

Principes coopératifs

1.—NE SONT ADMISES DANS LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE QUE DES PERSONNES AYANT DES INTÉRÊTS IDENTIQUES.

Qu'il s'agisse d'une société où les membres sont désireux de faire leurs achats et leurs ventes coopérativement, il est clair que la première chose qui fera le succès de l'association est le pouvoir d'achat ou la capacité de vente de chacun. C'est le but même de la coopérative: grouper les commandes, concentrer les produits. La société n'a aucune raison d'accepter comme membres réguliers des personnes ne faisant aucune affaire avec elle. Au contraire, elle a tout intérêt à leur fermer ses portes.

2.—NE PARTICIPENT À LA DIRECTION DE LA COOPÉRATIVE QUE LES PERSONNES FAISANT RÉGULIÈREMENT LEURS OPÉRATIONS PAR SON ENTREPRISE.

Par direction, nous entendons l'assemblée générale. Nul ne peut prétendre imposer sa volonté à l'assemblée générale d'une société coopérative s'il n'a d'abord rempli ses obligations d'acheteur de marchandises ou de vendeur de produits à sa société. C'est précisément sa participation comme coopérateur qui donne au membre une raison et un droit de parler pour protéger ses intérêts.

3.—LA MAJORITÉ DES MEMBRES DUMENT QUALIFIÉS DÉCIDENT DE TOUTES LES QUESTIONS SUR LA BASE DE "UN HOMME, UN VOTE".

Dans la compagnie à fonds social, c'est la majorité du capital qui décide; dans la coopérative, les décisions sont prises à la majorité des individus sociétaires.

Une coopérative se choisissant un bureau de direction sur la base d'un homme un vote, offre toutes les chances possibles d'assurer l'ascension des plus capables... même s'ils ne possèdent pas la richesse.

4.—LES SURPLUS SONT RÉPARTIS PROPORTIONNELLEMENT AU CHIFFRE D'AFFAIRES DE CHAQUE MEMBRE, AU LIEU D'ÊTRE RÉPARTIS PROPORTIONNELLEMENT AU CAPITAL DE CHAQUE ASSOCIÉ, COMME DANS LA COMPAGNIE.

Quand le membre fait beaucoup de transactions avec sa société, il contribue pour une large part dans le surplus qu'il fait faire à sa société. Celui qui fait

Note de la rédaction:

Il y a plus d'un quart de siècle, soit en 1930, le Ministère de l'agriculture de la province de Québec publiait une petite brochure intitulée: "Guide des sociétés coopératives agricoles". Nous l'avons relue ces jours-ci et, par certains côtés, elle nous a étonnés parce qu'elle contient des choses qui aujourd'hui, après 27 ans de recul, ont conservé toute leur saveur et même, à la façon d'un crû, ont pris du goût en vieillissant.

A commencer par l'introduction qui traduit bien, à notre avis, l'enthousiasme qu'avait créé le développement des coopératives à l'époque: "Chaque année, y lit-on, nous apporte une moisson plus abondante de nouvelles coopératives. L'essor est donné: coopératives d'achat et de ventes, coopératives spéciales d'œufs, de volailles, de patates, de lait, de lin, de semences, de batteuses, de meunerie, de fabrication de beurre et de fromage, de conserves, etc., etc; toute la série des intérêts agricoles y passe..."

Nous avons pensé que les coopérateurs trouveraient intéressant de relire ce texte dont il y a peu de chose à corriger et qui contient l'essentiel de celles qu'ils doivent savoir et mettre en œuvre pour continuer la "moisson abondante" et conserver "l'essor donné" aux coopératives agricoles.

T.-E. BOIVIN

peu d'opérations, contribue pour une proportion moindre.

A qui appartiennent les surplus d'opération dans une société coopérative? Au capital? Non, puisque l'intérêt du capital est limité et que son utilité est plutôt relative.

Les surplus dans une société coopérative appartiennent aux coopérateurs proportionnellement au chiffre d'affaires que ceux-ci ont fait avec leur société. C'est le "Patronage dividende" ou la "Ristourne". Celle-ci représente une partie de la commission qui a été retenue par la société sur les opérations du sociétaire. Et c'est ainsi que par rapport à la compagnie, les rôles du capital et du travail sont intervertis:

"La compagnie donne le salaire à l'ouvrier et le dividende au capital";

"La coopérative donne le salaire au capital et le dividende au travail".

5.—INSTITUTION OUVERTE.

La coopérative a tout intérêt à voir grossir ses rangs. Les nouvelles recrues trouvent leur plein bénéfice à être admises dans la coopérative et celle-ci voit ses forces augmenter avec le nombre de ses adhérents.

Méthodes coopératives

La coopérative gère ses affaires d'après des méthodes qui lui sont propres. Se plaçant sur la base du juste prix, c'est-à-dire celui qui correspond aux meilleurs intérêts de ses adhérents, elle ne se laisse pas impressionner par le mirage de la compétition.

1.—LA COOPÉRATIVE TRAVAILLE À L'INVERSE DE LA SOCIÉTÉ À BASE COMPÉTITIVE.

Qui dit coopérer, dit agir ensemble. La coopérative dans quel domaine où elle opère, est donc essentiellement un organe de concentration, d'entente, de délimitation, d'unification, etc.

La coopérative tend constamment à éliminer la compétition ruineuse tant pour les producteurs que pour les intermédiaires et consommateurs.

2.—LA COOPÉRATIVE BASE SES OPÉRATIONS SUR LA FOI D'UN CONTRAT QUI LIE SES ADHÉRENTS.

Quelque soit le développement de l'entreprise coopérative, il se trouvera toujours à côté d'elle

des organisations indépendantes prêtes à payer des prix plus élevés pour certaines quantités limitées de produits; soit parce que ces organisations bénéficient de la rareté occasionnée par la concentration coopérative des produits, soit par simple désir de ruiner l'entreprise, quitte à se reprendre ensuite.

Aussi pour obvier à cet écueil, — le plus redoutable entre tous, — les coopérateurs s'engagent par contrat envers leur coopérative.

Le contrat coopératif implique l'engagement des membres à livrer leurs produits et à acheter leurs marchandises, pour une durée d'au moins trois ans, par l'intermédiaire de l'organisation commune.

Le contrat ne fait pas la loyauté des membres envers leur société, mais il lui aide considérablement. Il est d'ailleurs d'une utilité incontestable à la bonne marche de l'entreprise coopérative. Il fait connaître à l'avance aux officiers de la société, les quantités de produits qui seront livrées, l'état de la récolte, etc., et permet l'établissement d'un programme précis de finances, de constructions, d'entreposage, d'annonces, etc., en vue de la manipulation et du placement de la récolte.

La pénalité imposée aux violateurs du contrat coopératif est une juste protection des intérêts des producteurs associés. La coopérative, comme toute autre institution, ne peut se développer, grandir et prospérer, sans déranger des intérêts. Les concurrents et les adversaires de la coopérative feront des efforts désespérés pour enrayer ce progrès. Si la société n'est pas outillée pour vaincre ces obstacles, c'est la déroute. Le contrat est l'arme de défense.

3.—LA COOPÉRATIVE PAIE UN PRIX UNIFORME À TOUS SES ADHÉRENTS, SUIVANT LA QUALITÉ DU PRODUIT FOURNI.

Le contrat oblige le producteur à livrer toute sa récolte dans un temps et lieu déterminés. Il s'ensuit pour la coopérative l'obligation de prendre la responsabilité de la vente des produits de tous les coopérateurs, suivant les conditions fixées par le bureau de direction. La société doit également adopter un mode de paiement de ces produits — le pool — qui répartit les prix et fluctuations du marché sur toute une période de

vente, de manière à donner aux sociétaires le plein bénéfice de la vente collective.

4.—LA COOPÉRATIVE PRATIQUÉ LA CLASSIFICATION; ELLE MAINTIENT LA PROTECTION NÉCESSAIRE AUX BESOINS DES CONSOMMATEURS.

La coopérative pratique naturellement la classification, parce que cette classification constitue le trait d'union entre le producteur et le consommateur.

Ce dernier ne tarde pas en effet de marquer sa préférence pour certains lots de produits pour lesquels il consent à payer un prix élevé. C'est là un effet de la classification; et la coopérative, en faisant ses remises d'après cette classification, met le producteur en communication intime avec le consommateur dont il connaît les besoins et les préférences. Comme c'est le consommateur qui paie, le producteur trouve profit à répondre à ses désirs. La classification aide le producteur et protège le consommateur.

D'autre part, l'orientation de la production dépend de la demande et du prix qui en découle. La classification contribue à hausser de plus en plus le niveau de la qualité générale des productions et le prix moyen de leur vente.

On sait, en outre, qu'en temps de surproduction, seuls les produits d'excellente qualité, trouvent preneur... ou tout au moins, ont la chance d'être absorbés les premiers.

5.—LA COOPÉRATIVE EMBRASSE L'ENSEMBLE DES PROBLÈMES DE SES ADHÉRENTS:

La coopération, constituant une association d'intérêts économiques, ne peut rester indifférente aux causes qui, de loin ou de près, peuvent aider ou nuire à ces intérêts.

Tous les problèmes économiques de l'industrie agricole sont de son ressort: quantité de l'offre, capacité de la demande, prix de revient des productions, ouverture de nouveaux débouchés, variétés, races, orientation des productions, classification, entreposage, distribution adéquate des produits sur les différents marchés afin d'éviter l'encombrement sur un même marché, choix du temps propice pour faire cette distribution, etc., etc.

Nous pourrions consacrer des chapitres à chacun de ces sujets et attributs de la coopérative, mais

tel n'est pas le but de ce travail. Nous avons voulu simplement fixer les grandes lignes de l'organisation, avant de laisser à notre lecteur la tâche d'étudier les règlements, formules, etc., qui font le sujet principal de la présente publication.

Conclusion

Industrialiser l'agriculture, commercialiser les récoltes, pour abaisser le prix de revient des produits et faire face à la concurrence des producteurs étrangers; tels sont les besoins de la classe agricole de cette province.

La coopération offre précisément le mécanisme économique qui convient le mieux à notre caractère et à nos goûts, pour opérer les changements nécessaires tout en stimulant l'initiative privée et en développant l'esprit de solidarité chez les agriculteurs. Quiconque étudie sans parti pris les méthodes coopératives ne peut pas ne pas arriver à cette conclusion.

On reproche parfois aux coopératives de travailler à l'augmentation des prix de vente. La coopération vise:

1—A abaisser le prix de revient chez le producteur;

2—A faire obtenir à ce dernier un prix plus élevé, et cela par l'élimination des intermédiaires inutiles ou trop dispendieux et par une meilleure organisation de la production et de la distribution des produits agricoles.

Conclure de là que le consommateur est lésé, c'est aller trop vite. Tout le monde sait que l'élévation du prix de vente est, la plupart du temps, aussi nuisible au vendeur que désagréable à l'acheteur:

1—Parce qu'elle réduit la demande et par conséquent les profits;

2—Parce qu'elle incite à la surproduction. D'ailleurs les coopérateurs ne désirent pas tant vendre plus cher que d'obtenir une plus forte proportion de chaque dollar que paie actuellement le consommateur.

D'un autre côté, c'est bien à tort que certaines coopératives se croient obligées de faire, soit dans l'achat, soit dans la vente, la lutte des prix avec les intermédiaires, les commerçants, ou même avec d'autres coopératives opérant sur le même marché qu'elles. La guerre des prix n'a jamais rien rapporté aux coopératives... et encore moins aux consommateurs.

La coopérative agricole représente autant les intérêts particuliers d'un producteur que les intérêts supérieurs de toute la production; celui qui l'attaque ou qui lui nuit, se fait tort à lui-même. Dans la coopérative, les contractants travaillent tous pour chacun et chacun pour tous. Tous les producteurs profitent de l'existence de la société. N'est-il pas logique alors que chacun s'empresse d'en faire partie pour démultiplier les forces de l'organisation et renforcer d'autant sa propre situation...



A Ste-Germaine d'Etchemin

L'U.C.C. de Québec-sud tient des journées d'étude pour bûcherons

Pour la deuxième année consécutive, grâce à la collaboration du Père Engelbert Lacasse, aumônier des bûcherons, et de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-sud, notre paroisse organisait récemment des journées et soirées d'étude pour nos bûcherons d'ici et de la paroisse voisine, St-Léon.

Jeudi soir le 28 mars, s'est tenue une grande réunion des travailleurs en forêt, ainsi que leurs

épouses et leurs amis. Malgré le temps des sucres et la mi-Carême, nous avons eu plus de 250 personnes.

Union entre cultivateurs et bûcherons

Tout d'abord M. Laurent Poulin, agent de la convention collective chez Price, pour la Fédération de Québec-sud, a parlé des conventions collectives et des améliorations qu'elles ont apportées dans les camps où elles existent, tant au point de vue spirituel que moral et social.

Ensuite M. Samuel Audette, directeur du Service forestier de l'U.C.C., avec beaucoup de conviction, nous a entretenus de la nécessité de l'union entre les cultivateurs et entre les bûcherons. Il avait intitulé sa causerie : "S'unir ou périr". Devant les changements qui s'effectuent actuellement dans l'agriculture et dans la forêt, il faut s'unir, étudier ensemble et agir ensemble.

Vie chrétienne

Enfin le Père Lacasse, aumônier des bûcherons, a parlé de la vie chrétienne dans les chantiers, qui semble baisser en bien des camps où travaillent, pourtant des chrétiens de bonne famille.

Après un mot de remerciement, M. l'abbé Raymond Poulin, vicaire, présenta de petits films fixes pris lors de deux visites dans les chantiers de la Compagnie Donnacana, où travaillent un très grand nombre de nos paroissiens.

Le lendemain, en compagnie du Père Lacasse, de l'abbé Poulin et de l'abbé Goulet, vicaire à St-Léon-de-Standon, une quinzaine de bûcherons de Ste-Germaine et de St-Léon, ont étudié ensemble les problèmes religieux des chantiers.

Dans la soirée, pour clôturer ces réunions d'études, une messe solennelle était chantée pour tous les bûcherons et leurs familles. Devant un millier d'assistants, le Père Lacasse prononça le sermon. Il portait sur les trois faiblesses de nos bûcherons : le travail du dimanche, le blasphème et l'absence de prières.

Ces manifestations nous ont stimulés dans le travail qui reste à faire pour améliorer les conditions de vie dans nos chantiers, tant au point de vue religieux que social.

Pour la 2ième année consécutive

Problème d'assurance-chômage pour 2000 bûcherons

Plusieurs députés libéraux de la province de Québec ont tenu une conférence avec le ministre du Travail, pour étudier le cas d'environ 2,000 bûcherons qui auraient perdu leurs prestations de l'assurance-chômage pour avoir refusé des offres d'emplois jugées inacceptables. Le ministre Milton Gregg, de qui relève l'assurance-chômage, a déclaré qu'une enquête sérieuse serait tenue.

Les députés convoqués par le ministre étaient : M. Bona Arsenaull, de Bonaventure; M. Léopold Langlois, député de Gaspé et secrétaire parlementaire du ministre des Transports; M. Léandre Thibault, député de Matapédia-Matane; M. Gérard Légaré, député de Rimouski; M. Auguste Maltais, député de Charlevoix; M. Ovide Laflamme, député de Bellechasse; M. Jos. Blanchette, député de Compton et secrétaire parlementaire du ministre du Travail. L'entrevue a eu lieu à huis clos.

La question avait été soulevée en Chambre, quelques heures plus tôt, par M. Bona Arsenaull, député de Bonaventure. Il a déclaré qu'environ 2,000 bûcherons de l'est du Québec, dont 400 dans le comté de Bonaventure, ont été privés de leurs prestations de l'assurance-chômage en ces derniers mois, à la suite de leur refus d'accepter de l'emploi pour la compagnie "Quebec North Shore", sur la côte nord du St-Laurent. — "Dans un grand nombre de cas, dit le député, les emplois offerts n'étaient pas appropriés, selon les termes de la loi." Il

demanda alors au ministre d'instituer une enquête "impartiale et complète" sur les faits.

La Commission de l'Assurance-chômage a annoncé que, depuis le 24 mars dernier, aucun bûcheron n'est privé des prestations d'assurance-chômage à cause de son refus de se rendre aux chantiers de la "Quebec North Shore". En effet, la compagnie a retiré les offres d'emplois qu'elle avait adressées à la Commission.

La démarche des députés du Québec a donc pour but d'obtenir un règlement pour les bûcherons à qui les divers bureaux d'assurance-chômage avaient retiré les prestations avant cette date, et qui ont été sous le coup d'une suspension allant jusqu'à six semaines.

Ce n'est pas la première fois que les députés interviennent pour des cas analogues. On se souvient que, l'an dernier, une situation exactement semblable s'était présentée quand des centaines de bûcherons avaient refusé d'aller travailler aux chantiers de l'"International Paper", en Abitibi.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AVICOLE ST-MARC DES CARRIÈRES

POUSSINS D'UN JOUR

RACES PURES : P.R.B. L. Sussex

HYBRIDES : N.H. x L. Sussex — N.H. x P.R.B.

DINDONNEAUX : Broad Breasted Bronzés et Blancs lignés Thompson

Demandez notre circulaire gratuite intitulée : "La Clef du Succès".

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AVICOLE
St-Marc des Carrières, P.Q.

300 complets
à teintes nouvelles
et modèles récents,
confectionnés de tissus
Worsted anglais tout laine.

Votre choix dans les
assortiments de couleurs à

\$59.00, \$52.00
\$49.50 et \$39.50

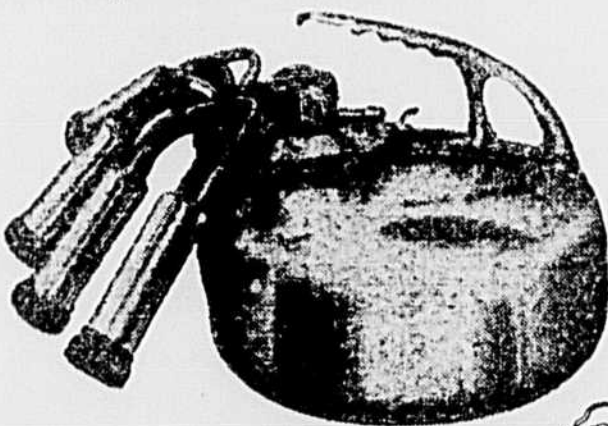
Economisez en vous assurant la qualité
et faites vos achats au

MAGASIN DU BUCHERON
de l'U. C. C.

319, RUE ST-PAUL QUEBEC

LA TRAYEUSE "CO-OP" GAGNE DU TERRAIN

La trayeuse CO-OP est plus populaire que jamais. Les cultivateurs la préfèrent à d'autres parce qu'elle possède des caractéristiques exclusives. Ils ont le choix entre le modèle "suspendu" ou "de plancher".



Regardons-y d'un peu plus près : a) le dessin de la chaudière facilite le nettoyage; b) le couvercle est solide, hygiénique; c) la trappe d'humidité protège contre les bactéries et les moisissures; d) le lait tombe dans la chaudière et ne risque pas d'être aspiré par la succion ou de remonter dans la tuyauterie; e) la pression est basse; f) les tétines "nez de veau" à succion cadencée et douce, et

la seule trayeuse au pulsateur garanti à vie par la Fédération

Adressez-vous à votre coopérative locale ou à nos succursales ou directement à

La Coopérative Fédérée de Québec
C.P. 1019 Montréal, Qué.

Brevets d'invention

MARQUE DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays

MARION & MARION
Raym.-A. Roble - J.-Alf. Bastien
1310, rue Drummond
MONTREAL

Pour vos matériaux
ainsi que la construction de

SILOS B-7
en bois

Consultez les
PIONNIERS
de la province de
Québec

qui sont à votre service
depuis plus de 50 ans

R. BESSETTE & FILS Enrg.
Dunham, Qué.



L'écoulement des surplus aux E.-U.

Washington entend continuer ses dons et ventes à rabais

L'idée première était de les doubler, mais on fait machine arrière — Le Congrès autorise les ventes au delà du Rideau de Fer.

L'Administration de Washington vient de renouveler au complet le mécanisme financier qui lui a servi ces dernières années à diriger des millions de tonnes de denrées en excédent vers tous les marchés du monde. La législation à cette fin a maintenant franchi ou est assurée de franchir sous peu les dernières étapes.

Les deux Chambres du Congrès ont approuvé les points vitaux du programme qui peuvent se ramener à trois: 1) Un milliard de dollars pour défrayer les pertes sur les ventes à rabais, les dons purs et simples, de même que sur les trocs (échanges de marchandises) et sur les transactions payées en monnaie autre que le dollar; 2) l'autorisation de conclure des transactions à forfait avec les pays satellites de Moscou en Europe; 3) les subventions contre envois de denrées pour parer aux famines éventuelles haussées de \$500 millions à \$900 millions.

Côté encourageant

Selon les dépêches émanant de Washington, le nouveau programme a un côté encourageant en ce sens qu'on a résisté à la tentation de porter d'un milliard à trois ou quatre milliards de dollars le montant affecté à la première de ces trois clauses, c'est-à-dire celle qui concerne les ventes à rabais, trocs et ainsi de suite. Une forte campagne avait été lancée et rondement menée dans l'opinion publique pour que ce montant d'un milliard fût triplé ou quadruplé.

On laisse entendre à travers les dépêches que les concurrents habituels des Etats-Unis sur le marché international des vivres peuvent se compter chanceux que Washington n'ait pas donné suite à cette campagne.

Revers de la médaille

Par contre, des pays comme le Canada qui, l'an dernier, ont réussi à écouler de fortes quantités de céréales, surtout de blé en arrière du Rideau de Fer et à des conditions avantageuses, doivent s'attendre de rencontrer l'On- cle Sam sur les mêmes marchés. Et ce dernier serait beaucoup moins respectueux des prix mondiaux que le Canada ne le fut ces dernières années.

Dans ses transactions avec les pays de l'autre côté du Rideau de Fer, le Canada a en effet exigé jusqu'ici paiement comptant ou tout au plus consenti un prêt à court terme. Les Etats-Unis se montreraient beaucoup moins sévères en y allant de prêts généreux avec remboursement réparti sur une période de 40 ans et pas nécessairement en dollars américains.

Comme pour se dédommager un peu des sacrifices consentis au titre de la première clause, Washington a décidé de doubler ou guère s'en faut le montant des subventions en retour des envois de vivres destinés à prévenir les malheurs occasionnés par la famine aux régions particulièrement exposées. La somme de \$500 millions a été accrue de telle sorte qu'elle se situe juste au-dessous du milliard, soit \$900 millions.

Il faut s'habituer

Jusqu'ici Washington a fait des déboursés de l'ordre de trois milliards de dollars au titre de la première clause seulement, c'est-à-dire pour compensations de pertes subies dans les transactions de toutes sortes. D'ici un an, ce total sera donc de \$4 milliards.

Il faut nous habituer aux méthodes utilisées par les Etats-Unis pour l'écoulement de leurs surplus de blé, déclarait récemment M. W.J. Parker, président des Manitoba Pool Elevators et l'un des vice-présidents de la Fédération canadienne de l'Agriculture.

Le "Western Producer", organe de la Fédération de l'Agriculture de la Saskatchewan, consacre un éditorial pour approuver et préciser ces paroles de M. Parker. Cette habitude, lit-on dans l'éditorial, ne doit pas correspondre à une noyade pure et simple sur les marchés du monde dans une mer de blé américain. Elle doit plutôt consister à trouver des formu-

les à nous de concurrencer nos voisins dans le commerce du blé.

avec autant de libéralité que nos voisins dans cette lutte pour les marchés.

Une formule à nous

Le journal de l'Ouest rejette l'attitude des pessimistes voulant qu'il n'y ait rien à faire pour parer à la situation, tellement sont élevées les sommes jetées dans la balance par les Etats-Unis. Il rejette encore davantage l'attitude de ceux qui voudraient y aller

On a tort de croire que la formule des Etats-Unis est la seule bonne, de conclure l'éditorial; il faut en trouver d'autres à nous et les mettre aussitôt en pratique. Car nos voisins sont engagés pour de bon dans un programme destiné à se débarrasser de leurs excédents et il serait enfantin de croire qu'ils vont s'en écarter.



"Voici une presse construite pour le cultivateur"

"Vous le réalisez dès le premier andain. Vous savez ce qui en est avec la plupart des presses? Combien vous avez à faire un grand tour pour le virage... et ensuite ramener la presse pour ramasser l'andain? Pas avec l'OLIVER 60! Elle forme presque un tout avec le tracteur, — demeure sur les andains quelle que soit leur direction tortueuse.

La puissance se dirige en ligne droite de la Prise de Force au Volant. — Il en est ainsi avec votre foin; il se déplace directement — aucun déplacement inutile pour lui faire perdre ses feuilles.

Comme la majorité des cultivateurs, ma culture herbagère est plus intensive au cours des présentes années. Je suis très heureux de posséder une presse conçue pour le cultivateur. J'ai constaté que la

Presse OLIVER me fournit la puissance me permettant de produire au plus bas prix de revient possible."

VOTRE REVENDEUR OLIVER AJOUTE:

"Votre Presse OLIVER vous permet aussi d'économiser du temps sur le râtelage. Plus d'inquiétude parce que les andains sont juste comme ça! — Lorsque OLIVER pense au cultivateur — et il en est toujours ainsi — OLIVER ne s'arrête pas à mi-chemin."

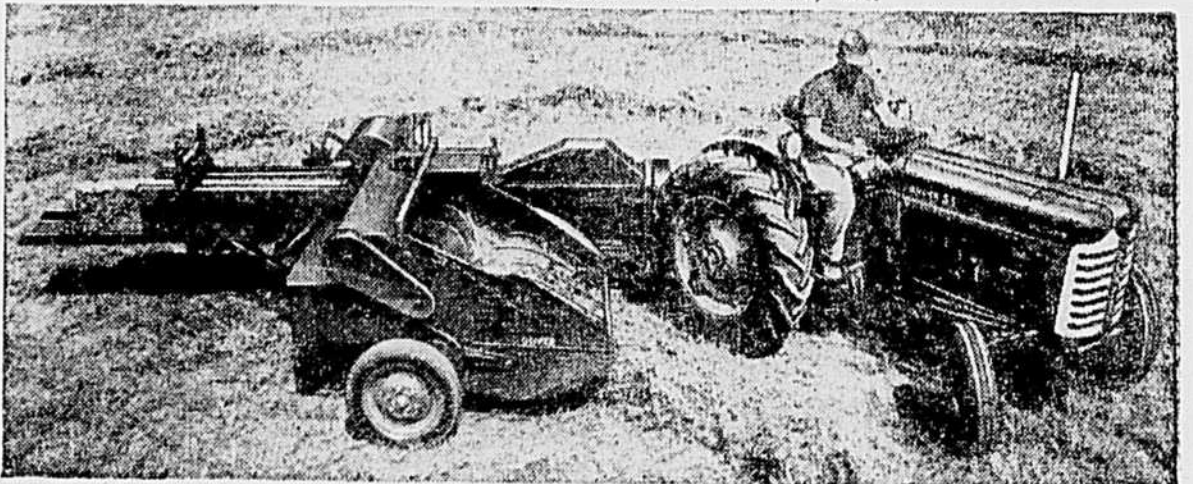


OLIVER

"Outillage agricole par excellence"

The Oliver Corporation, 6ème Avenue et rue Halifax, Regina, Saskatchewan.

DISTRIBUTEURS: La Coopérative Fédérée de Québec, Montréal, Québec. • Goodison Industries, Ltd., Toronto, Ontario. Barker Equipment Company, Fredericton, Nouveau-Brunswick. • Atlantic Equipment, Ltd., Truro, Nouvelle-Ecosse. Pacific Tractor and Equipment Ltd., Vancouver, B.C.



de **KUYPER**
BLENDED
GIN

ANNO 1695

DISTILLE AU CANADA

La vraie saveur de Hollande

LA MAISON

UN
MOT
DE

PRÉSENTATION

ON juge ordinairement de la vitalité d'une ferme à l'état des bâtiments, des prairies, à la qualité du troupeau... Tôt ou tard cependant selon les cas, la maison "à son tour", et elle témoigne à sa façon du succès de l'entreprise, de l'équilibre du budget du cultivateur. Il vaut mieux, a-t-on l'habitude de dire, que ce soit "trop tôt" que "trop tard". On songe davantage aujourd'hui à faire la maison confortable, à alléger la besogne de la femme dans sa maison. Particulièrement là où sa contribution à la marche de la ferme est davantage requise. Et y a-t-il une ferme où la femme est étrangère au succès de l'entreprise agricole? La femme d'abord, puis les enfants à mesure qu'ils grandissent? De sorte que le souci du cultivateur d'organiser sa maison ressemble au souci d'un industriel préoccupé du bien-être et du bonheur de ses employés...

LA TERRE DE CHEZ NOUS vous présente aujourd'hui un supplément sur "LA MAISON". Elle reviendra à l'avenir régulièrement sur le sujet. Certes la maison: bien de consommation, et la ferme: bien de production, représentent deux ordres d'exigences. Mais, le cultivateur de chez nous est-il autre chose qu'un père de famille préoccupé du bonheur de sa femme et de l'établissement de ses enfants?

M.B.

Prêts pour la maison du Crédit agricole canadien

Voici présentés par "questions et réponses" une série de renseignements sur les prêts: "Plomberie-chauffage" du crédit agricole canadien. Ces prêts peuvent être demandés pour financer n'importe quel programme de réparation et d'améliorations de maison.

Pourquoi?

Pour l'achat, la pose, la réparation ou l'amélioration d'installations de plomberie et de chauffage de toutes sortes.

Qui peut emprunter?

Le propriétaire d'une ferme.

Quel montant? A quel taux?

Pas plus que 90% du coût estimé de l'entreprise. A 5%.

Avec quelle garantie?

La garantie se prend sur l'ensemble ou une partie des instruments aratoires de l'emprunteur. Lorsque cela est insuffisant ou que le prêt excède \$2,000 avec délai de remboursement dépassant 5 ans, on prend une hypothèque sur la ferme où le produit en sera déposé ou bien une cessation des droits et de l'intérêt d'un acheteur de la ferme aux termes d'une convention de vente.

Comment s'effectuent les remboursements?

Les prêts sont remboursables par versements à effectuer au moins annuellement.

Comment s'établissent les échéances?

Règle générale comme suit:

Prêt n'excédant pas	Terme maximum
\$400	18 mois
750	2 ans et 6 mois
1,500	4 ans
2,500	6 ans

A quelles conditions peut-on emprunter?

L'emprunteur doit être digne de confiance; avoir bien réfléchi sur l'opportunité de son achat et avoir discuté la chose avec sa famille; être certain de pouvoir faire face aux échéances sans difficulté.

A qui faut-il s'adresser?

Au chef du service des prêts pour améliorations agricoles.

Ministère des finances,
Ottawa, Ont.

ou au gérant de la Banque avec laquelle vous faites affaire.

A quand le "tour" de la maison?

L'équilibre des dépenses pour l'amélioration des bâtiments, de la ferme, de la maison, présente de nombreux problèmes. M. Ernest Mercier, agronome, régisseur de la Ferme expérimentale de Lennoxville et auteur du Cours à domicile de La Terre de chez nous sur "l'administration de la ferme", a accepté d'en discuter avec nous.

LES moyens faciles de transport amènent les ruraux à la ville et plusieurs femmes de cultivateurs ne sont pas sans envier parfois le confort des logements de leurs compages de la ville. Elles se demandent souvent pourquoi leur mari n'améliore pas la maison. Le manque d'argent les empêcherait de le faire. "Quand un cultivateur peut-il commencer à mettre de l'argent sur la maison?" La réponse à cette question n'est pas toujours facile. Elle se résume parfois à l'observation que faisait, un jour, un cultivateur du Bas St-Laurent à son épouse lors d'une visite à la Ferme expérimentale de Lennoxville, il n'y a pas plus de deux ans: "Pour mettre de l'argent tout de suite sur la maison, il va falloir que j'aie en gagner hors de la ferme". Voici brièvement les propos échangés au cours de cette discussion.

MARI: Je suis propriétaire d'une ferme laitière de 125 arpents dont 75 environ sont en culture, 25 en pâturage naturel et 25 en jeune boisé inexploitable. Mon roulement se compose de 15 vaches Ayrshire croisées, de trois truies d'élevage, d'un tracteur avec charrette et herse et de deux chevaux. Ma terre est assez productive, la grange est neuve, la maison est presque à refaire. Maintenant, voici le problème. Je voudrais acheter, à très bon compte, une ferme d'une centaine d'acres, sans bâtiments, à côté de la mienne pour augmenter mes revenus. Ma femme n'est pas de mon avis. Elle préférerait qu'on remette à plus tard l'achat de cette ferme et que l'on dépense nos minimes économies à réparer la maison...

EPOUSE: Ne croyez-vous pas, Monsieur Mercier, qu'il est raisonnable de songer à la maison avant de penser à acheter une autre terre? Notre demeure est froide, il n'y a pas de fournaise dans la cave, pas de cabinet de toilette, pas même d'eau courante. Les armoires sont petites; les planchers sont raboteux; en un mot, presque tout l'intérieur est à refaire. Moi, je suis fatiguée de vivre dans cette vieille maison et les jeunes, surtout les filles, qui commencent à avoir de l'âge sont de mon avis. Ne croyez-vous pas que ma demande est raisonnable?

MERCIER: Il n'y a pas de doute, ma chère madame... que votre demande est raisonnable. Je suis également d'avis que l'ambition de M... est aussi bien légitime. Toutefois, avant de prendre parti en faveur de la maison ou de la ferme, j'aimerais à avoir plus de précisions sur votre revenu annuel.

EPOUSE: Nous pouvons vous fournir toutes les précisions que vous voudrez avoir. Nous sommes membres du "Concours de ferme" et c'est moi qui fais la comptabilité.

MARI: L'an passé, notre revenu agricole brut a été de \$2,600.00 avec un inventaire de \$12,000.00...

EPOUSE: La vacherie a rapporté \$2,150.00 — soit 75,000 livres de lait vendu à la beurrierie à \$2.50 le cent livres plus les veaux et le bétail de surplus — la porcherie a donné \$450.00.

MERCIER: Avez-vous d'autre revenu d'appoint?

MARI: Non, le plus vieux de nos cinq enfants, l'aîné des deux garçons, n'a que 14 ans et il va encore à l'école. Il faut que je reste à la maison pour faire le train. J'aimerais bien pouvoir aller dans les chantiers ou travailler en dehors pour gagner l'argent nécessaire aux réparations de la maison, mais il faut que je reste à la ferme pour faire la besogne.

MERCIER: Ne croyez-vous pas M... qu'il est préférable pour vous de rester à la maison que d'aller travailler à l'extérieur?

MARI: Certainement, cependant je ne suis pas en mesure de faire les réparations à la maison. Je n'ai pas assez de revenu...

MERCIER: ... vous venez de toucher un point très important: l'obtention d'un revenu agricole plus élevé est le premier objectif à atteindre. Vous pouvez l'augmenter sans trop accroître l'inventaire. Avec une capitalisation de \$12,000.00 vous devriez avoir un revenu agricole brut variant de \$4,000.00 à \$6,000.00.

MARI: Monsieur Mercier, vous savez comme moi qu'avec des vaches laitières ça prend du temps à augmenter les revenus, surtout au prix qu'on vend le lait actuellement, environ \$2.50 le cent livres.

MERCIER: Ce n'est pas avec les vaches que vous allez augmenter votre revenu rapidement, c'est avec le porc ou avec des récoltes-argent. Pourquoi ne gardez-vous pas plus de porcs?

MARI: Nous en gardions un peu plus durant les années où il se vendait bien mais au prix où il se vend aujourd'hui, 25 cents la livre, il n'y a pas d'argent à faire...

MERCIER: M... Je vais vous poser une question au sujet du porc. Y a-t-il, depuis dix ans, une année où vous n'avez pas fait quelques dollars avec le porc?

MARI: Il y a des années où les dépenses ont presque égalé les recettes mais dans l'ensemble nous avons fait, bon an mal an, quelques piastres avec la porcherie et le lait écrémé consommé par les porcs a été bien vendu.

EPOUSE: Comme ça vous seriez en faveur que l'on développe la porcherie aux dépens de la vacherie?

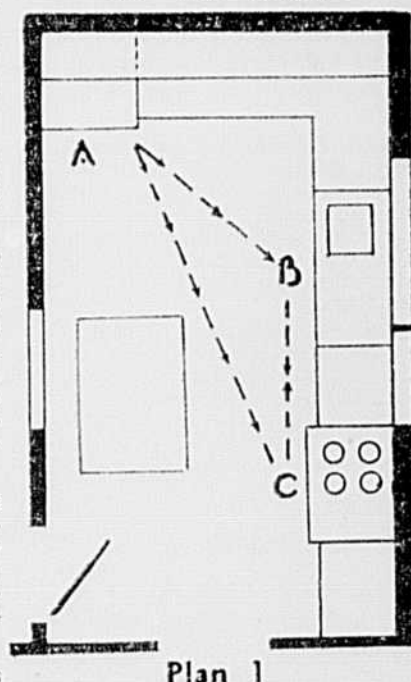
MERCIER: Pas nécessairement. Vous devriez avoir un revenu brut de \$4,000.00 à \$6,000.00, c'est-à-dire un revenu variant du tiers à la demie de la valeur de votre inventaire. Votre revenu n'est pas assez élevé pour la capitalisation. Voilà pourquoi vous n'êtes pas en mesure de réparer la maison. La production d'un plus grand nombre de porcs est un moyen de hausser le revenu rapidement pour effectuer les réparations le plus tôt possible.

EPOUSE: S'il faut attendre d'avoir un revenu brut minimum de \$4,000.00 avant de faire des grosses réparations à la maison, j'ai bien peur de rester encore plusieurs années dans "ma cabanne".

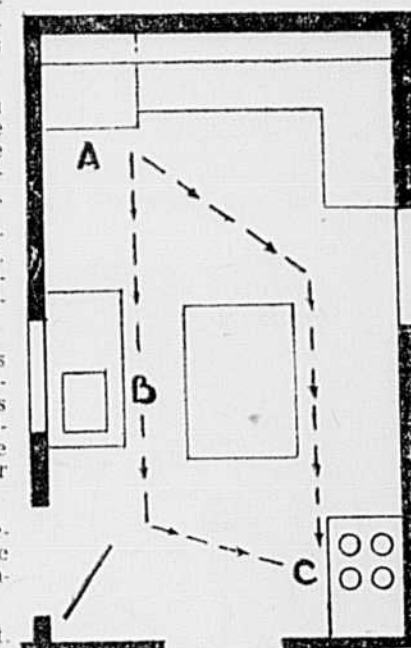
MARI: Ça ne durera pas si longtemps que ça. Nous allons prendre une option sur la terre et nous allons réparer la maison. Tu vas passer un hiver avec les jeunes et je vais aller aux chantiers pour ramasser de quoi commencer les réparations. Pour mettre de l'argent tout de suite sur la maison, il va falloir que j'aie en gagner hors de la ferme.

Ernest MERCIER
Lennoxville, mars 1957

Aménagement de la cuisine

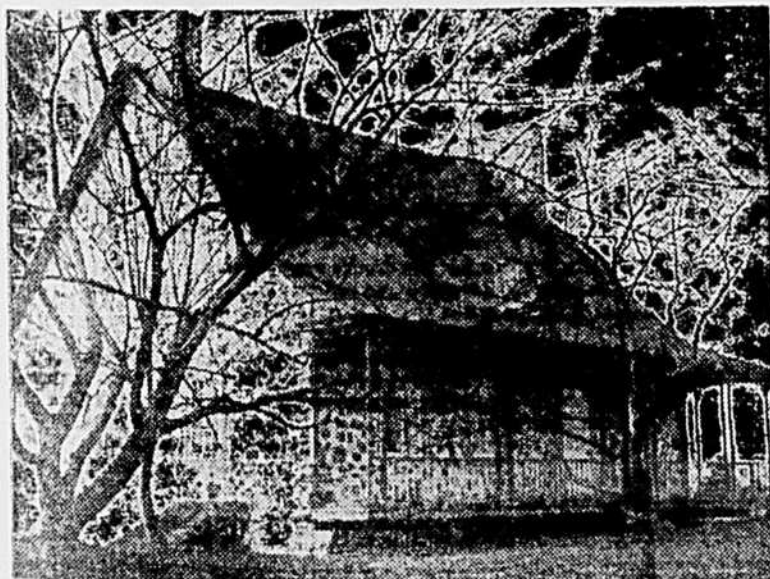


Plan 1

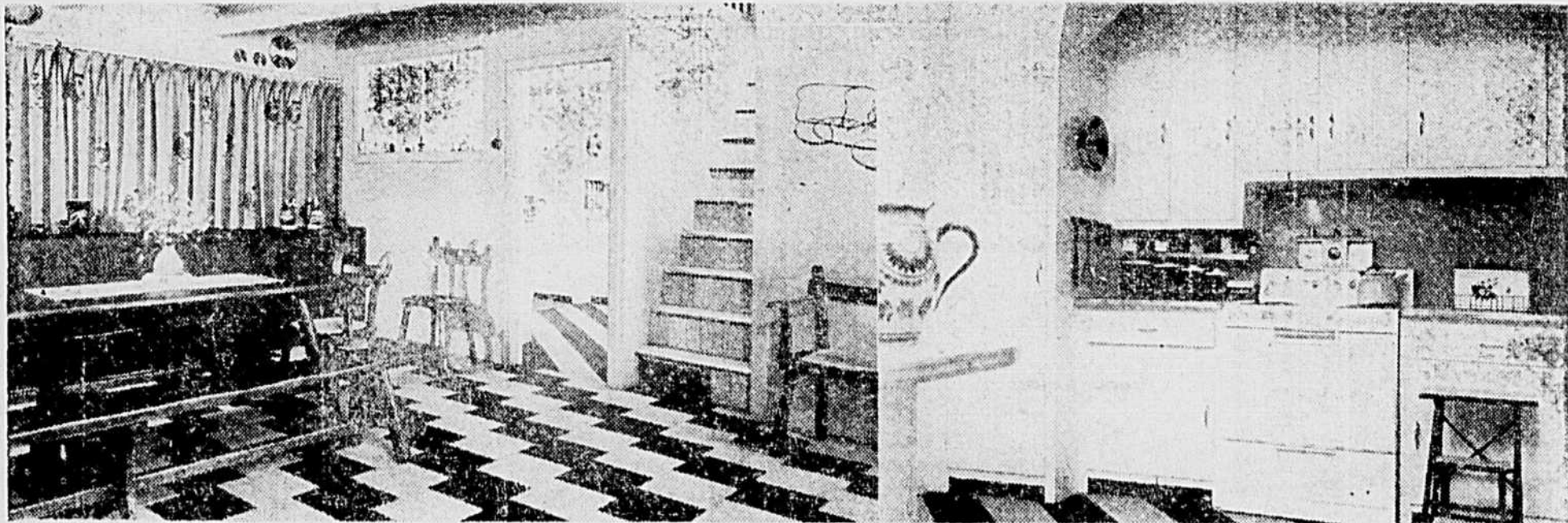


Plan 2

Dans une cuisine, il est sage de toujours penser à réduire le triangle de travail de la ménagère: poêle, évier, armoire, réfrigérateur et garde-manger. Voilà trois points de repère et trois points d'arrivée et de départ constants. Si le triangle no 1 qui les joint ne dépasse pas 12 à 20 pieds, la cuisine est confortable pour la ménagère; si le "triangle de circulation" (no 2), la cuisine est mal aménagée et ses vices doublent la fatigue de la ménagère, trois fois par jour, 365 jours par année.



Une maison deux fois centenaire: celle de M. C. Larose, cultivateur de Verchères. Voir en page 18 un reportage sur le réaménagement de l'étage de cette maison.



Une toute petite maison de cultivateur, bien modeste, a servi de point de départ et d'inspiration à Mme Françoise Gaudet-Smet pour l'aménagement d'une vaste résidence, à la fois centre social et hôtellerie. La cuisine vaste de toute la profondeur de la maison avec ses 4 fenêtres et une porte est devenue depuis l'installation d'une fournaise à air chaud dans la cave, à la fois salle à manger et vivre, et la pièce attenante à cette cuisine, où étaient naguère encore la dépense froide et le réfrigérateur, est devenue cette cuisine moderne où tout est à la portée de la main de la cuisinière. Les meubles sont une création Paul Smet et la décoration de la pièce une tenture crochétée, création Irène Auger.

A la base de la décoration

Les couleurs et leur harmonie

CERTAINES gens ont un flair spécial pour l'emploi des couleurs. D'instinct ils réussissent toujours leurs harmonisations. Rien de plus facile, disent-ils, et ils ont de l'agrément à décorer leur maison. D'autres sont moins chanceux. Même s'ils travaillent ferme, ils sont déçus.

Vous êtes de ce groupe? Ne vous découragez pas. Vous avez le sens de la couleur plus que vous ne croyez: si vous ne l'aviez pas, vous seriez facilement satisfaite. Tout ce que vous avez besoin d'apprendre, c'est l'harmonie des couleurs.

Voici une méthode très facile et qui vous rappellera peut-être certains devoirs du temps où vous étiez écolière. Avec les trois cercles préparés par vous ici et les crayons de couleurs bleu, jaune, rouge, de votre petite fille, vous y arriverez.

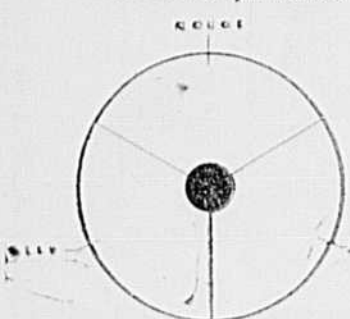
Le cercle no. 1

Le cercle no 1 contient les couleurs: rouge, jaune et bleu. Ce sont les couleurs primaires et toutes les couleurs peuvent être obtenues par leur mélange.

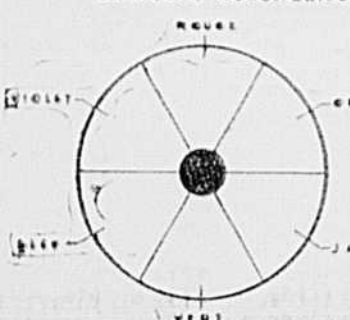
Le cercle no. 2

Le cercle no 2 contient les couleurs secondaires: orange, vert, violet. Elles sont obtenues en mêlant en quantités égales les couleurs primaires: rouge et jaune donnent ainsi l'orange; jaune et bleu, le vert; bleu et rouge, le violet.

Cercle no. 1 Couleurs primaires



Cercle no. 2 Couleurs secondaires



Le cercle no. 3

Le cercle no 3 contient les principales couleurs intermédiaires. Ce sont: rouge-orangé; jaune-orangé; jaune-vert; bleu-vert; bleu-violet; rouge-violet. Ces couleurs sont obtenues en mêlant des quantités inégales des couleurs primaires: ainsi si jaune mêlé avec une plus grande proportion de bleu donnera le bleu-vert; le jaune mêlé avec une plus grande proportion de rouge donnera le rouge-jaune.

Plusieurs variétés de couleurs intermédiaires peuvent être ainsi obtenues en changeant les proportions des couleurs primaires.

Si vous comparez les couleurs de votre maison, ou celles qui vous sont présentées sur les échantillons de couleurs de votre vendeur de peintures, vous vous rendrez compte que plusieurs diffèrent de celles que vous avez obtenues avec vos trois crayons de couleurs. Par ailleurs vous comprendrez aussi que toutes ces teintes s'apparentent à une des douze couleurs du cercle no 3. Chaque couleur peut être présentée dans une variété innombrable de tons: elle peut aussi être plus ou moins sombre ou plus ou moins claire, plus ou moins foncée ou plus ou moins pâle, plus ou moins vive ou plus ou moins atténuée, selon qu'on y aura mêlé du noir, du gris ou du blanc.

En décoration, on utilise habituellement les couleurs intermédiaires et les demi-teintes parce qu'elles sont plus douces et plus riches et ce conseil s'applique à la décoration de nos maisons comme au choix des couleurs de nos vêtements. Les couleurs vives sont réservées habituellement pour les

petites surfaces, les ornements, les détails de la décoration comme un meuble, une lampe, un vase, un bouquet de fleurs, une parure de table ou de buffet.

Les harmonisations

Maintenant que vous savez comment les couleurs sont obtenues, vous êtes bien près de savoir comment les combiner. Nous allons prendre comme guide le cercle no 3 où vous aurez obtenu avec vos crayons de couleur, à partir des 3 couleurs primaires, les trois couleurs secondaires et les six couleurs intermédiaires.

A partir d'une seule couleur

Qu'elle soit primaire ou secondaire, ou même intermédiaire, cette couleur sera alors utilisée dans différents tons et ses tons pâles seront réservés pour les grandes surfaces. Une telle harmonie est douce et reposante et fait paraître une pièce plus grande qu'elle n'est en réalité. On l'égaiera parfois d'une "tache" de couleur vive: par exemple un bouquet de fleurs jaunes dans une pièce dont l'harmonie va du bleu-gris au bleu-royal.

A partir de deux couleurs contrastantes

Ces couleurs sont directement opposées l'une à l'autre sur notre cercle no 3. Par exemple: rouge et vert; jaune et violet; bleu-

vert et rouge orangé; bleu violet et jaune orangé. Une couleur est choisie comme couleur dominante, dans un ton atténué pour les grandes surfaces, et l'autre dans un ton vif pour les plus petites surfaces. Par exemple dans une harmonie de rouge et vert, on peut choisir une teinte rosée pour les murs par exemple et un vert foncé pour une tenture ou le capitonnage d'un meuble, un couvre-lit ou un tapis. Ce genre d'harmonie est conseillé dans les grandes pièces.

bleu vous pourrez composer une autre sorte d'harmonie. On utilise dans ce cas une couleur dans un ton vif pour les petites surfaces; une deuxième dans un ton clair et la troisième dans un ton atténué pour les grandes surfaces.

Et voilà! Vous êtes déjà passé maître en décoration. Et surtout n'oubliez pas de toujours établir la parenté de ces couleurs dont vous devez tenir compte ou que vous choisissez sur la carte de couleurs de votre marchand pour savoir comment l'harmoniser en vous servant du cercle no 3.

M.B.

A partir de couleurs voisines

Sur notre cercle no 3, ces couleurs se situent côte à côte, par exemple à partir du jaune le jaune vert et le vert d'une part; le jaune-orangé et l'orange d'autre part. Cette sorte d'harmonisation est jolie, que la pièce soit grande ou petite. Mais il convient toujours d'utiliser différents tons: tantôt pâle, tantôt foncé, tantôt atténué tantôt, vif.

A partir de trois couleurs

Si vous choisissez sur le cercle no 3, trois couleurs situées à égale distance l'une de l'autre, par exemple le rouge, le jaune et le

Grand concours

D'ici quelques semaines LA TERRE DE CHEZ NOUS ouvrira un grand concours à l'intention de nos lecteurs qui voudront bien nous fournir les détails DE REPARATIONS A LEUR MAISON: réparations déjà faites ou projetées.

Des prix seront donnés aux concurrents dont les réalisations ou les projets seront jugés les plus intéressants et ces plans seront publiés dans LA TERRE DE CHEZ NOUS pour l'intérêt et le bénéfice de tous nos lecteurs.

MORRILL HAY MASTER pour '57



"Je veux un Morrill" — ces mots magiques sont si souvent répétés que le merveilleux Morrill Hay Master est maintenant le râtelier qui se vend le plus vite aux Etats-Unis, au Mexique et au Canada.

Il a tout ce que vous désirez depuis si longtemps: opération automatique à toutes vitesses... virages à droite et à gauche... entièrement flottant... aucun engrenage, aucune poulie, aucune prise de force. Minimum d'entretien. Voyez un Morrill le plus tôt possible... une démonstration de quelques minutes et vous direz: "Moi aussi je veux un Morrill". P.S. Le Morrill peut aussi être remorqué par un cheval.

FORANO

FLEISSVILLE, QUE. 1225 Boul. Alexandre-Taschereau, Ville Jacques-Cartier, Qué.

"Moi aussi je veux un MORRILL! Qui est le revendeur le plus près de chez moi?"

NOM

ADRESSE



L'étage d'une très vieille maison remis à neuf

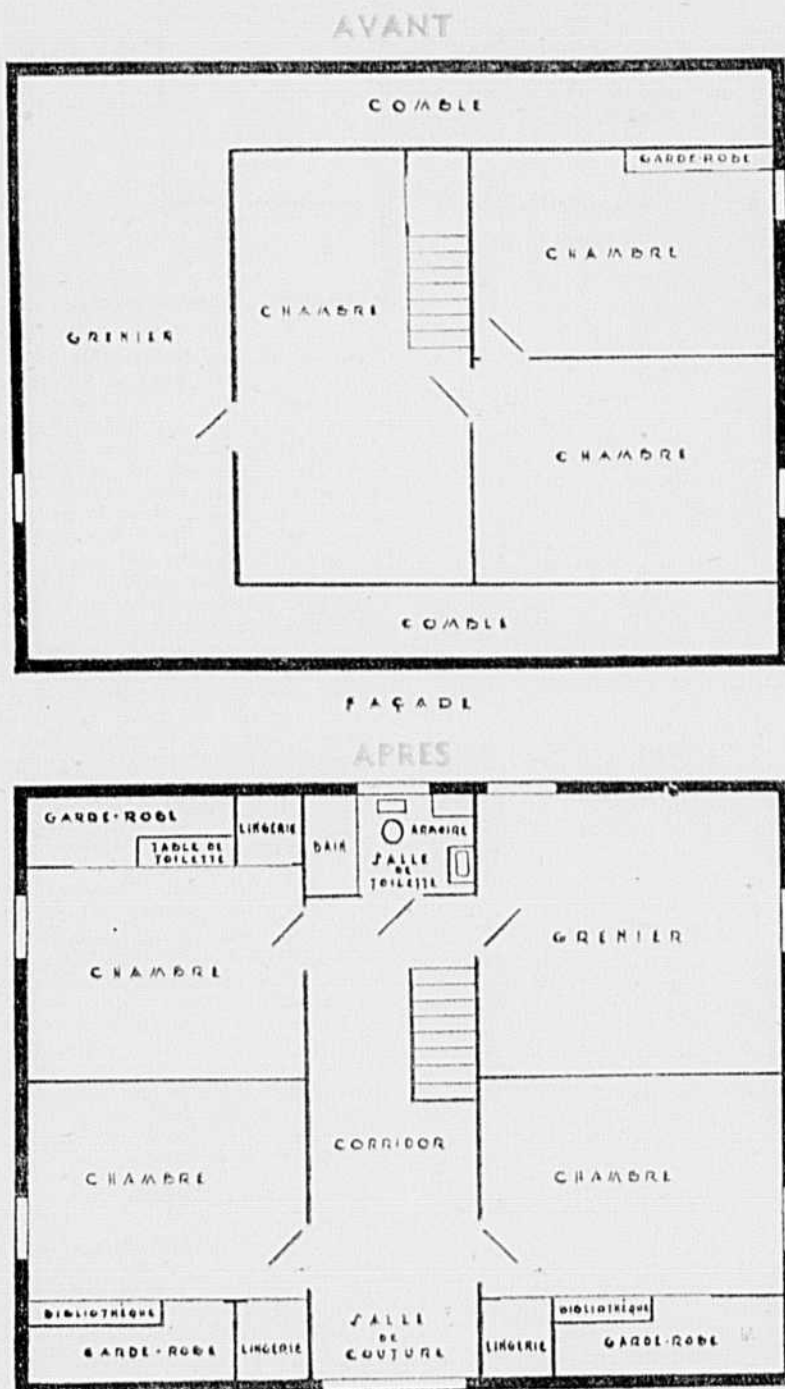
La famille C. Larose de Verchères habite une antique maison de pierre des champs solidement assise sur le bord du fleuve St-Laurent. Sa construction remonte à environ 200 ans. On bâtissait solide en ce temps-là, mais on se préoccupait peu de simplifier la tâche de la ménagère; on ne pensait pas aux "commodités" comme aujourd'hui. Si on y songeait, on en avait une idée certes différente.

La division du deuxième étage, telle qu'elle apparaît sur le plan présenté ici est celle qui avait été exécutée il y a 40 ans. Les Larose, depuis longtemps rêvaient de le réaménager pour en faire un étage commode, pratique et confortable. Ils avaient comme objectif de doter chaque chambre, de sa garde-robe, d'un éclairage convenable, d'aménager une chambre de bain complète, tout en utilisant au mieux les 27'x37' de plancher et les combles profonds de 6'. Une année où la terre, cette grande mangeuse d'argent, réclamait moins. "Il faut donc en mettre sur la terre pour qu'elle rapporte", disait un jour Mme Larose, la famille décida que c'était le "tour de la maison".

Ils avaient eux-mêmes dessiné le plan de cet étage "idéel", pensé et repensé en fonction des besoins de la famille: il y avait à ce moment encore 5 grands enfants à la maison. Ils ont confié le tout à un entrepreneur de la région. Les travaux durèrent 3 mois.

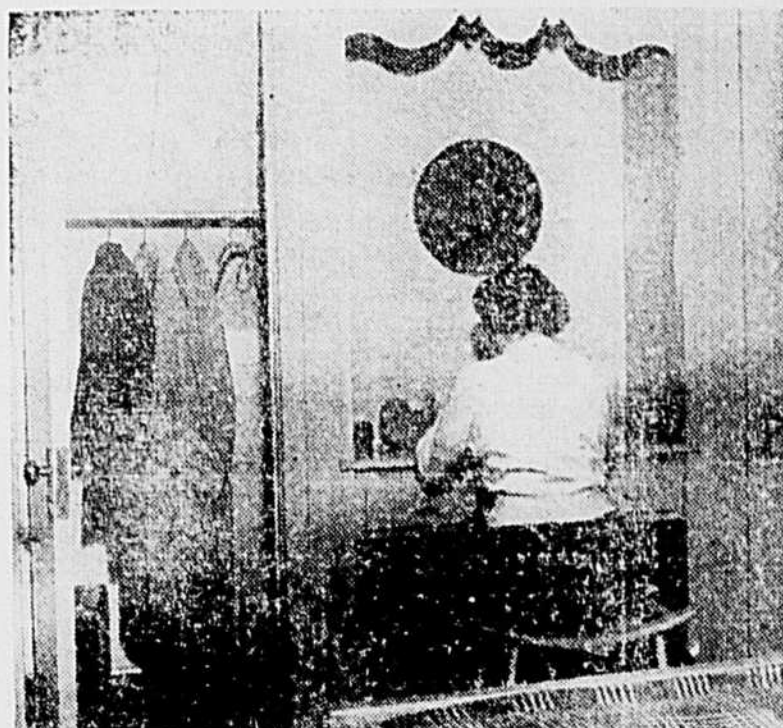
Et voici ce en quoi ils ont consisté: on a d'abord levé une lucarne large de 6 pieds dans le toit de la façade sud-est, avec large de 6' sur lequel monte l'escalier, ouvrant toutes les chambres et le grenier et dont la partie sud-est est devenue salle de couture. En arrière, on a levé le toit sur une largeur de 7' pour aménager dans ce nouvel espace une salle de bain complète dont le plancher mesure 6'x6'. Deux chassiss dont l'un éclaira la salle de bain et l'autre ce qui est devenu le grenier et pourrait être la 4e chambre de l'étage flanquant une armoire murale qui complète l'aménagement de la salle de bain. Chacune des trois chambres, 9'x14' franc, a maintenant dans le comble profond de 6' à la base, garde-robe et lingerie, plus selon les cas bibliothèque, table de toilette et étagère murale.

Mme Larose avait 62 ans quand



elle a vu son rêve réalisé en 1950: elle avait élevé 12 enfants et elle habitait cette mai-

son depuis 1909. Conclusion: "tout vient à son heure à qui sait attendre". M. B.



Détail d'une chambre chez M. C. Larose à Verchères, dans le comble profond de 6' à la base on a aménagé une armoire à lingerie, une garde-robe et au centre, une table de toilette.

— Ci-contre, plan de l'étage de la maison chez M. Larose avant et après les réparations. Le carré de cette maison mesure 30' x 40' et les murs ont à certains endroits jusqu'à 3' d'épaisseur.

Conseils aux peintres amateurs

La qualité du travail double la qualité de la peinture employée.

La préparation

La règle la plus simple à suivre est de vous assurer que chaque surface est ferme, sèche et propre. Les peintures à l'eau devraient être enlevées avant de peindre en lavant avec une solution de phosphate trisodique ou d'ammoniaque ménager. L'humidité est la cause la plus commune des plaintes adressées aux peintres et fabricants de peinture.

Vieilles surfaces de plâtre, béton, ciment ou brique

Lavez murs et plafonds avant d'appliquer la nouvelle peinture. Cela est tout particulièrement nécessaire dans les cuisines et salles de bain. Si la peinture n'est pas trop abîmée et si la surface est ferme, il n'est pas nécessaire d'appliquer une couche d'impression, à moins que vous ne peigniez sur des surfaces de porosité inégale. Si vous avez des

doutes au sujet de la porosité, il vaut mieux appliquer une couche d'apprêt spécial. Étendez cet apprêt ou du shellac sur les trous ou crevasses qui ont été réparés; appliquez ensuite une ou deux couches du fini.

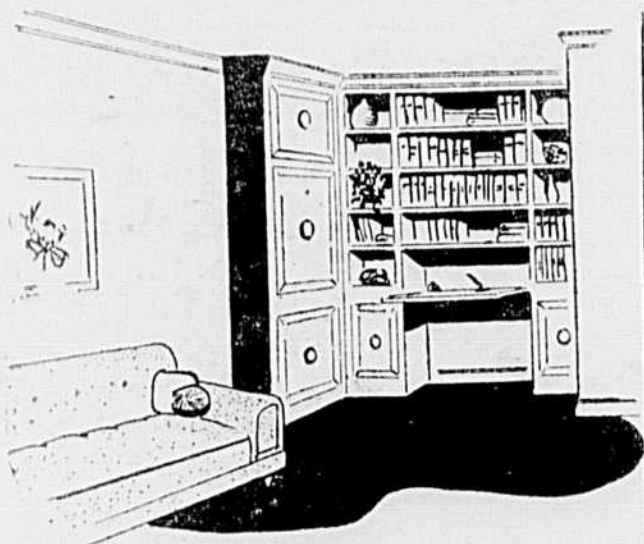
Planche murale (agglomérée)

Plusieurs de ces revêtements sont plus précieux que le plâtre. Appliquez d'abord un apprêt et ensuite les couches de fini. Sur la planche murale agglomérée préalablement peinte, ne posez que sur les surfaces de porosité inégale.

Bois neuf et contre-plaqué

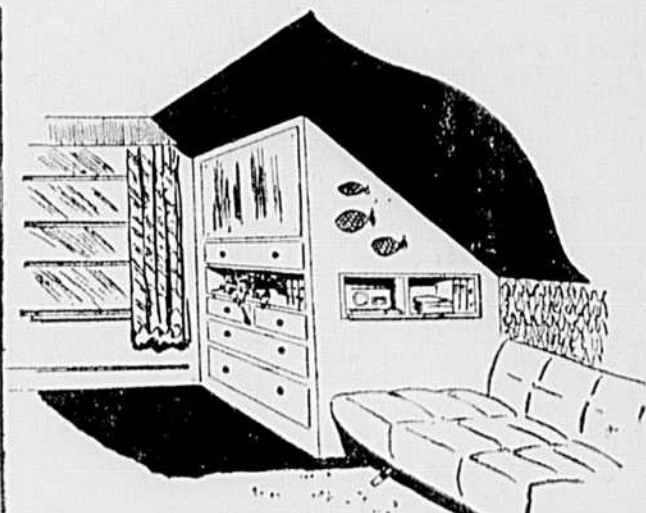
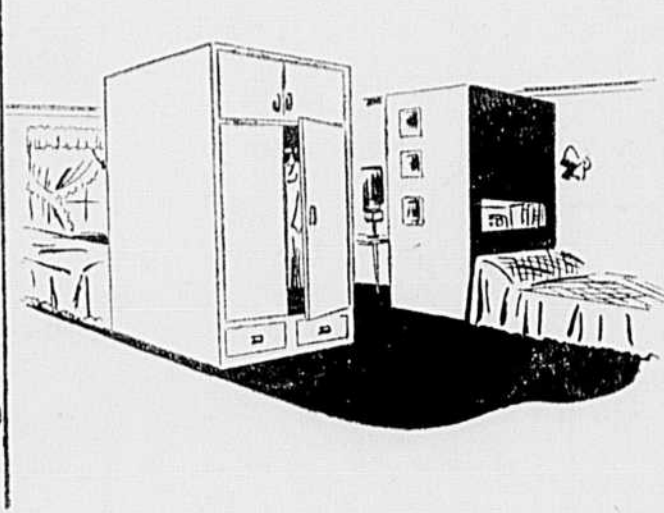
Lorsque vous finissez du bois neuf avec de la peinture ou de l'émail, sabbiez la surface pour la rendre lisse; scellez les nœuds et les écoulements résineux avec (Suite à la page 14)

Le secret du confort: une utilisation rationnelle de l'espace



Deux maisons de mêmes dimensions peuvent être ou bien, ou mal aménagées. Tout dépend de la façon dont on y a utilisé l'espace, du genre de meubles qu'on y a disposés, des petites et grandes commodités qu'on y a installées. Il y a de très petites maisons qui sont des chefs-d'oeuvre d'ingéniosité et qui peuvent rivaliser avec de très grandes pour l'aménagement qu'elles procurent à leurs propriétaires.

Ces vignettes illustrent trois suggestions pour une utilisation de l'espace, susceptible de rendre la maison plus agréable à habiter, de créer des coins d'intimité pour tous les membres de la famille. La première est l'organisation d'une bibliothèque et d'un secrétaire dans un corridor,



dans un coin du salon, ou du vivoir ou peut-être de la salle à manger. La deuxième est un exemple d'aménagement d'un haut de maison, vaste, pas divisé, où couchent plusieurs enfants: l'aménagement prévoit pour chacun son armoire à linge, sa garde-robe, son petit coin à lui pour ses choses personnelles, le tout dans le minimum d'espace et sans compliquer le problème du chauffage en hiver. Les armoires, garde-robes et têtes de lit servent à la fois de têtes de lit et de demi-divisions. La troisième est l'utilisation d'un comble dans une pièce basse et relativement petite. Le lit et l'armoire à linge tassés sous le comble laissent un espace vaste dans cette chambre de jeunes qui aimeront peut-être y installer une table de travail et un coin de bricolage bien à eux.

Source d'eau et pompes

par Louis Tremblay, chef du département "plomberie-chauffage"
Centre d'apprentissage des métiers du bâtiment.

L'eau est un élément essentiel à la vie des hommes, des animaux et des plantes. On parle trop peu d'eau potable; on parle de ponts, de routes, mais très peu d'aqueducs.

Dans certaines municipalités on achète l'eau au gallon: ce n'est pas normal. En fait l'eau est "gratuite" comme la nature l'a prévu. La terre aussi est "gratuite", mais il faut la cultiver pour qu'elle produise. Une même nécessité s'applique à l'eau. Il faut par exemple la puiser soit à la rivière, soit dans un puits qu'on a soi-même creusé. Si la source d'eau est située à un niveau plus élevé que les habitations à desservir, il suffit de la recueillir dans un bassin et de construire les conduites pour sa distribution. Mais il faut souvent aller la chercher dans la terre, creuser pour cela des puits, plus ou moins près des habitations selon les possibilités du sol et du sous-sol. Une fois le puits creusé, il faudra encore pomper l'eau et l'entraîner dans la maison.

Installation de pompe

Songez à l'installation d'une pompe à eau pour la consommation domestique; celle de la ferme et de la maison. Il faut deux conditions préalables: une source d'eau potable suffisante; une pompe appropriée soit électrique ou à gazoline mais de préférence électrique car celle-ci requiert beaucoup moins d'entretien et elle peut être installée dans la maison, pour sa plus grande protection, sans déranger le confort des résidents.

Quelle pompe choisir?

Maintenant quelle sorte, type et grosseur de pompe choisir? Cela dépend de différents facteurs: la quantité de gallons requise pour la consommation quotidienne; 2. la profondeur du puits ainsi que sa distance des lieux à desservir.

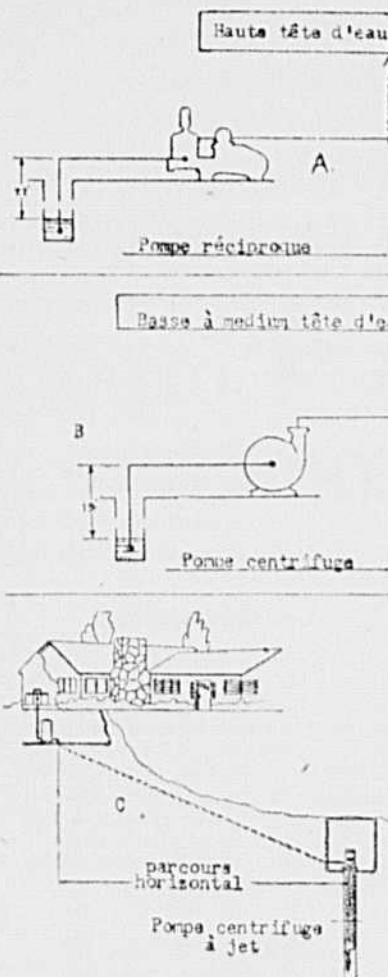
Le tableau suivant donne les quantités minima d'eau requise pour la ferme et l'usage domestique:

- Chaque personne consomme environ 21 gallons d'eau par jour.
- Chaque cheval consomme environ 9 gallons d'eau par jour.
- Chaque vache consomme environ 10 gallons d'eau par jour.
- Chaque cochon consomme environ 1 1/2 gallon d'eau par jour.
- Chaque chèvre consomme environ 1 1/2 gallon d'eau par jour.
- Chaque 75 poulets consomment environ 4 1/2 gallons d'eau par jour.

Il est à noter que dans les bâtiments équipés d'abreuvoirs automatiques pour les vaches, celles-ci boiront de 20 à 30 gallons d'eau par jour de lactation.

Le puits

Il existe différentes sortes de puits: creusé, percé enfoncé. Peu importe la sorte de puits pourvu que l'eau en soit potable. Ce qui est important, c'est de connaître la distance verticale existant entre le niveau d'eau dans le puits et le niveau de l'endroit où sera installée la pompe. Ensuite la distance à parcourir entre le puits et la pompe ainsi que la hauteur verticale entre la pompe et le plus haut appareil à desservir: ceci est toutefois de moindre importance.



Les pompes

Il existe plusieurs genres de pompes sur le marché. Nous en choisissons trois types: soit la pompe réciprocque, la pompe centrifuge et la pompe centrifuge à jet.

Pompe réciprocque

Prenons la première pompe réciprocque (vignette A). Elle est très en vogue pour le puits peu profond c'est-à-dire dont le niveau d'eau n'est pas plus bas que 22 pieds de la succion de la pompe. Il y a différentes grosseurs de pompes: il faut la choisir en proportion de la quantité d'eau requise. Cette pompe "réciprocque" est très efficace, facile d'entretien et de construction robuste. Munie d'un réservoir, elle donne une grande satisfaction. Quant la quantité d'eau est relativement pe-

tite, elle est très efficace et possède une tête d'eau assez élevée ainsi qu'une bonne capacité de succion. Cependant elle n'est pas efficace pour les liquides épais ou malpropres. Son équipement comprend un commutateur à pression et une soupape de sûreté pour une plus grande protection de la pompe. Cette pompe peut procurer une très bonne pression d'eau mais elle est légèrement bruyante. Elle peut être installée dans la cave.

La pompe centrifuge

La pompe centrifuge (vignette B) est aussi en vogue mais différente de construction. Elle possède moins de parties mouvantes et est donc plus facile d'entretien. Elle ne s'adapte pas si facilement que la pompe réciprocque à différentes conditions. Quand vous achetez une pompe centrifuge, il est très important de consulter le manufacturier et de lui fournir les renseignements sur les conditions dans lesquelles cette pompe sera appelée à fonctionner. Elle est silencieuse, son fonctionnement est doux. Elle doit être chargée, n'aimant pas le sable, est normalement limitée à 15 pieds de tête de succion. Il existe différentes formes de pompe centrifuge. C'est un type de pompe relativement efficace pour une grande quantité d'eau et une basse tête d'eau. Elle facilite beaucoup le travail du moteur. Elle est très efficace pour les liquides à propriétés corrosives quand elle est construite d'un produit métallique approprié. Elle peut être installée dans la cave.

La pompe à jet

La troisième, c'est la pompe à jet (vignette C) qui est en réalité deux pompes dans une. Elle est centrifuge dans la partie supérieure et à jet dans la partie inférieure, selon le genre de raccordement. Elle peut pomper l'eau à de grandes profondeurs, même de 100 pieds et plus. Sa capacité de pompage augmente quand la pression diminue c'est-à-dire à mesure que le niveau d'eau du puits monte. De construction très simple, elle ne requiert aucune lubrification. Elle est silencieuse et peut être installée dans la cave.

On peut rendre l'eau potable

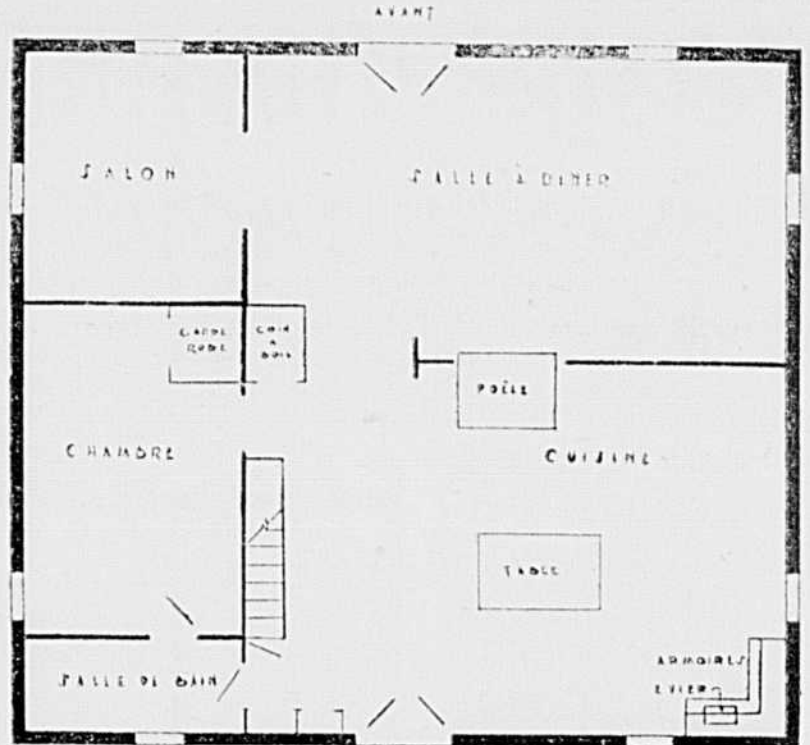
Nous avons jusqu'ici présumé que la source d'eau était potable. Si l'eau en fait ne l'est pas, il y a des moyens de la rendre telle. On conseille toujours de faire analyser par l'Unité sanitaire l'eau de son puits afin de se renseigner sur sa qualité. Il est bon de noter aussi que tout puits nouvellement creusé doit être purifié avant son utilisation. Cela peut se faire avec du chlore mais auparavant, il faut se renseigner sur la quantité et le pourcentage de chlore nécessaire: ceci dépend de la qualité et de la quantité d'eau du puits.

L'eau dure

L'eau à son état pur est libre de calcium et de magnésium mais en traversant le sol, elle devient souvent chargée de ces minéraux, causes de beaucoup d'ennuis. Ils obstruent les conduites de plomberie et croûtent les ustensiles de cuisine, défigurent la surface émaillée des baignoires et autres appareils. L'eau dure nécessite l'emploi d'un adoucisseur d'eau qu'on peut se procurer à prix modique chez les détaillants d'appareils de plomberie. Cet appareil vaut la peine d'être acheté. Mais pour quelques sous de plus vous pouvez vous procurer un autre appareil: sans moteur électrique, ce dernier fonctionne entièrement sous l'action de l'eau. Il est économique au point de vue opération.

L'eau, adoucie exige moins de savon, ne brise pas les fibres des tissus; son emploi habituel pour la lessive prolonge la durée du linge. Elle ménage la tuyauterie d'eau chaude et froide et par le fait même devient un réel facteur d'économie.

Louis TREMBLAY



Pendant 15 ans, M. et Mme E. Bourque, du temps où ils cultivaient une ferme à St-Pie de Guire, avaient rêvé d'installer des commodités dans leurs maisons. Et ils ont réalisé leur rêve d'une façon qui tient compte à la fois des exigences de la maison et de la ferme. Ils ont remplacé la pompe à bras par une pompe à moteur; l'antique "trappe" de la cave par un escalier confortable dont l'entrée sert d'armoire pour les ustensiles de nettoyage et autres; ils ont construit près de la porte d'entrée un vestiaire pour les chaussures et vêtements de travail des hommes; ils ont taillé à même la chambre, avec porte sur la chambre et sur la cuisine, à deux pas du vestiaire et de la porte d'entrée arrière, une chambre de bain complète; ils ont construit sous l'escalier de l'étage, un coin à bois et une armoire tout-usage; ils ont ajouté aux armoires de cuisine, l'évier et ses robinets à eau chaude et froide (l'évier et la pompe étaient auparavant sous l'escalier de l'étage). Et voilà: les hommes qui entrent de la ferme sont bienvenus dans cette cuisine car ils ont à portée de la main l'endroit où ils se feront une "toilette d'intérieur" et la fermière a diminué de moitié son "millage" d'une journée pour aller du poêle à l'évier et aux armoires. Le carré de cette maison mesure 32' x 28'.

Conseils...

(Suite de la page 13)

du shellac et appliquez une première couche de peinture de fond. Sablez légèrement, époussetez soigneusement et appliquez ensuite les couches de fini.

Si vous avez l'intention de vernir, de teinter ou de cirer ces surfaces, sables et époussetez avec soin avant d'appliquer la Teinture à bois, le vernis, le Vernis Satin, le shellac ou la cire.

Certains bois contre-plaqué, étant donné leur grain soulé, ont tendance à fendiller en vieillissant; on peut leur donner un fini plus lisse et plus durable en appliquant une couche de Bouchepores suivant le mode d'emploi, avant d'appliquer la peinture de fond, vernis, shellac ou cire. Si vous teintez, appliquez la teinture au préalable, laissez sécher et scellez avec un Bouchepores.

Application

1. Lisez et suivez le mode d'emploi.
2. Il est essentiel que tous les pigments soient mélangés jusqu'au fond de la boîte pour que toute la peinture ait la même consistance. Vous obtiendrez de meilleurs résultats en mélangeant fréquemment.
3. Pour appliquer une peinture à l'huile, servez-vous d'un pinceau de 3 1/2 ou 4 pouces, ou d'un rouleau. Commencez par finir le plafond.

Peinturez une bande de trois pieds d'un bout à l'autre du plafond, donnant les derniers coups de pinceau de chaque section dans le même sens. Finissez une autre bande de trois pieds, etc., jusqu'à ce que le plafond soit fini.

Sur les murs latéraux, commencez au plafond et, graduellement vers le bas, peignez des bandes de trois pieds carrés. Peinturez verticalement, ensuite horizontalement et finissez en étalant la peinture verticalement, vers le plafond. Finissez par bandes de trois pieds, du plafond à la plinthe et répétez cette procédure jusqu'à ce que le mur latéral soit fini. La plupart des striées de pinceau disparaîtront quand la couche finale sera sèche. Laissez sécher suffisamment entre les couches.

Couvrez les planchers avec des bâches ou des journaux pour éviter les éclaboussures. Quand vous peignez des plafonds, il est bon de placer des madriers entre les marches de deux escaliers en guise d'échafaudage. Cela vous permet de peindre une plus grande surface sans avoir à monter et à descendre continuellement de l'escalier. Prenez toutes les précautions nécessaires lorsque vous serez d'échafaudage ou d'échelles.

ADRESSES A CONSERVER

Pour des plans de maison:

Corporation centrale d'hypothèque et de logement
Bureau-chef, Ottawa, Ont.

Pour des plans gratuits d'utilisation des contre-plaqué et des planches murales dans la décoration, la réparation, et le réaménagement des maisons et bâtiments de ferme:

Abitibi Power And Paper Co. Ltd.
408 University Ave, Toronto, Ont.
McMillan & Bloedel Sales Ltd.
308, St-Patrick, Ville La Salle,
C.P. 650, Montréal.

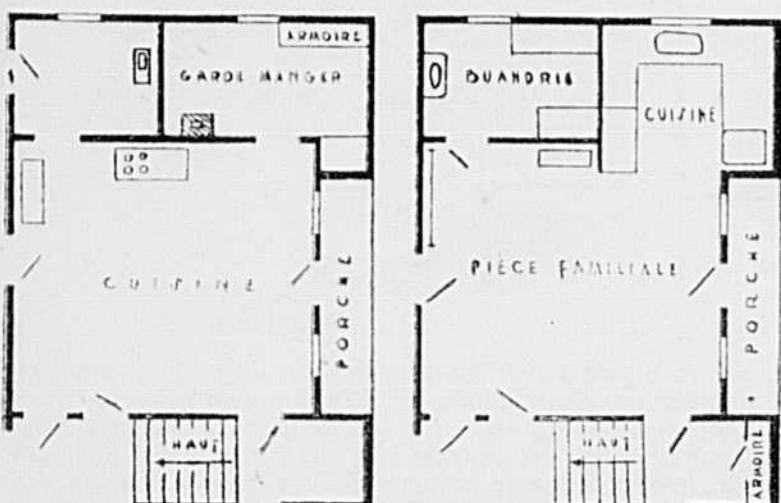
Pour des brochures et dépliants gratuits sur la décoration d'intérieur, l'utilisation des produits canadiens: peintures, vernis et autres:

Canadian Paint Varnish & Lacquer Association Inc.,
1374 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

Pour les dépliants sur le posage et la finition des planchers de bois durs et en général sur l'utilisation de nos bois durs dans la construction de nos maisons:

Canadian Lumbermen's Association
27 Ave Goulbourn, Ottawa, Ont.

Demandez partout les textes français et spécifiez le nom de La TERRE DE CHEZ NOUS le journal qui est à votre service.



Dans une maison de ferme — Un exemple d'aménagement à même une grande cuisine, une pièce à débarras, une dépense froide devenue inutile parce qu'on a fait l'acquisition d'un réfrigérateur, d'une cuisine moderne, d'une salle à manger en même temps vivoir avec secrétaire et bibliothèque, et d'une buanderie familiale où un évier cuve est à la disposition des hommes et des enfants.

Nos lecteurs...

L'OPINION RURALE

...nous écrivent

N.B. — Vu l'abondance du courrier destiné à l'Opinion Rurale, voici quelques règles qu'on voudra bien considérer comme des recommandations, qui doivent servir de guide dans le choix des lettres à publier. 1—Intérêt général suffisant du sujet ou des sujets traités; 2—Présentation claire et directe de l'exposé; 3—Brièveté du texte; 4—Fréquence des envois (chacun son tour!). Et qu'on n'oublie pas que les textes publiés sous cette rubrique sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs qui doivent en conséquence toujours s'identifier à la pleine satisfaction de la rédaction.

A propos du mouton

"La Terre de Chez Nous" résumait récemment une conférence du professeur Howell de l'Université de Saskatchewan. Ce zootechnicien aurait exprimé l'avis que l'élevage du mouton rapporte présentement deux ou trois fois plus que l'élevage des bovins de boucherie.

Poursuivant son exposé, il aurait dit qu'une mise de fonds de mille dollars, en élevage ovin, rapporte en moins d'un an des revenus bruts de mille à quinze cents dollars, tandis que la même somme investie dans l'élevage des bovins de boucherie ne produit que cinq cents dollars.

Il aurait renchéri, en disant: "et je ne tiens pas compte du fait que la production d'agneaux de boucherie requiert moins de temps que la production du bœuf".

Que le savant professeur exagère un tant soit peu, nous n'en doutons pas. Certains faits nous portent par ailleurs à croire qu'il n'est coupable que d'une métophorie.

Les cours qui ont prévalu aux marchés publics canadiens, en 1956, nous en fournissent un premier indice. Le prix moyen payé pour les bouillons de choix y fut, en effet, de \$18 les cent livres (poids vif), soit une baisse de 55 cents comparativement à l'année précédente, tandis que l'agneau accusait une hausse de \$1 les cent livres, étant passé de \$18.85 à \$19.85.

Établissant à quoi correspondent, en "unités ovines", une vache et son veau, on peut grâce à cette échelle de prix évaluer d'assez près la théorie du savant professeur.

On admet généralement qu'une bête à cornes consomme autant de fourrages (et plus de céréales) que six brebis. Si l'on considère, à la lumière de cette corrélation, que six brebis produisent — depuis l'ovule jusqu'au poids du marché — au moins six agneaux en moins de douze mois, et que ces derniers peuvent rapporter aux environs de \$90, il y a lieu de douter qu'une vache de boucherie puisse égaler leurs per-

formances avec son veau. Tout éleveur averti dira que nous sommes extrêmement conservateur en évaluant la production de six brebis à six agneaux de 75 livres.

Voyons l'opinion de certains cultivateurs qui se sont mis résolument à faire du mouton, tel ce jeune immigrant breton qui disait lors de la dernière assemblée générale de l'association des éleveurs de moutons du Nouveau-Brunswick: "... le mouton est une solution pour augmenter notre productivité..."

Il citait encore cette observation d'un vieux berger de la Vienne: "Une brebis élève en quelques mois, un petit qui vaut plus qu'elle-même, tandis que chez les bovins, il faut pour cela attendre au moins deux ans".

Nous pourrions citer plusieurs exemples de cultivateurs qui, par le mouton, ont mis en valeur des terres d'assez grande superficie sans pour cela y consacrer trop de capitaux ou de main d'œuvre onéreuse.

Qu'un renouveau ovin ne soit pas déjà amorcé dans l'est du pays, il faut l'attribuer au fait que nos dirigeants ne semblent pas croire au mouton... ou du moins en aborder l'élevage de façon rationnelle, i.e. en troupes assez considérables et rentables. L'éleveur qui soigne 100 ou 200 mères vous en dira davantage, surtout en ce qui a trait aux difficultés d'acquiescer une certaine formation professionnelle par l'entremise de...

De ces considérations, il ne faudrait pas déduire que le mouton constitue une panacée pour guérir les maux de tous les cultivateurs qu'un indice de productivité trop peu élevé a conduit au bord du précipice. Cependant, lorsqu'on entend des personnalités de notre

monde rural opiner pour l'élevage des bovins de boucherie, comme ersatz à une industrie laitière chancelante, on peut se demander s'ils ont pensé au mouton. Leur attitude à l'égard de l'élevage des bovins de boucherie nous rend également songeur.

Robert SAMSON, agronome

Culture française

Monsieur le Rédacteur,

A M. Ostiguy, à propos de culture française! Si je vous conseillais de lire, vous penseriez peut-être que je vous crois ignorant, ce qui serait faux. Et puis vous avez le courage d'écrire et de signer votre nom, ce qui est tout à votre honneur. Je vous remercie.

A ce sujet, j'ai reçu des lettres anonymes menaçantes où l'on me traite de communiste. Cela n'est pas à l'honneur de la culture française. Une campagne de civisme est en cours dans notre province. Il est à souhaiter qu'elle aura l'appui de tous les gens bien pensants.

Pour ce qui est de l'aide aux Universités, je crois que la culture française est de grandeur nationale et qu'elle peut être à la hauteur de la culture anglaise au Canada. Notre premier ministre n'est-il pas un canadien français?

Je ne sache pas que les allocations familiales, les pensions de vieillesse, la contribution fédérale aux écoles spécialisées, aient nui à la culture française. Bien au contraire.

Ce qui nuit à notre religion et à notre culture, "C'est la corruption et l'alcoolisme". Pensez-y bien Monsieur!... Paul DUBOIS, r.r.l. Terrebonne.



Un bon veau de lait

D'après M. Henri Girard, du ministère fédéral de l'Agriculture, on note une différence de 10 cents la livre entre le prix d'un bon veau et un veau commun. M. Girard est d'avis qu'il vaut mieux élever des porcs que des veaux d'herbe. Les veaux doivent être abattus quand ils ont doublé le poids à la naissance. Cela exige 700 lbs de lait. C'est payant chaque fois que le lait est vendu pour la transformation, donc chez 70% des cultivateurs. La demande actuelle exige un veau abattu de 120 à 130 lbs (poids vif: 180 à 190 lbs).

Pour obtenir un bon sirop

A la suite d'expériences faites à la sucrerie expérimentale provinciale, affirme M. J. Méthot, chef de la division de l'acériculture, il faut évaporer l'eau d'érable le plus rapidement possible dans les premiers stades de l'opération, c. à d. tant que sa teneur n'est pas de 15%. De 15 à 65%, il faut procéder plus lentement et faire mijoter le sirop plus longtemps. Une campagne est entreprise en ce sens auprès des fabricants d'évaporateurs pour les amener à modifier leurs appareils.

Mise en garde à propos de l'eau dure

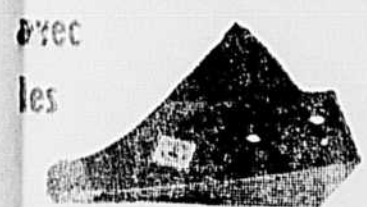
Selon M. Clément Rodrigue, professeur à Oka, l'eau dure n'affecte pas la production du lait. Il met les cultivateurs en garde contre une certaine réclame faite autour de dispositifs pour adoucir l'eau qui favoriserait une plus forte production de lait. Il cite à ce propos une expérience judicieuse de la station expérimentale de Virginie qui n'a trouvé aucune différence entre l'eau douce et l'eau dure quant à la production des vaches laitières. On a même constaté que les meilleurs records de production ont été obtenus là où l'eau était dure.

Produits à ne pas mélanger

Certains fongicides, insecticides et autres produits pour vergers sont incompatibles, c. à d. que les uns ne doivent pas être mélangés aux autres. Pour éviter des méprises aux pomiculteurs, le Bureau de la Protection des Plantes a préparé une table de compatibilité des principaux pesticides du verger indiquant les insecticides et fongicides qui ne doivent pas être mélangés. On peut obtenir cette table en s'adressant au Service de l'Information et des Recherches à Québec ou à 306 rue Craig, à Montréal.

(Résumés de divers communiqués provenant des ministères de l'Agriculture de Québec et d'Ottawa auxquels on peut s'adresser pour plus de précisions.)

Labourez
plus rapidement,
plus facilement,
à un coût MOINDRE



Socs DE CHARRUE
DUCTALLOY
GOLD TIP

Des milliers de fermiers l'ont prouvé! Les socs de charrue DUCTALLOY GOLD TIP sont la réponse aux problèmes des socs de charrue... Moins de brisures, plus longue durée, plus d'arpents labourés par dollar! DUCTALLOY combine la résistance de l'acier contre les secousses avec la durée de la fonte — pour offrir les socs de charrue les plus résistants à l'usure et d'une plus longue durée. Essayez les socs GOLD TIP ce printemps et vous serez de notre avis! Procurez-vous-les chez votre vendeur d'équipement de ferme.

Demandez à votre vendeur ou écrivez à:

The OTACO Limited,
Orillia, Ont.
ou à
515, Viger, Montréal



Le capitaine épargne en vue
d'aménager un atelier chez lui

Le premier officier épargne
en prévision de son mariage

TOUS DEUX ont
un compte en banque
et un motif pour épargner

Ils forment une équipe, mais chacun a son propre motif pour épargner et s'est fixé un objectif financier et un délai pour l'atteindre.

Un compte en banque répond à tous les besoins de l'épargnant. La somme dont vous disposez, quelle qu'elle soit, suffit pour commencer et vous y ajoutez, n'importe quand, ce que vous voulez.

Les banques à charte ont ouvert l'an dernier quelque 500,000 nouveaux comptes, ce qui en a porté le total à près de 10,500,000. Les titulaires de ces comptes savent qu'un compte en banque est le moyen le plus simple, le plus sûr et le plus commode pour accumuler de l'argent en toute sécurité.

Faites fructifier vos économies à la banque, vous aussi.

LES BANQUES À CHARTE DESSERVANT VOTRE VOISINAGE

PAGES

DU

FOYER

la fermière



Nouveaux rites, nouveau jeûne

CETTE année pour la deuxième année la Semaine sainte sera célébrée partout avec de nouveaux rites. Nouveaux rites qui ont été jugés plus logiques, plus profonds dans leur signification et plus susceptibles d'être compris par la foule des chrétiens de notre temps, que ceux auxquels nous étions habitués.

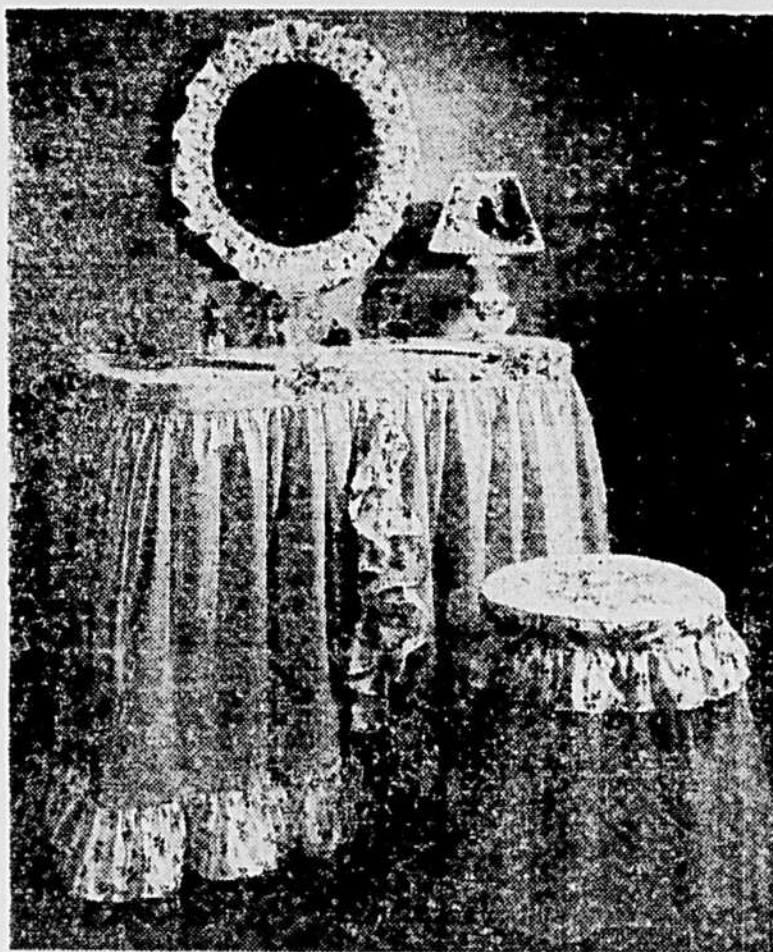
Le changement majeur est certes l'heure des cérémonies : du matin, les offices ont été reportés l'après-midi et le soir. Le reposoir du Jeudi Saint n'a plus lieu comme auparavant toute la journée mais seulement après l'office du Jeudi saint jusqu'à minuit. On célèbre l'Office du Vendredi Saint à 3 heures de l'après-midi, heure approximative de la mort de Notre-Seigneur, et les fidèles sont invités à communier, ce jour-là, d'hosties consacrées la veille et conservées au Reposoir au lieu de l'unique Hostie qui jadis servait à communier le célébrant de l'Office du Vendredi saint. Enfin la célébration de la Vigile pascale avec ses rites nouveaux ses baptêmes solennels, renouvellement des promesses du baptême est toute faite pour nous imprégner de l'esprit et de la joie de Pâques.

Nos Seigneurs les Evêques quand ils ont réclamé ces changements auxquels Rome a accédé, ont pensé aux citadins, aux travailleurs privés de par leur travail de la possibilité de participer aux célébrations religieuses de la Grande Semaine. L'Ordo de la Semaine sainte remontait en effet au temps où cette semaine entière était chômée dans les pays catholiques. Mais ne sommes nous pas aussi du nombre de ces travailleurs favorisés par ces réformes ? Même si notre horaire de travail est plus souple que celui d'un salarié ?

Il en est ainsi de la nouvelle loi du jeûne eucharistique. "Trois heures de jeûne d'aliments solides et de boissons alcooliques et une heure seulement de jeûne d'aliments liquides" ... A ces conditions, toutes les familles de cultivateurs, même celles qui ont un "gros train" pourront prendre l'habitude de la communion fréquente, sans héroïsme de leur part. Malgré les distances, les longues routes, les messes tardives qui sont notre partage dans la plupart de nos paroisses. Même les mères de famille qui doivent se lever tôt et qui ne pouvaient physiquement supporter de rester à jeun; même les pères de famille chargés d'une lourde besogne les matins du dimanche comme ceux de la semaine et dont l'estomac commandait un déjeuner avant d'aller à la Messe, tout notre monde pourra communier plus facilement. Le désir de communier ne sera même plus une occasion de désertir la grand-messe, messe paroissiale par excellence.

Il me semble que notre Mère l'Eglise a un titre spécial à notre reconnaissance, à nous gens de la campagne. Reconnaissance pour nos enfants qui ont besoin de communier souvent pour conserver l'état de grâce; pour nos jeunes dont l'adolescence et la jeunesse est chargée de périls nouveaux pour leurs âmes et que nos foyers, si chrétiens soient-ils, n'arrivent pas toujours à protéger. Que notre accès à la "vie religieuse paroissiale" soit déjà plus facile avec nos chemins ouverts, nos automobiles, c'est une autre réalité dont nous avons peut-être négligé de profiter à fond. Et pourtant, nous savons à quel point nous en avons besoin.

On nous jette parfois à la tête de belles affirmations comme celle-ci: "les campagnes et la vie à la campagne sont des forteresses de la Foi" ... Qu'on se gargarise en public d'affirmations de ce genre, c'est sans importance si le tout ne réussit pas à nous endormir sur de faux lauriers. Après tout, ceux qui les font ignorent le plus souvent nos difficultés, qui pour être différentes de celles des citadins n'en sont pas moins réelles et rudes. C'est nous qui le savons. Si les nôtres ont des défaillances, si faciles apparemment, quand ils nous quittent pour un autre milieu de vie, n'est-ce pas un lourd sujet d'inquiétudes pour les parents chrétiens que nous voulons être ? **Marthe BEAUDRY.**



NOTRE PATRON GRATUIT. Quelle jeune fille ne rêve pas d'agréablement sa chambre à coucher d'une table de toilette ! Quand un grand-frère complaisant a consenti à lui tailler une table et un tabouret, il lui reste à décorer le tout. Voici une suggestion : le modèle porte le numéro E-2518-F et vous pouvez l'obtenir moyennant la somme de dix sous pour frais de poste et de manutention, en écrivant au RAYON du CROCHET, La Terre de Chez Nous, 515, rue Viger, Montréal (24).

Le coin de l'U.C.F.

Journées d'études provinciales

Depuis quelques années, à chaque printemps, l'U.C.F. organise des journées d'étude dites Provinciales parce qu'elles groupent les membres des bureaux de direction de chacune des fédérations diocésaines. L'endroit et la date varient un peu selon les circonstances. Quant aux sujets mis à l'étude, ils sont choisis selon les besoins du mouvement. Parfois, ils ont trait au rôle des officières, parfois ils mettent en valeur les buts de l'Association, etc.

Toute organisation quelle qu'elle soit si elle veut travailler d'une façon effective doit posséder des règlements qui, tout en précisant son idéal, déterminent les responsabilités et des membres et des dirigeantes. Cette année, l'U.C.F. a mis à son ordre du jour, l'étude et l'amendement de ses constitutions, c'est à dire, l'ensemble des lois et règlements qui déterminent et orientent le travail de tous ceux et celles qui en font partie ou la dirigent.

Ces journées d'étude ont, cette année, une importance primordiale. Elles donneront à nos respon-

sables de l'U.C.F. dans les différents diocèses, l'occasion d'approfondir leurs connaissances sur tout ce qui touche l'U.C.F. et leur apporteront en même temps, les lumières nécessaires pour pouvoir répondre à bien des questions et des objections.

Nous comptons que l'expérience de nos dirigeantes, jointe aux études préalables qu'elles ont déjà faites sur ces projets de Constitutions apporteront à la lumière pour nos études et une plus profonde compréhension de nos communs problèmes.

Marie DUPUIS,
sec. provinciale.

Joyeuses
Pâques
à toutes nos
lectrices
et amies

PRELARTS et TUILES de Caoutchouc

Nous vendons et posons "cimentés ou ordinaires" préarts et tuiles ainsi que coupons de toutes sortes — dans comtés Joliette, l'Assomption, Montcalm, Berthier, sans aucune charge additionnelle.

SERVICE RAPIDE

INSTALLATION EXPERTE

PRIX RAISONNABLE

Jean-Paul Poirier

67, Place Bourget Nord
JOLIETTE, P.Q.

PL. 6-4171

GROS ET DETAIL

BILLET

Je ne l'ai pas lu...

C'EST un fait : de nos jours, peu de gens lisent. Quand je dis : lisent, ce n'est pas pour désigner ceux qui se délectent dans tous les journaux de fin de semaine, bons, pas bons ou défendus; je ne désigne pas non plus ceux ou celles qui connaissent la couverture et les titres d'une multitude de livres afin de pouvoir laisser croire qu'ils ou qu'elles les ont lus... Non. Je pense à cette catégorie de personnes qui croient que la lecture est une forme de loisir, un complément de culture. Un bon livre, c'est si souvent plus vrai, plus sincère qu'un ami... Par contre, il y a des personnes qui lisent sans profit. Elles ne repensent pas leurs lectures et surtout se gardent bien d'en discuter. Elles ont peur d'exprimer leur opinion. Elles diront un oui ou un non par-ci par-là, au cours d'une conversation, mais ne liront pas ce qu'elles pensent.

A la réunion mensuelle de l'U.C.F. l'étude est à l'honneur. Texte en main, la responsable alimente la discussion. Les participantes pour une bonne moyenne ont en main le bulletin d'étude. Donc, normalement, elles sont au courant des articles qu'il contient.

Dernièrement, dans une paroisse, l'étude portait sur le sujet du mois: l'esprit de famille. La responsable s'efforçait à faire jaser les membres. On ne répondait que des "oui", "non", "C'est pas mal", "Il s'en va", "le conserve qui rent". Ces réponses n'étaient pas vraiment satisfaisantes. Alors, la présidente demande: "Avez-vous lu votre sujet d'étude?" Quelques-unes ont répondu: "Non, je ne l'ai pas lu". A la sortie, je demandai pourquoi elles ne préparaient pas par la lecture approfondie les points soumis à l'étude. Leur équipe. On me répondit sans gêne: "Je l'avais lu, mais je ne voulais pas être obligée de discuter, de donner mon opinion pour ensuite me faire contredire".....

Je fus renversée par un tel raisonnement. A force de ne pas émettre nos opinions, les autres nous imposent la leur. A force de ne pas vouloir entrer dans la lutte pour la défense de notre idéal, de notre civilisation, de notre mode de vie, les autres passent devant nous. Avant d'avoir peur des autres, il faudrait peut-être avoir peur de nous... qu'en pensez-vous?

Marie DUPUIS

Le Courrier

"La Terre de Chez Nous" répond ici aux demandes de renseignements et de conseils qui lui sont adressées par ses abonnés. Avec sagesse et prudence la directrice de cette rubrique s'efforce de résoudre les problèmes familiaux, moraux, domestiques, sentimentaux ou autres qui lui sont soumis. Toute discrétion est parfaitement gardée. On peut donc écrire en toute confiance: LE COURRIER DE LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 avenue Viger, Montréal, 4, Qué.

Directrice: MARIE-LUCE

R. — A Louise-Marie qui se plaint de manquer d'enthousiasme, de passer par des moments de découragement et qui a 20 ans.

C'EST normal et ce ne l'est pas d'être triste à 20 ans... Rares sont les personnes qui 365 jours par année sont également gaies, enthousiastes, entreprenantes et courageuses. Même si elles vous semblent l'être et même si elles ont 20 ans. Par ailleurs, peut-être êtes-vous une de ces natures sensibles, impressionnables, vulnérables à la joie comme à la peine? En ce cas, ce serait assez "normal", étant donné votre tempérament et vos dispositions naturelles, d'être sujette à des moments de "mélancolie" comme vous dites.

Vous avez eu au surplus peut-être plus d'occasions dans votre vie passée, de souffrir que de vous réjouir: ceci ne veut pas dire que vous n'êtes pas capable de joie et de bonheur. Peut-être manquez-vous de confiance en vous? Vous avez eu une déception qui a heurté votre sensibilité et votre orgueil aussi sans doute? C'est une indication que vous avez beaucoup d'amour-propre et que vous acceptez mal les échecs; la conscience que vous avez de vos imperfections, de votre faiblesse vous déprime. Chère amie, il faut faire acte d'humilité, d'abord, accepter d'être ce que vous êtes, un peu comme les autres de votre entourage, un mélange de qualités et de défauts, de bonnes et mauvaises tendances. N'ayez pas peur de cette vérité qui est celle de tous les humains que nous sommes et soyez charitable pour vous: aimez-vous de la bonne façon, avec les bons et mauvais côtés de votre nature. Il se peut que vous ayez besoin de tonifier votre organisme: consultez à l'occasion un bon médecin afin de savoir si votre pression artérielle, votre hémoglobine, le dosage de sucre dans votre sang est satisfaisant. Puis, cultivez l'optimisme. Choisissez des amis qui vous encouragent à vivre et vous apprécient pour ce que vous êtes; fuyez les gens tristes qui vous remettent malgré vous en face des tristesses de votre vie. Ornez votre chambre en gaieté et portez de préférence des vêtements gais: ces choses nous influencent à la longue. Faites des petits projets, très réalisables et ne les abandonnez pas sans de bonnes raisons. Après avoir réussi ces petits projets sans importance, vous aurez acquis l'audace de songer à de plus vastes que vous mèneriez également à bon terme.

Q. — J'ai 14 ans et j'aime un garçon de 15 ans; Je ne voudrais pas l'aimer mais c'est plus fort que mon vouloir. Je l'ai déjà embrassé. Est-ce une faute grave d'embrasser un garçon à mon âge. Je suis timide et cela me gêne de le demander à ma mère ou à un prêtre. Répondez-moi vite.

UNE QUI A HATE DE SAVOIR

R. — Chère amie, il n'y a pas d'âge où c'est une faute d'embrasser.

SOULAGEMENT RAPIDE
des douleurs dues aux

NÉVRALGIES

Quand vous souffrez de Névralgies, Maux de Tête ou Douleurs Musculaires vous voulez du soulagement, et vous le voulez vite... C'est ASPIRIN qu'il vous faut! Un comprimé commence à se désagréger presque à l'instant même où vous le prenez — et, par conséquent, commence à soulager cette douleur presque instantanément!

Demandez Toujours

ASPIRIN
UN PRODUIT BAYER

ser un garçon et un autre où ce n'est pas une faute. Accorder un baiser à un garçon qu'on aime c'est la chose la plus naturelle au monde, et le baiser est chaste aussi longtemps qu'il est un simple témoignage d'affection. Quand il s'y ajoute une recherche d'émotion, de plaisir sensible ou sensuel, il ne l'est plus. Comme nous sommes faits d'esprit et de chair, c'est très facile de passer du baiser chaste au baiser sensuel, voilà pourquoi on conseille la prudence aux jeunes gens à ce sujet et au sujet de tous les témoignages sensibles d'affection, comme le fait de se tenir par la main, la taille, le cou. Chère amie, si vous voulez vous former une conscience droite à ce sujet, je vous invite à vaincre votre timidité et à consulter votre confesseur chaque fois que vous aurez un doute. Vous éviterez des inquiétudes, des craintes inutiles et vous apprendrez aussi à vous connaître, à connaître les garçons et leurs réactions: ceci est nécessaire pour votre gouverne personnelle. Si ce jeune garçon vous attire et vous plaît, pourquoi vouloir qu'il en soit autrement? Voyez tout de suite s'il a des qualités de cœur, de caractère, d'esprit de travail et d'ambition, un désir habituel de bien faire qui vous justifieraient de le considérer réellement comme un garçon "aimable". Et faites en sorte d'être pour lui une véritable amie, c'est-à-dire celle qui l'encouragera et l'aidera à bien faire, à devenir un homme de cœur et de tête. Otez-vous tout de suite de la tête que le garçon qui vous aime, c'est celui qui vous embrasse et celui que vous aimez, celui que vous avez le goût d'embrasser. Ceci n'est pas encore de l'amour, c'est un tout petit commencement situé au niveau de l'attrait que vous avez l'un pour l'autre. On ne peut pas facilement se défaire d'un attrait de ce genre; il ne faut pas accepter qu'il soit "plus fort que son vouloir"... C'est-à-dire qu'il faut rester maîtresse de ses sentiments et de son cœur, et ne pas céder nécessairement à un attrait qui est réel, mais tient surtout à sa constitution physique. Écrivez encore à Marie-Luce si le cœur vous en dit, mais cela ne vous dispense pas de vaincre votre timidité...

Q. — S'il-vous-plait un moyen de faire allonger les cheveux?
ROSE FANEE

R. — On suggère avant le lavage des cheveux, un massage à l'huile d'olive chaude, ou à l'huile de ricin chaude, suivi de l'application sur le cuir chevelu d'une compresse chaude, aussi chaude que vous pouvez l'endurer, gardée jusqu'à ce qu'elle tiédise.

R. A. Mary.
Vous êtes plus grande que la moyenne des filles, voilà pourquoi votre entourage en parle, pas dans l'intention de vous faire de la peine, mais parce qu'on remarque toujours ce qui sort de l'ordinaire. Si vous étiez toute petite: on dirait: "tu es donc petite!" et vous trouveriez la chose également désagréable. Il faut tout de suite développer une attitude optimiste à ce sujet. Ce n'est pas un déshonneur: c'est une particularité physique qui peut avoir, comme celle d'être très petite ou très grosse, des avantages et des inconvénients. Essayez de l'oublier vous-même et votre entourage fera comme vous le jour où elle cessera de vous être un souci.

Q. — Voulez-vous me donner l'adresse de l'institution qui place des enfants dans des familles de cultivateurs?

UNE QUI A HATE DE SAVOIR

R. — Puisque vous demeurez dans les environs de Montréal, je vous donne l'adresse suivante: "Les Hommes Notre-Dame", 8147 est Sherbrooke, Mtl 5.

R. A. E. qui aime R.T.
Voilà un petit cœur qui s'éveille. C'est tout à fait de votre âge de commencer à remarquer les jeunes garçons et à sentir que vous avez quelque attrait pour les uns et pas du

Le Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve d'invention
25¢
écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCURER DE BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE EST MONTRÉAL

tout pour les autres. Il faut garder cela dans le fond de votre cœur, n'en rien laisser paraître, essayer tout simplement de savoir ce qui vous attire et ce qui vous repousse. C'est aux garçons à déclarer leur amour, pas aux filles. Acceptez les taquineries de votre entourage, riez avec eux... c'est la meilleure façon de ne pas devenir rêveuse et sentimentale. Vous n'avez pas besoin de vous rougir les lèvres pour être jolie à votre âge... Vous voulez faire comme les plus grandes? Ma foi, il n'y a pas de mal à cela. Yvon signifie actif, brillant; Edith, heureuse; René, né de nouveau. Essayez de dégraisser votre peau en lui faisant chaque matin des applications d'alcool iodé ou camphré et faites suivre de tapotements énergiques sur votre visage; surveillez votre régime alimentaire et faites en sorte que vos intestins fonctionnent bien.

Q. — J'aimerais devenir artiste. J'ai 15 ans; j'ai quitté l'école à 14 ans avec mon certificat de 7^e année. Je vous envoie quelques dessins. Pouvez-vous me dire si j'ai du talent? Suis-je assez instruite pour être artiste? Ou m'adresser pour suivre un cours de dessin par correspondance?

ROSE DES BOIS

R. — Tu as certes du talent pour le dessin et je t'encourage à le cultiver. Tu peux t'inscrire à un cours de dessin par correspondance à "Cours Dessins Eng.", La Pointe-du-Lac, P.Q. Mais même si tu réussis à reproduire à l'aide de ton crayon les images, les portraits, les objets, ceci ne veut pas dire que tu es "artiste". L'artiste non seulement dessine ou "photographie" les objets à l'aide de son crayon ou de ses pincesaux, mais il exprime quelque chose: une idée ou un sentiment; il traduit une émotion; il évoque un climat soit de joie, soit de tristesse, soit de désespoir, soit de contrainte ou de liberté. En d'autres termes: il crée. Cette faculté de créer peut être cultivée, enrichie par la culture, l'étude du dessin ou des beaux-arts, l'analyse des œuvres artistiques de toutes les époques. Mais on naît "créateur"; on le devient rarement. En ce sens que cette aptitude, cette capacité est un don réel et ne l'a pas qui veut. Les "artistes" ne créent pas tous les jours... même s'ils dessinent ou peignent tous les jours. Je t'encourage aussi à continuer à étudier non seulement le dessin mais à prendre des cours privés pour préparer au moins ton certificat de 9^e année. N'y aurait-il pas dans ton entourage un professeur ou une institutrice qui accepterait de te guider et de t'aider? Au-delà de la 9^e, tu pourras t'inscrire à un cours par correspondance. Il faudrait aussi cultiver ton aptitude à "voir" et à "sentir" les choses, les personnes, les couleurs, les jeux d'ombre et de lumière, chez toi, dans ta maison, et dans la grande nature qui t'environne. Devant une photographie, une peinture ou un dessin, essaie toujours d'analyser ce que tu trouves beau, réussi ou manqué... Quand tu rencontreras un peintre ou un artiste quelconque, demande-lui de t'aider à comprendre ce qui est beau... Et voilà, c'est ainsi qu'on cultive ses aptitudes artistiques. Bonne chance, jeune amie.

Q. — Un jeune garçon m'intéresse. Il n'a pas d'aml. Nous nous connaissons. Que puis-je faire pour l'attirer à moi? J'ai 17 ans; il en a 20.

MLLE G. L.

R. — D'abord freiner votre imagination et cesser de rêver. Puisque ce jeune homme ne semble pas s'intéresser à vous, faites comme lui: intéressez-vous à d'autres jeunes gens. L'amour ne se commande pas. Et vous perdriez probablement votre temps en essayant d'attirer et d'acquiescer ce jeune homme. Il y a une chose dont les jeunes gens sont jaloux, c'est de leur liberté. Ils veulent choisir la jeune fille qu'ils aimeront et ils préfèrent normalement susciter l'amour, le faire naître chez cette jeune fille qui les attire que de le récolter comme un fruit mûr sans eux ou malgré eux. Au surplus, beaucoup de jeunes gens sérieux ne s'attachent pas à une jeune fille aussi longtemps qu'ils ne sont pas prêts à se marier. C'est d'ailleurs un conseil qu'on leur donne habituellement.

Q. — Je suis une jeune fille du Lac-St-Jean. Je mesure 5'6" et pèse 148 livres. Quel devrait être mon poids normal. Y a-t-il des exercices physiques qui font maigrir? Si oui, où pourrais-je m'en procurer? J'ai aussi de grosses jambes. Que faire pour les amincir?

DIX-SEPT PRINTEMPS

R. — Peu de gens croient aux exercices physiques pour maigrir. Par contre on attache la plus grande importance au régime alimentaire. On peut surtout corriger la forme de ses jambes par des exercices appropriés: certains exercices ont comme effet de fortifier les muscles du bas de la jambe, d'affiner la cheville et de remonter le mollet. Demandez à une librairie de votre région de vous envoyer la liste de ses livres de "culture physique pour les femmes". Vous trouverez l'explication et l'illustration de tous les exercices susceptibles de corriger vos légers défauts physiques. Puis faites autant pour enrichir votre caractère, cultiver vos qualités de cœur et d'intelligence et vous serez une femme parfaite!

Q. — Que me conseillez-vous pour maigrir? J'ai 16 ans et je pèse 160 livres. Que me conseillez-vous pour faire disparaître les boutons que j'ai sur la figure? Etc.

UNE QUI AIME VOTRE COURRIER

R. — Consultez donc un bon médecin. Il vous prescrira un régime alimentaire convenable à la fois au sujet de votre surplus de graisse et de vos boutons; il vous prescrira aussi un remède à cette tache que vous avez sur le coup. Vous perdriez votre temps et votre argent à essayer toutes sortes de traitements externes.

La couture chez soi

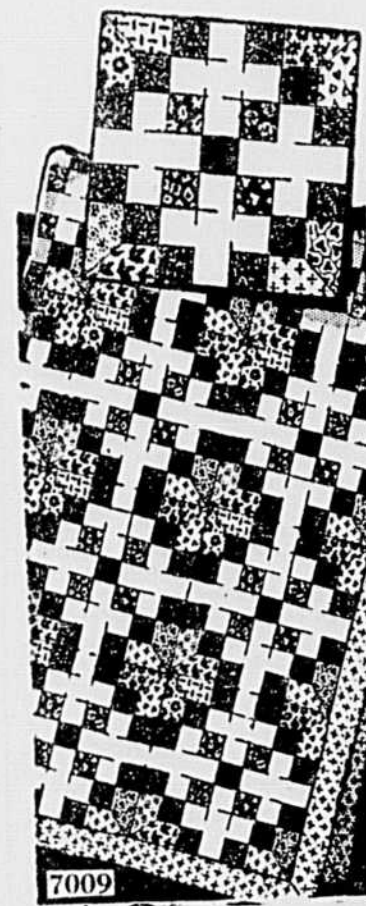
Les patrons imprimés — nos patrons le sont presque tous maintenant — portent des instructions en français sur toutes leurs pièces: ces instructions sont une aide précieuse pour leur disposition sur le tissu et pour leur assemblage.



4841 Manteau. Le patron est celui d'un manteau court mais il peut facilement être allongé. Sa coupe droite est tout à fait selon les données de la mode '57. Grandeurs: 12, 14, 16, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42. La grandeur 16 requiert 2 1/2 verges de 51". Prix: 40 cents, taxe incluse.



4670 Robe "habillée". Une coupe qui avantage particulièrement les silhouettes aux hanches fortes. Grandeurs: 12, 14, 16, 18, 20. La grandeur 16 requiert 3 1/2 vgs de 39". Prix: 55 cts, taxe incluse.



7009 Courte-pointe. Aussi facile que possible. Toute sa beauté est dans la disposition des imprimés, des couleurs et de l'unl. Toutes instructions pour le chainage, le pliage incluses. Prix: 40 cents, taxe incluse.



7168 Housses pour différents genres de fauteuils et de canapés. Le patron contient les instructions en anglais pour la fabrication de différents styles de housses et des instructions générales en français. Prix: 40 cents, taxe incluse.

Adressez toujours vos commandes au

Service des Patrons,
LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, rue Viger, Montréal-24.



L'équipe du Comité national de la J.A.C. et les dirigeants diocésains de 17 diocèses du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick en session d'étude au Cap de la Madeleine les 29, 30 et 31 mars. Dans le groupe: Jacqueline Marsolais, présidente nationale, Réal Fredette, président; Gabriel Cossette, responsable des Cours d'éducation populaire; Léon Bigras et Blanche Melanson, propagandistes; Raymonde Litalien, secrétaire, André Desroches, trésorier.

ICI et LÀ

La Semaine de fierté rurale '57

La Semaine de fierté rurale '57 organisée pour la cinquième année chez nous, par la J.A.C. avec le concours de tous nos groupements et associations se tiendra du 23 au 30 mai. Comme les années passées son ouverture sera marquée par la célébration d'une Messe Pontificale et c'est la paroisse de Verchères sur les bords du St-Laurent à 20 milles de Montréal, qui en sera le théâtre. M. Alfred Rouleau gérant général des Assurances-Vie Desjardins sera le conférencier au dîner d'ouverture, à l'issue de la Messe. Il développera le thème général de la Semaine: "Le civisme en milieu rural." Toutes les paroisses rurales qui veulent aller de l'avant mettront sur pied ces semaines-ci le comité d'organisation de leur Semaine de fierté. L'an dernier plus de paroisses prouvaient leur fierté et leur esprit de solidarité à l'occasion de cette Semaine.

Les émissions éducatives de la radio et de la télévision — Répertoire 1957

Tel est le titre d'un répertoire édité par l'Institut canadien d'éducation des adultes. Présenté par le président de l'Institut M. Claude Ryan, ce répertoire est le résultat d'un patient travail de compilation de toutes les émissions éducatives de la radio et de la télévision canadienne, secteur de langue française. Toutes les initiatives de Radio Canada et de tous les postes privés y sont mentionnées et elles sont classées par centre d'intérêt: actualité et affaires publiques; arts, lettres et sciences; famille et éducation; pour la femme; ferme industrie et travail; pour les jeunes; musique; vie religieuse; intérêt général et divers. Un tableau du réseau français de Radio-Canada fait partie de la brochure de même qu'un honoraire des émissions éducatives de ce réseau tout après jour. Cette brochure qui est en vente à l'Institut peut être un instrument de travail et d'information, précieuse pour les dirigeants d'associations et en général et pour tous ceux qui sont engagés dans un travail d'éducation populaire.

Un Centenaire

Celui du pensionnat des RR. SS. de la Charité de Cacouna, Cité de Témiscouata en juin 1957. C'est la plus ancienne couvent de religieuses du Bas St-Laurent et la première maison détachée de la maison-Mère des SS. de la Charité de Québec, fondée par Mère Mallet en 1849. Les Religieuses fondatrices pour qui le Curé Cloutier du temps avait fait construire un petit couvent arrivèrent le 30 août 1857 sur le May Flower, car il n'y avait pas encore de voie ferrée pour desservir la région du Bas du Fleuve. Depuis 2,500 élèves sont passées par le Couvent comme pensionnaires et externes. Flanqué de ses deux ailes construites en 1882 et en 1923, le Couvent de Cacouna se prépare à recevoir la visite de ses dernières. Et le comité d'organisation reconnaissant à ces dernières de communiquer leur adresse actuelle à la présidente du Comité des fêtes, Mlle Carmen Si-rois, Cacouna, P.Q.

A l'Ecole d'agriculture de St-Barthélemy

Pour la première année cette année, l'Ecole d'agriculture de St-Barthélemy organise des cours d'enseignement ménager agricole à l'intention de la jeunesse féminine agricole de la région. Comme dans les autres écoles du même genre, ces cours se donneront de juin à septembre et dureront 2 ans.

Nouveau tissu d'ameublement

Depuis longtemps bienvenu à la cuisine à cause de sa résistance et de sa facilité d'entretien, le tissu enduit a récemment été sujet à une transformation qui le rend compatible, idéal même, au vivot, à la salle de jeu. Par exemple, le "Fabrilite", adopte maintenant l'apparence rugueuse du tweed, de même que d'autres finis à texture unie. Les couleurs sont choisies pour s'harmoniser avec les teintes à la mode pour les tapis et tentures.

Afin de pouvoir résister à l'usage répété qu'imposent les séances devant l'appareil de télévision, le nouveau tissu enduit a été conçu de telle sorte qu'il résiste aux écorchures et qu'il endure, sans perdre son lustre, de nombreux lavages à l'eau et au savon.

Défense de rire

La gaffe

Dans le car, un jeune homme confortablement assis aperçoit, debout, une dame très âgée. Il se lève aussitôt.

— Merci, monsieur, lui dit la dame.

— Mais c'est tout naturel, répond-il. Je ne suis pas de ces gens qui ne cèdent leur place qu'aux femmes jeunes et jolies...



Les plis demeureront frais et coupants tout l'été dans ce nouveau tissu canadien à larges rayures horizontales. Il s'agit d'un mélange intime de "Terylene" et coton. La combinaison des deux fibres retient l'apparence familière du coton, mais offre la facilité d'entretien de la fibre de synthèse. Le lavage ne défait ni n'arrondit les plis et la robe entière dispense totalement, ou presque, du repassage. Par La Roth, de Montréal.

CUISINE DE CHEZ NOUS

avec Germaine GLOUTNEZ, t.s.m.

Menu de Pâques

Potage printanier

- 1/2 tasse de carottes en dés
- 1/2 tasse de céleri en dés
- 1/2 tasse de poireaux coupés en rondelles
- 1 c. à tb. de beurre
- 3 tasses de bouillon
- 2 jaunes d'oeufs
- 1/4 tasse de navets en dés
- 2 c. à tb. de persil haché
- 1 oignon émincé
- 2 c. à tb. de riz
- 1 tasse de crème claire
- sel et poivre

Fondre le beurre et y faire revenir l'oignon d'abord, puis les autres légumes. Ajouter le bouillon et le riz lavé. Cuire jusqu'à ce que les légumes

soient bien tendres. Passer le bouillon et les légumes à travers un tamis. Remettre dans la casserole, ajouter la crème. Lier avec les jaunes. Pour ce, battre légèrement les jaunes, les réchauffer en ajoutant un peu de potage chaud, puis les ajouter. Après l'addition des oeufs, il ne faut pas laisser bouillir. Vérifier l'assaisonnement. Si le potage est trop épais, le diluer avec du lait ou du bouillon. Garnir chaque assiette d'un croûton de pain recouvert d'une tranche d'oeuf cuit dur et d'un bouquet de persil.

Jambon à la canadienne

Pour cuire le jambon, le placer sur un treillis dans une rôtissoire, verser dans le fond de la rôtissoire 2 tasses d'eau. Couvrir et cuire au four à 300 F. 30 minutes à la livre pour un jambon de 12 livres ou moins et 20 minutes pour un jambon de plus de 12

livres. Lorsqu'il est cuit, le retirer du four, enlever la couenne, tailler le gras en losanges. Badigeonner de sirop à glacer, remettre au four à 350 F. pour une heure et badigeonner toutes les 15 minutes.

Sirop à glacer

- 1-3 tasses de moutarde préparée
- 1 tasse de sirop d'érable

Chauffer le tout et mijoter 4 à 5 minutes. Se servir de ce

sirop pour glacer le jambon. Badigeonner toutes les 15 minutes, à l'aide d'un pinceau avec ce sirop.

Pommes de terre en purée Souffle aux carottes

- 6 carottes
- 1 petit oignon
- 3 c. à tb. de beurre
- 3 c. à tb. de farine
- 1/2 tasse d'eau de cuisson des carottes
- 1-4 tasse de crème
- sel, poivre
- 3 oeufs séparés
- 2 c. à tb. de persil haché

Rôtir les carottes et les cuire avec l'oignon dans de l'eau bouillante salée, à égalité. Fondre le beurre, ajouter la farine puis l'eau de cuisson et la crème. Cuire jusqu'à

épaississement en brassant continuellement. Assaisonner. Lier avec les jaunes d'oeufs, retirer du feu, ajouter les carottes passées en purée et le persil. Laisser refroidir cette préparation et l'incorporer aux blancs d'oeufs battus en neige ferme. Verser dans des moules individuels bien beurrés. Cuire au bain-marie au four à 350 F. durant 30 à 45 minutes. Démouler et servir chaud (1)

(1) Voir note à la fin du menu.

Salade multicolore

- 2 tasses de carottes
- 2 tasses de radis en rouelles
- 2 tasses de chou vert en filets
- 2 tasses d'épinards hachés (crus)
- 2 tasses de navet râpé

2 tasses de chou rouge en filets
Mariner séparément les légumes dans une sauce française. Disposer sur des feuilles de laitue. Servir avec de la mayonnaise.

Sauce française

- 2 c. à tb. de vinaigre
- 1-3 tasse d'huile d'olive
- un peu de poivre
- 1-2 c. à thé de sucre
- 1-2 c. à thé de sel
- 1-4 c. à thé de moutarde en poudre

Mêler et tenir au frais, agiter au moment de l'employer. Ne pas verser d'avance sur la salade. On peut à volonté faire macérer dans cette sauce des tranches d'oignon ou une gousse d'ail.

Gâteau jonquille

- 1-2 tasse de farine à pâtisserie pour la partie blanche
- 1-2 tasse de farine pour la partie jaune
- 1 c. à thé de crème de tartre
- 1 tasse de blancs d'oeufs
- 1 tasse de sucre fin
- 4 jaunes d'oeufs
- 1-2 c. à thé de sel
- 1-2 c. à thé de vanille
- 1 c. à thé d'essence d'amandes

Battre les blancs d'oeufs avec le sel jusqu'à ce qu'ils soient mousseux. Ajouter la crème de tartre et continuer

de battre jusqu'à ce que la cuillère tiende debout dans le mélange. Incorporer le sucre en le tamisant légèrement. Diviser le mélange en deux parties. Dans une, incorporer 1/2 tasse de farine; dans l'autre, les jaunes d'oeufs bien battus et le reste de la farine. Verser la pâte dans un moule tubulaire non graissé alternant les 2 mélanges. Cuire au four 1 heure à 325 F. Refroidir dans le moule renversé. Démouler quand froid et garnir de meringue italienne.

Meringue italienne

- 1-2 tasse de sucre
- 3 blancs d'oeufs
- 1-4 c. à thé de crème de tartre
- 1-2 tasse d'eau
- 1 pincée de sel

Faire un sirop avec le sucre et l'eau et cuire à 240 F. Verser ce sirop en filets sur les

blancs d'oeufs battus avec le sel et la crème de tartre. Quand la glace garde sa forme, la diviser en deux parties: colorer une partie en jaune pâle et l'autre en mauve pâle et garnir le gâteau.

N.B. — 240°F. équivaut à une bouille molle dans l'eau froide.

RADIO et TÉLÉVISION

Le cinéma dans notre maison

Sous cette rubrique, La Terre de Chez Nous présente une étude de quelques films de la semaine à CBFT, de même que leur cote morale, préparée par le Centre catholique du cinéma de Montréal.

Seuls au monde (Cinéfeuilleton)

Français. 1951. Drame social écrit et réalisé par René Chanas avec René Lefebvre et Madeleine Robinson.

Grâce à la qualité des intentions et au tact employé, ce film émouvant, mais réalisé modestement pour ne pas dire avec indigence, force l'attention. La sincérité du ton l'emporte sur l'esthétisme pur. L'interprétation reste sobre et convaincante. Quoique d'inspiration purement laïque, cette oeuvre expose des conceptions sociales saines, le respect de la famille et de la personne humaine. Pour tous.

A.C.B.F.T. lundi 15 avril, à 7 h. 30 du soir.

Jeanne au bûcher

Américain. 1948. Technicolor. Drame historique réalisé par Victor Fleming avec Ingrid Bergman, Jose Ferrer et Francis L. Sullivan.

Quand on voit la Jeanne d'Arc de Fleming, on ne peut s'empêcher d'établir une comparaison avec le chef-d'œuvre de Dreyer. Autant ce dernier film plongeait en profondeur dans le drame intime de la sainte, autant l'œuvre américaine plane en superficie, avec un sens inégalable du grandiose. Il est vrai. Les défauts techniques sont rares et l'interprétation est de qualité. Pour tous.

A.C.B.F.T. jeudi 18 avril, à 10 heures du soir.

L'Aventurier de Séville

Franco-Espagnol. 1953. Geva-color. Opérette filmée réalisée par Ladislav Vajda avec Luis Mariano, Lolita Sevilla et Danielle Godet. Musique de Francis Lopez et José Quintero.

Figaro, barbier de Séville compromis par les bandits qui l'ont enlevé, les sauve de la potence et les mène combattre les Anglais sous l'uniforme, à Proto Rico. Grâce au subtil barbier ils reviennent à Madrid en héros. Figaro, ennobli et glorieux, sacrifie tous les honneurs à son ami pour Almaviva et à son amour pour la fille du chef des bandits.

A la satire joyeuse et croquante, racontée par Beaumarchais, se trouve substitué sur l'écran un invraisemblable scénario alourdi par des longueurs. Quelques bons gags rendent, malgré tout, l'ensemble assez plaisant. En barbier, en soldat, en aristocrate, Luis Mariano vocalise à gorge déployée. Rien de bien méchant dans cette oeuvre légère dont le genre conventionnel — c'est une opérette — atténue la portée morale de la conduite des héros. Pour tous.

A.C.B.F.T. samedi 10 avril, à 9 heures du soir.

Secrets d'alcôve

Français 1953. Film à sketches réalisé par H. Decoin, G. Francolini, R. Habib et J. Delanoy.

Malgré des moments où l'humour est roi, l'immoralité, le libertinage, de même que le divorce présenté sur un ton badin, fantaisiste et spirituel nous obligent à déconseiller ce film.

A.C.B.F.T. samedi 20 avril, 11 h. 30 du soir.
Madeleine JOUBERT.

Les émissions agricoles

Le Réveil Rural

Conseils agricoles, revue du marché, prévisions atmosphériques, entrevues et reportages agricoles... Tous les jours de la semaine à 12 h. 30 p.m. à CBFT et aux postes du réseau français de Radio-Canada. Tous les jours de la semaine à 4 h. 30 p.m. au poste CBAF de Moncton.

Les travaux et les jours
A CBFT Montréal, CFCM-TV

Le point de vue des réalisateurs

Au sujet de l'émission: 'Les idées en marche'

"Le but que poursuivent LES IDEES EN MARCHE, c'est avant tout d'inquiéter l'auditeur!"

Cette déclaration peut paraître pour le moins surprenante, surtout lorsqu'elle est faite par le réalisateur même de cette émission à la télévision, Jean Pellerin. Mais laissons-le poursuivre sa pensée...

Provoquer l'inquiétude

"Les idées en marche veulent présenter des idées discutables sur les divers sujets qui peuvent intéresser l'auditoire, présenter surtout les divers points de vue, parfois diamétralement opposés, qui peuvent être exprimés sur un problème. C'est ainsi, croyons-nous, que nous pourrions permettre aux auditeurs de se rendre compte que le problème, en fait, n'est pas aussi simple qu'on aurait pu le croire, et que les idées bien arrêtées que l'on avait sur le sujet pourraient bénéficier de certaines modifications. C'est dans ce sens que nous prétendons inquiéter l'auditoire, provoquer chez lui une prise de conscience, une inquiétude qui le forcera à penser, et, dans certains cas, à réviser ses convictions."

Comme on le sait déjà, les idées en marche, une émission qui a le privilège de profiter des services de l'excellent animateur qu'est Gérard Pelletier, est présentée tous les lundis soirs à 10h. 30, simultanément à la télévision et à la radio.

Cette double diffusion présente certains avantages, mais aussi bon nombre de problèmes. "Les idées en marche, une très vieille émission qui avait déjà connu une fructueuse carrière à la radio avant d'entreprendre la double carrière que nous lui connaissons présentement, a une formule qu'il est assez difficile de renouveler, à cause surtout de cette diffusion simultanée. Il est bien évident que nous ne pouvons faire usage de matériel photographique, et que la documentation visuelle, tableaux, graphiques, etc., doit être réduite à sa plus simple expression."

"C'est la raison pour laquelle

Québec, CBOFT Ottawa, CHLT-TV Sherbrooke, les dimanches à 6 h. 30 p.m. Ce programme est retransmis par CJBK-TV Rimouski et CKRS Jonquière. Réalisateur: Noël Fortin, agronome.

Au programme, dimanche le 21 avril: "Reportage sur la paroisse avicole de St-Félix de Valois". Horticulture: "Réaménagement paysager de petites propriétés". Participants: Raymond Laplante et Auray Blain.

le sujet de l'émission doit être choisi avec le plus grand soin. Il faut vraiment qu'il offre matière à une discussion qui doit se poursuivre pendant une demi-heure. A cette fin, l'Institut Canadien d'Education des Adultes qui collabore avec Radio-Canada dans la présentation des idées en marche, a créé un comité spécial responsable d'établir le choix des sujets. Il y a trois représentants de Radio-Canada dans ce comité, les deux réalisateurs et l'organisateur de l'émission, Romain Desbois.

Les participants

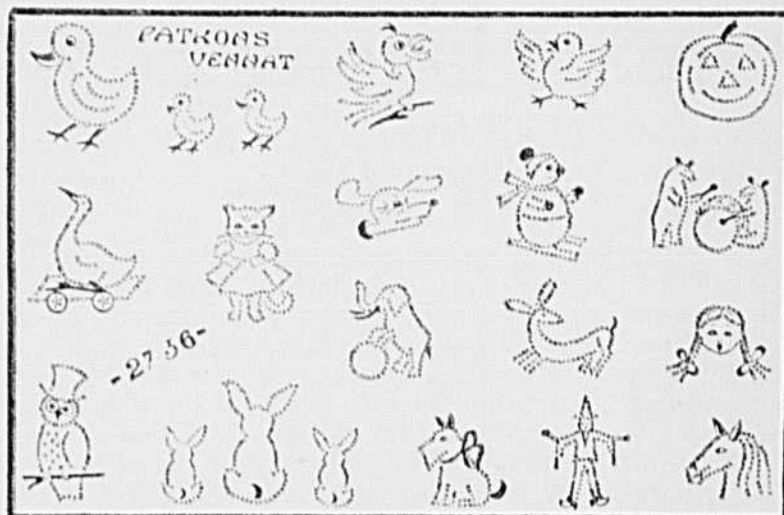
"Des suggestions nous parviennent de tous les organismes de l'Institut, qui a pour secrétaire M. Jean Charbonneau, et c'est alors au comité d'établir son choix. Il faut parfois condenser cinq ou six suggestions de façon à ne former qu'un seul sujet qui doit s'exprimer, autant que possible, dans une phrase assez courte."

"Le choix des participants est établi avec le même souci. Il faut évidemment choisir des personnes qui sont aussi des spécialistes dans leurs domaines respectifs, et qui, de plus, sont d'opinions différentes, de façon à ce que tous les points de vue que nous voulons mettre en lumière soient exprimés. Et c'est justement à l'animateur, Gérard Pelletier, que revient la tâche de voir à ce que les participants abordent tous les divers aspects de la question..."

Gérard Pelletier

Gérard Pelletier est encore un jeune homme, mais il a déjà derrière lui une carrière imposante, pour dire le moins: il est président de la Jeunesse Etudiante Canadienne (Suite à la page 20)

Vennat 2736. - Appliqués



2736 APPLIQUES pour TENTURES de chambre d'enfants, dessus de meuble, frises sur les murs, cadres, dessus de Berceau et de Bassinettes, de voitures... Les motifs mesurent de 2 à 6 pouces environ. Les plus petits peuvent être brodés sur costumes, robes, chapeaux d'enfants...

Pour appliqués, vous imprimez les dessins sur des retailles de tissus, vous retournez en dedans d'un quart de pouce, vous faufilez solidement et ensuite faites votre point de croix sur le faufil. Cela suffit pour le tenir bien en place.

PATRON: à tracer avec un crayon, 75 cts; Carbone, jaune ou rouge 18 x 25", 35 cts; FER CHAUD: 65 cts.

TAXE de 2% pour le Québec de 5% pour Montréal à ajouter en plus.

Adressez toutes vos Commandes au

Service des patrons, 515, rue Viger, Montréal-24

Samedi le 20 avril à 2 h. 30 p.m.

"L'Annonce faite à Marie"

Présenté le 20 décembre dernier, ce téléthéâtre avait été accueilli comme un des plus prestigieux spectacles de la saison à Radio-Canada. Il sera repris samedi le 20 avril à 2h. 30 p.m. sur kinéscope cette fois. Il faut savoir gré à Radio-Canada de l'avoir remis à l'affiche. Cette oeuvre est considérée comme une des créations les plus humaines du grand poète français Paul Claudel.

Claudel disait lui-même: "L'Annonce faite à Marie est le fruit de cinquante ans de patience." Pour y avoir travaillé aussi longtemps, il fallait que l'auteur de la pièce en chérisse le sujet et les personnages. Et Elsa Triolet avait raison d'écrire dans les Lettres Françaises: "Dans l'Annonce faite à Marie, il n'y a que les élus de son cœur. Tous les sentiments y sont grands, absolus, jusqu'au noir amour de Mara pour Dieu lui-même."

Bien que l'Annonce faite à Marie soit un classique, et que les classiques ne se racontent pas, rappelons tout de même que cette pièce est un mystère en quatre actes et un prologue, que l'action se situe en France, au XVIe siècle, sur les terres de Combernon, appartenant au vieux Anne Vercors.

Les caractères

Anne Vercors a une femme et deux filles, Violaine et Mara. Violaine est claire, douce, belle, obéissante et heureuse. Mara est

noire, méchante, mauvaise, jalouse, et son père, et Pierre de Craon, le bâtisseur de cathédrales, et Jacques Hury, le fils adoptif de la maison. Mais personne n'aime Mara, et Dieu lui-même semble lui préférer sa soeur.

Les passions mauvaises qui agitent le cœur de Mara éclatent avec fracas, éclaboussant de malheur tous les personnages de la ferme de Combernon. Le drame se joue où Claudel a mis le plus clair de son génie.

Les acteurs

Une équipe remarquable, formée des plus grands noms du théâtre canadien, interprétera l'Annonce faite à Marie: Jean Gascon (Anne Vercors); Guy Provost (Jacques Hury); Jean-Louis Roux (Pierre de Craon); Marthe Thiery (la mère); Françoise Faucher (Violaine); et Charlotte Boisjoli (Mara).

L'Annonce faite à Marie a été adaptée et réalisée par Jean-Paul Fugère.

Faites ce délicieux GÂTEAU ÉTAGÉ au CAFÉ!



Tamisez 3 fois ensemble
1 1/4 tasse farine à pâtisserie
tamisée une fois
OU 1 1/2 tasse farine tout-usage tamisée une fois
2 c. à thé Poudre à Pâte 'MAGIC'
1/4 c. à thé café à pâte
2 c. à thé Soda Chose & Sanborn Instant
1/2 c. à thé sel



Défaites en crème
1/4 tasse shortening
Incorporez-y peu à peu
1 tasse cassonade peu tassée
1/2 tasse sucre granulé
Ajoutez, un peu à la fois,
2 oeufs bien battus
battant bien après chaque addition.

D'autre part, mélangez
1/4 tasse lait
1/2 c. à thé vanille

Ajoutez les ingrédients secs au mélange crémeux, en alternant avec le lait et mélangeant après chaque addition. Versez dans 2 moules à gâteaux ronds de 8 pces grossiers et dont le fond est garni d'un papier cédé, graissé. Faites cuire au four modéré, 375°, de 25 à 30 minutes. Assemblez les gâteaux refroidis avec de la confiture épaisse de framboises et couvrez d'un glaçage au café.

Vous pouvez vous fier à la 'MAGIC'... elle protège vos autres ingrédients et vous donne des pâtisseries d'une texture plus fine, plus légère. Ayez toujours de la Poudre à Pâte 'MAGIC' à la maison.



Réponses au questionnaire de la joute no 4

- 1.—Le Président général de l'Union catholique des cultivateurs est: M. Jean-Baptiste Le Moine.
- 2.—Le dessin se rapportait à la fable: La Cigogne et Le Renard.
- 3.—Il fallait ici donner le nom d'un rang et expliquer pourquoi ce rang avait été ainsi nommé. Exemple: "La Réserve" parce que cette partie de la paroisse de Nédélec fut achetée des Indiens. Ou encore: "La Montée à Montmigny" parce que ce rang de Windsor Mills est une côte très longue et on lui donna le nom d'un cultivateur qui y habitait à mi-côte. Ou encore: Le "6e et 7" de la paroisse du Sacré-Cœur de Languedoc parce que c'est un rang double, le 6e et le 7e du Canton Languedoc.
- 4.—L'oiseau était "l'Hirondelle".

426 de nos jeunes lecteurs ont pris part à cette quatrième joute: 218 filles et 208 garçons.

De ce nombre 187 ont participé au tirage: 98 filles et 89 garçons. Pour avoir conservé 100% des points de la joute, ils prendront aussi part au tirage des grands prix du Concours, en septembre 1957.

Nos félicitations à tous les participants et à tous ceux qui ont conservé 100% des points!

LA SEMAINE PROCHAINE: LA CINQUIÈME JOUTE.
N'OUBLIEZ PAS DE CONCOURIR!

NOS GAGNANTS

Filles

1. Elisabeth BRETON, 13 ans, 8e année, fille de J.-A. Breton, cultivateur, et élève de Sr Ste-Agatha Marie, Ste-Hénédine, Cté de Dorchester. Gagne une sacoche en cuir ouvré.
2. Lucille ATHOT, 15 ans, 7e année, fille de Edouard Athot, cuisinier et élève de Mlle Adrienne Loiselle, Ste-Bernadette de Pelletier, Cté de Gaspé. Gagne un album "ASTRONOMIE" Editions Cocorico.
3. Huguette BEAUDOIN, 10 ans, 4e année, fille de Gérard Beaudoin, cultivateur et élève de Mlle Pierrette Boucher, Ste-Elisabeth de Warwick, Cté Arthabaska. Gagne un conte entièrement illustré: "Bécassine prend des pensionnaires", Editions Gauthier-Languereau.

Garçons

1. Uiric MALTAIS, 14 ans, 9e année, fils de Philippe Maltais, cultivateur, et élève de Georges Aimé Paquin, Gérardville, R.R. no. 1, Cté Roberval. Gagne un set de plume et crayon automatique "Waterman".
2. Jean-Guy LEMIRE, 13 ans, 7e année, fils de Clément Lemire, cultivateur, élève de Mlle Ghislaine Beauregard, St-Roch de l'Assomption, Cté de l'Assomption. Gagne un album "Les Sciences", Editions Cocorico.
3. François LAROSE, 7 ans, 2e année, fils de Bernard Larose, cultivateur, élève de Mlle Micheline Larivière, Verchères, Cté Verchères. Gagne un conte entièrement illustré: "On a marché sur la lune", de la série Les aventures de Tintin.

Nos félicitations!

LA LAINE DE VOS MOUTONS ET VOS VIEUX LAINAGES peuvent être transformés en de nombreux produits à notre filature.



Nous filons votre laine pour \$0.33 la livre et la redoublons pour \$0.40 la livre.
Nous fabriquons aussi de belles et solides couvertures ainsi que flanelles et étoffes robustes. Vos vieux lainages servent à tisser les meilleures couvertures dans la couleur que vous désirez et tout cela à des prix très bas. Payons un transport sur réception de 50 lbs de laine lavée ou 75 lbs de laine non lavée.

LES TEXTILES DU GRAND-MOULIN, INC.,
SAINT-PASCAL DE KAMOURASKA, P.Q.

TONIO, LE PETIT EMIGRE

par P.E. RACICOT, s.j. et Gabrielle BADEAU

à suivre



TONIO, le petit émigré, un album de 32 pages en 4 couleurs. Editions Fides, sera au mois de mai en vente au Comité des fondateurs, 25 ouest, rue Jarry, Montréal, à 25 cts l'exemplaire.

Au sujet de...

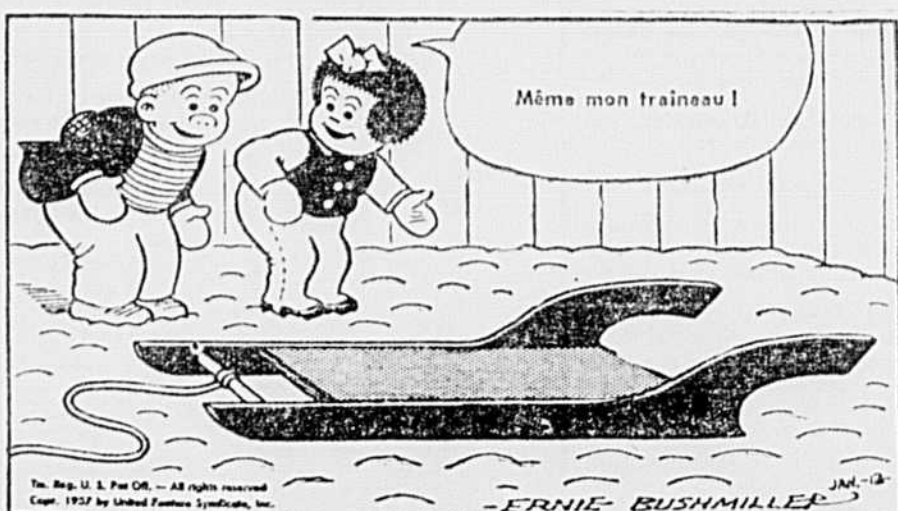
(Suite de la page 19)
tholique de 1939 à 1945; après la guerre, en 1946-47, il séjourne en Europe où il est responsable d'un organisme de secours aux étudiants victimes de la guerre et trouve également le temps d'écrire des articles hebdomadaires pour "Notre Temps"; à l'automne de 1947, de retour au Canada, il accepte les fonctions de

rédacteur au quotidien "Le Devoir", où il s'occupe d'enquêtes sociales, dont la plus célèbre fut certes la série d'articles qu'il écrivit sur la grève d'Asbestos; au printemps de 1950, il entre au service de la C.T.C.C. où il est nommé directeur du journal "Le Travail", et l'automne dernier, il devenait directeur des relations extérieures du même organisme.

Gérard Pelletier est tout à fait d'accord avec Jean Pellerin en ce

qui concerne le rôle de l'animateur des Idées en marche: "Un animateur doit savoir mettre en valeur les opinions des autres. Jusqu'à un certain point, c'est lui qui représente l'auditoire, et si les participants ne posent pas certaines questions qui sont d'intérêt pour celui-ci, c'est à lui de le faire. Il n'est pas là pour exprimer ses idées, mais bien pour inciter les participants à exprimer les leurs..."

PHILOMENE



LA REVUE DES MARCHÉS



ANIMAUX VIVANTS

Voici au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, surveillant de district du Service fédéral de l'industrie animale.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites aux deux marchés à bestiaux de Montréal, lundi le 15 avril.

Les arrivages se chiffraient à 1218 bovins, 3109 veaux, 715 porcs et 76 agneaux et moutons.

Les offres comprenaient quelques 110 sujets de plus que la semaine dernière, se composant de 342 bouvillons, 806 taures et vaches et 70 taureaux.

Malgré des arrivages un peu plus nombreux, la demande était passablement bonne et toutes les classes de bovins se sont vendus en général à des prix stables avec lundi dernier. Les bouvillons mélangés bons et choix rapportaient de \$21. à \$21.50, et les moyens à bons de \$20. à \$20.75. Un assez grand nombre de bonnes vaches a été offert. Celles de meilleures qualité venant de l'Ouest variaient de \$14.50 à \$15., tandis que les bonnes de la région rapportaient surtout de \$13.50 à \$14.

Comme les arrivages de veaux étaient plus nombreux que la semaine dernière de quelque 700 têtes, les transactions s'effectuaient plus lentement et les prix étaient environ \$1. moins cher. Les veaux de lait bons et choix rapportaient de \$17. à \$19. quelques-uns jusqu'à \$20.

Sur le marché de l'Ouest à la Pointe St-Charles jusqu'à mardi midi, quelques 431 porcs et truies ont été offerts. Les prix des porcs étaient stables avec la semaine dernière se vendant comme suit: 56 à \$30. — 129 à \$29.50 — 13 à \$29.25 — 157 à \$29. catégorie A — 53 porcs d'engrais à \$27.50 chacun et 5 à \$21.50 chacun. Les truies \$21. à \$23.

Sur le marché de l'Est jusqu'à mardi midi environ 452 porcs et truies ont été offerts. Les porcs ont rapporté des prix stables avec la semaine dernière soit \$28. catégorie A. plus \$1.50, avec 24 à \$28.50 plus \$1.50. Les truies \$19. plus \$2.

Les premiers agneaux du printemps qui ont été offerts lundi et pesant de 50 à 55 livres, se sont vendus de \$22. à \$25. chacun. Les moutons variaient de \$5. à \$12.25.

Prix payés, lundi, aux marchés à bestiaux, à Montréal (Pointe St-Charles et Eastern Public Livestock Market, coin Iberville-Mont-Royal)

Renseignements fournis par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, service des marchés, en collaboration avec l'Association des agents à commissions (Montreal Livestock Exchange) et des différents acheteurs.

Les six membres du Montreal Livestock Exchange sont: Donovan, M.G.; Lauzon, E.; Maher Enr.; Mitchell & Beall et Ryan & Boyne; 2 Rodolphe Tasse, agents à commission, et Meunier & Frère, acheteurs à ordre.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à M. Gérard Rodrigue, représentant divisionnaire, 316, rue Bridge, Montréal 22 (Tél. 4638-4639).

Porcs abattus

Ce qui suit est le différentiel établi pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base.

MARCHE DE L'OUEST

A-Prix de base	29.00-30.00
B-1	28.00-29.00
B-2	27.75-28.75
B-3	27.40-28.40
C	26.00-27.00
D	26.00-27.00
Légers	25.50-26.50
Lourds	25.75-26.75
Extra-Lourds	22.00-24.00
Semi-castrats	22.00-23.00
Truies	21.00-23.00

MARCHE DE L'EST

28.00-28.50	+ 1.50 par carcasse
27.00-27.50	" " " "
26.75-27.25	" " " "
26.40-26.90	" " " "
25.00-25.50	" " " "
25.00 - 25.50	" " " "
24.50-25.00	" " " "
24.75-25.25	" " " "
20.00 - 23.50	" " " "
21.00-21.50	" " " "
19.00	+ 2.00 " "

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$2.00 sur les A et de \$1.00 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

Vaches

Bonnes (types à boucherie)	14.00-15.00
Bonnes locales	13.50-14.00
Moyennes	12.50-13.50
Communes	10.50-11.50
Cutter Caner	8.00-10.50

Taureaux

Bons	14.00-16.00
Communs et moyens	10.00-14.00

Veaux de lait

Bons et choix	17.00-19.00
Communs	10.00-16.00

Taures

Choix	aucune
Bonnes	17.00-17.25
Moyennes	14.50-16.50
Communes	10.00-14.00

Bouvillons

Bons et choix	21.00-21.50
Moyens et bons	20.00-20.75
Moyens	18.00-19.50
Communs et passables	13.00-17.50

Le prix des pommes de terre

Lundi, le 15 avril sur le marché de Montréal les prix du gros au détail pour les pommes de terre étaient les suivants:

Blanches du Québec, 75 livres,	\$1.50.
Nouveau-Brunswick, 50 livres	\$1.15-1.25.
Nouveau-Brunswick, 75 livres	\$1.80-2.00.
Ile du Prince-Edouard, 75 lb.	\$2.00-2.15.
Maine, 50 livres	\$1.25.

DIVERS

Le marché des fruits et légumes

Lundi, le 15 avril 1957

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, jusqu'à 9.30 hrs. de l'avant-midi. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'agriculture, 424a, place Jacques-Cartier, Montréal.

POMMES: Mar. inc. McIntosh "C" 1.25-1.50, pommes d'entrepôts frigorifiques, belles 2.50-3.00 le minot.

AIL: Mar. inc. de 25 à 40 cts la tresse suivant la grosseur.

BETTERAVES: Mar. inc. 1.35-1.50 pour 50 lb.

CAROTTES: Mar. ferme, 1.40-1.60 pour 50 lb.

LAITUE: Mar. inc. de couches chaudes 4.00 le cageot de 2 doz.

NAVETS: Mar. ferme, de 90 à 1.00 pour 50 lb.

OIGNONS: Mar. inc. jaunes 1.60-1.90, rouges 1.60-1.75 pour 50 lb.

PANAIS: Mar. tranquille, 1.75 le minot.

PATATES: Mar. ferme, 1.50 pour 75 lb.

POIREAUX: Mar. inc. gros 75-1.00, petits 25-50 cts la doz.

RADIS: Mar. ferme, de couches chaudes, 1.00 la doz. de pqt.

SIROP D'ERABLE: Mar. inc. \$5.00-4.00 le gallon.

Prix du beurre et du fromage

Lundi, le 15 avril sur le marché de Montréal, le prix du beurre s'établissait à 58½ pour le beurre frais No 1 pasteurisé. Ce prix n'est pas nécessairement le prix net, il faut en déduire les frais de vente, d'entreposage, de manipulation et autres frais encourus pour remplir les exigences de l'Office de soutien des prix agricoles.

Le fromage blanc du Québec, se vendait en gros 34½, coloré 34½, celui de l'Ontario, 35½, coloré 35½.

Ces prix sont fournis aux journaux par le Service des marchés du ministère fédéral de l'Agriculture.

PRODUIRE D'AVANTAGE PAR ARPENT

SHUR-GAIN

ENGRAIS CHIMIQUES

L'industrialisation de l'agriculture exige que le cultivateur produise plus et à meilleur marché.

Une meilleure FERTILISATION du sol lui fera atteindre ce but.

CANADA PACKERS LIMITED

DIVISION DES ENGRAIS CHIMIQUES

PRODUITS AVICOLES

La demande pour les oeufs se maintient assez bonne au cours de la semaine dernière et les prix demeurent inchangés. L'insuffisance d'oeufs du Québec fut compensée par les expéditions régulières provenant de l'Ontario. Quelques lots de la catégorie Extra-gros furent cependant vendus à un demi cent plus bas que les prix établis. Le marché du début de la semaine ouvrit avec des offres régulières qui trouvèrent acquéreurs rapidement à des prix inchangés. Aujourd'hui quelques grossistes se trouvèrent à court dû à certains retards dans la livraison causés par la fermeture de certaines routes, et aussi au fait que les ventes aux détaillants furent meilleures que prévu. Même quelques acheteurs offrirent des prix plus élevés pour obtenir leur approvisionnement.

La vente de volaille s'est maintenue bonne. Les réceptions de poulets à griller et de poules furent en rapport avec une demande ferme. Les poulets lourds continuent d'être rares et les grossistes emploient maintenant leur stock entreposé. Les dindons légers furent en bonne demande en vue de la fête de Pâques, mais les approvisionnements de marchandises fraîches et entreposées furent adéquats.

VOLAILLES EN BOITES

Semaine finissant

Le 15 avril 1957

POULETS ABATTUS

(Au-dessus de 5 livres)

Spécial	40c-43c
A	39c-42c
B	31c-34c
C	27c

(De 4 à 5 livres)

Spécial	32c
A	31c
B	29c
C	19c

(De 3 à 4 livres)

Spécial	33c
A	32c
B	28c
C	15c

(Au-dessous de 3 livres)

Spécial	33c
A	32c
B	28c
C	15c

POULES ABATTUES

(Au-dessus de 5 livres)

Spécial	28c
A	27c-28c
B	25c-26c
C	18c

(De 4 à 5 livres)

Spécial	25c
A	25c
B	22c-23c
C	16c

(Moins de 4 livres)

Spécial	22c
A	22c
B	19c-20c
C	14c

Jeunes dindons plus de

18 lbs. Catégorie A ... 38c

18 lbs. Catégorie B ... 36c

Jeunes femelles moins

de 18 lbs. Catégorie A ... 37c-38c

de 18 lbs. Catégorie B ... 34c

Canards catégorie A ... 38c

VOLAILLES VIVANTES

Prix aux producteurs à Montréal

Poules

Plus de 5 livres	22c-23c
De 4 à 5 livres	18c-20c
Moins de 4 livres	15c

Poulets

Plus de 5 livres	32c-33c
De 4 à 5 livres	27c-28c
De 3 à 4 livres	25c
Moins de 3 livres	25c

Jeunes dindons

Jeunes femelles	
Moins de 18 lbs	32c-35c
Jeunes mâles	
Plus de 13 lbs	27c-28c
Canards	28c-30c

OEUFs

Prix sur place à Montréal

Oeufs triés

(caisses gratuites)

Extra-Gros	38½c
A-Gros	38½c
A-Moyens	37½c
A-Petits	35c
B	34c
C	28c

Oeufs non classés (caisses retournées)

Extra-Gros	34c-35c
A-Gros	34c-35c
A-Moyens	33c-34c
A-Petits	30c-32c
B	29c-30c
C	23c-25c

Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douz.)

Extra-Gros	44c-46c
A-Gros	43c-45c
A-Moyens	42c-44c
A-Petits	40c-43c
B	39c-41c
C	33c-34c

Prix au détail aux consommateurs (cartons de douzaines)

Extra-Gros	50c-55c
A-Gros	48c-51c
A-Moyens	47c-50c
A-Petits	45c-48c
B	44c-46c
C	38c-40c

Les petites annonces

COUT DE L'INSERTION : 8 cents le mot. Prix minimum : \$2.00.
RABAIS de 20%, pour cinq insertions consécutives du même texte.
DONNEZ CLAIEMENT vos instructions : nom, adresse, nombre d'insertions, etc.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance.
Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit :

LES PETITES ANNONCES — LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal, P.Q. Tél : Université 8-8938

AGENTS, DEMANDES

PARTEZ EN AFFAIRES A VOTRE COMPTE. Vendez des lignes exclusives d'appareils de maison dont ont besoin toutes les familles. Cet item ne se vend pas dans les magasins — vous n'avez pas de concurrence. Bénéfices jusqu'à 500%. Ecrivez et demandez immédiatement notre catalogue gratuit indiquant les prix au détail. Une liste confidentielle des prix de gros est aussi incluse. Murray Sales 3822, boul. St-Laurent, Montréal.

AGENTS DEMANDES, argent gagné facilement, plein temps ou partiel, pour vendre vêtements sur mesure, directement de la manufacture à la clientèle. Expérience non nécessaire. Soumettez nos échantillons variés tout laine à vos amis et clients. La vente se fera sans difficulté. Belles commissions, bons salaires en habileté et argent, bas prix. Ecrire immédiatement pour nos échantillons. FENWICK TAILORING CO., Dept. "T", B.P. 218, Montréal.

HOMMES - FEMMES. Faites \$50 à \$100 par semaine dans votre entourage en vendant nos 250 produits : médicaments, produits de beauté, épices, essences, produits pour la ferme, etc. Bons territoires. Catalogue gratuit. Ecrire : Produits Bérubé, St-Alexandre (E) Kam.

AGENTS DEMANDES pour vendre vêtements sur mesure à temps plein ou partiel. Un formidable assortiment de tissus dans les plus nouvelles teintes et motifs. Prix les plus bas. Commissions généreuses. Bons salaires en vêtements et en argent. Expérience non nécessaire. Demandez notre collection gratuite d'échantillons. Park-Fletcher (Clothes, case 106, station "N", Montréal.

ARTISANAT

Faites de l'argent à plein temps ou à temps partiel.

Commandez dès maintenant vos échantillons au prix du gros. Envoyez-nous \$1.25 et vous recevrez échantillon et liste de prix.

Très en demande pour Pâques et la saison d'été.

Studio d'Artisanat
H.F. Enrg.

114 de l'Eglise — C.P. 204
VERDUN, Montréal 19, P.Q.

PREFERENCE aux cultivateurs ou aux agronomes pour vendre produits vétérinaires de réputation, commission avantageuse. Pour détails et informations, écrire à PRODUITS VETZ PRODUITS LIMITEE, casier postal no 3, St-Eustache, Deux Montagnes.

AIGUISAGE

AIGUISONS lames clippeuses, vaches, moutons. Ouvrage garanti. 50c huile. Réparations tondeuses brisées. Service 24 heures. Adressez : Usine d'Aiguisage de Sorel (James Stewart) Enrg., 230, rue du Prince, Dépt. A, Sorel.

AIGUISONS lames tondeuses à vaches, moutons, éperons, 35c, à l'huile 50c; réparations tondeuses brisées, travail garanti. Service 24 heures. L'USINE D'AIGUISAGE OSTER, Dépt. A, 401, Boulvar, St-Joseph de Sorel, Qué.

ANIMAUX A VENDRE

CLUB AYRSHIRE ET CHEMIN. Le Club offre en vente en tout temps de l'année, à des prix très avantageux, MALES ET FEMELLES AYRSHIRE de tout âge et hautement qualifiés. S'adresser au secrétaire, M. Maurice Dirren, agr., Lac Etchemin, Dorchester.

ELEVEURS DE JERSEY! Etes-vous en retard avec vos enregistrements? Rattrapez-les — et épargnez de l'argent! Pour un temps limité, maintenant, vous pouvez faire enregistrer vos animaux sans avoir à subir la sanction ordinaire pour délai supplémentaire. Faites votre demande de suite même! Vous n'avez plus de formulaires? Ecrivez à CANADIAN JERSEY CATTLE CLUB, 200 Lawrence Avenue, West, Toronto.

VOUS AIMERIEZ être dans l'élevage du porc? Prenez le meilleur départ avec la race Landrace. Vous réaliserez plusieurs milliers de profit de plus avec les Landrace qu'avec toute autre race. Les porcs Landrace contiennent moins cher à élever et vous donnent plus de bacon. Porcs élevés quatre mois, truies et verrats six mois, truies garanties pleines, verrats en âge de servir. Tous issues de sujets importés. Catalogue. FERGUS LANS-DRACE SWINE FARM, Fergus, Ontario.

JERSEY enregistrées, accréditées, exemptes d'avortement. Vaches mâles et femelles 1 à 12 mois, le père descend de championnes de la race, 15 records, moyenne annuelle production plus 16,000 lbs lait, 1000 lbs gras, mères, gros record production. Aussi vaches et génisses 15 mois, vêlant août à janvier. ALFRED-EMILE COU-TOURE, St-Augustin, Cte Portneuf, P.Q.

A VENDRE privément des vaches laitières provenant des troupeaux négatifs à la brucellose, sous contrôle fédéral ou provincial. Adressez : Ferme Rolland Charbonneau, Bas Grand-Côte, Ste-Rose, P.Q. Tél. Ste-Rose 2838.

A VENDRE: Taureau Holstein enregistré, âge 8 mois, mère classée (Excellente). Records sur demande. Père classé (Très bon). Prix raisonnable. Troupeau contrôlé, accrédité, négatif. REAL BEAUDRY, Richelieu, Cte Rouville, P.Q.

VERRATS ET TRUIES Yorkshire enregistrés, classe XXX, âgés de cinq mois et plus. GEORGES RICARD, St-Michel, Cte Napierville, P.Q.

A VENDRE: un taureau de 3 ans, Hereford enregistré, avec bon classement de la mère et du père, bien doux. S'adresser à ARMDAS LEFEVRE, Papineauville, P.Q.

A VENDRE: COLLEYS, femelles dressées pour les vaches, garanties, \$10.00 chacune. Femelles et mâles 6 mois, prêts à être comptés, \$3.00 chacun. Jeunes chiennes Colleys 3 mois, mâles \$5.00 chacun, femelles \$3.00 chacune. ALEX ARGUE, Lyn, Ontario.

SHORTHORNS ENREGISTRES. Elevez vous-même votre taureau et économisez de l'argent. Bonne vache de 8 ans avec jeune taureau né le 16 mars, les deux pour \$250.00. Ces deux bêtes sont rouges. Oenisses et jeunes taureaux, \$75.00 à \$100.00. KENNETH MACKENZIE, St-Pierre Baptiste, Qué.

VENTE SPECIALE de chiens bien dressés pour le bétail, 1 an, parcourant longues distances comme une personne, mâle \$40.00, femelle aussi bonne \$30.00. Chiens dressés pour garder les volailles comme une personne, mâle \$25.00, femelle \$20.00. N'envoyez pas d'argent. J'expédie C.O.D. pour permettre l'inspection à la gare. Tous ces chiens sont vaccinés. CALVIN ZERON, Morrisburg, Ont.

TAUREAUX CANADIENS enregistrés et classés A, prêts pour service. Génisses et taureaux d'un an. Tous ces sujets ont droit à la prime d'achat de \$25.00. Prix raisonnable. JULES NICHOLS, La Présentation, St-Hyacinthe.

TROUPEAU HOLSTEIN à vendre, 23 têtes à l'épreuve de la brucellose, avec quota de lait en nature de 5 bidons et réfrigérateur, bidons et trayeuse. Cause manque de main d'œuvre. S'adresser à JEAN-PAUL PATENAUDE, Beloeil, 2364, rue Richelieu, Tél. Forest 7-3830.

50 TRUIES de choix, en gestation \$20, saillies depuis 8 semaines \$70, saillies depuis 6 semaines \$60. Tamworth X Yorkshire, en gestation \$80, saillies depuis 6 semaines \$55, verrats en âge de servir \$45, 10 porcs 8 semaines \$120, 10 porcs 6 semaines \$110. Tous ces animaux sont de type long, select, à bacon, croissent rapidement et sont en bonne santé 100%. Envoyez acompte \$5.00, balance C.O.D. Livraison en vie garantie. C. ZERON, Morrisburg, Ont.

TAUREAU SHORTHORN enregistré, un an, descendant des meilleures lignées en Ecosse, belle couleur rouge foncé. YVES GOULET, St-Jacques, Cte Montcalm, P.Q.

4 VACHES Holstein prêtes à vêler, 3 tests clairs. JEAN-PAUL PIGEON, 8601, St-Léonard de Port-Maurice, P.Q.

A VENDRE — DIVERS

SAUVEZ
\$12.00

sur

PHILISHAVE

Rasoir électrique pour homme, modèle 1957 entièrement neuf.

Inclus garanties de la compagnie au complet, jolie boîte de métal, corde et brosse à nettoyer. Prix régulier de détail \$29.95. Notre prix spécial \$17.95, frais de poste inclus. Toutes les commandes seront remplies dans les 24 heures. Votre argent sera retourné, si vous n'êtes pas entièrement satisfait. Expéditions C.O.D. ou envoyez mandat de poste en ajoutant 2% taxe provinciale.

BIJOUTERIE WOOD ENRG.
J.-P. Gingras, co-propriétaire
178 ouest, rue Ste-Catherine,
MONTREAL, P.Q.

2 MALAXEURS pour tout produit liquide ou moulé capacité 20 poches, sans chargeur automatique, avec engrainage décommandé pour moteur d'une demi-force. SPECIAL: escompte de 25% sur peintures "PITTSBURGH" pour l'extérieur et 35% pour l'intérieur, transport payé pour 10 gallons et plus. J. B. Montambault, Batiscan, Qué.

FILS - TISSUS - COUPONS

SACS SUCRE BLANCHIS sans trou ni déchirure. \$3.80 la douz. Par paquets de 50 sacs, 27c chacun.

SACS EN COTON FLEURI neufs, n'ayant jamais servi, une verge carrée, au moins 4 sacs appareillés pour être plus commodes, pour tabliers, robes, etc. \$4.32 la douz. Par paquets de 25 sacs, 34c chacun.

FIL A TISSER
Fil à tisser en coton 2/8 naturel très solide mais parfois irrégulier quant à la grosseur. Sur bobines de 2 1/2 lbs.

Par quantités de :
100 lbs. 32c la lb.
50 lbs. 34c la lb.
25 lbs. 37c la lb.
moins que 25 lbs. 80c la lb.
Satisfaction garantie ou argent remis

Prime gratuite avec tout achat de \$8.00 ou plus

FOYER D'ECONOMIE
Demandez notre catalogue gratis
2101 St-Laurent - Montréal

VENTE DE COUPONS réduction 50%

GRATIS, PRIME AVEC CHAQUE ACHAT DE \$6.00 OU PLUS

Toutes sortes de tissus à partir de 15c la yd. Coupons 1/2 à 1 yd., appareillés afin d'être plus serviables. COTON BLANC pour tout usage (15c yd.). 24 verges pour \$3.60 BROADCLOTH IMPRIME fleuri (29c yd.). 28 yds pour \$7.54 FLANELLETTE BLANCHE (26c yd.) par paquet de 23 yds, le paq. \$6.50 BROADCLOTH DE SOIE blanc (30c yd.). 25 yds pour \$7.50 GROS DRILL UNI à pantalon (19c yd.). 12 verges pour \$2.28 FLANELLETTE UNIE couleurs assorties (24c yd.). 22 verges pour \$5.28 BROADCLOTH MERCEISE, couleurs unies (29c yd.). 23 yds pour \$5.00 COTON UNI, couleurs assorties (18c yd.). 22 yds pour \$3.96 FLANELLETTE CARREAUTE à chemises (29c yd.) 18 yds pour \$5.22 FLANELLETTE FLEURIE OU RAYEE à pyjamas (27c yd.) 23 yds pour \$6.21 COTON A DRAP BLANCHI (34c la yd.) 17 yds pour \$5.78 COTON A DRAP couleurs assorties (34c la yd.). 17 yds pour \$5.78 CORDUROI UNI couleurs assorties (48c la yd.). 13 yds pour \$6.24 JERSEY DE COTON Ouate Penn-mans pour sous-vêtements d'enfants, 5 lbs pour \$4.00 SERVIETTES de ratine de couleur, 2 lbs, valeur de \$4.00, pour \$2.75 DENIM BLEU à pantalons en paquets de 11 verges pour \$3.00 le paquet. GABARDINE, unie et fantaisie, couleurs assorties (35c la yd; car-rée), par paquets de 10 yds à 35c. \$3.50 le paquet. COTON A DRAP blanc "Percalé" rayé "Candy stripe" rose, jaune, bleu ou vert, 25c la yd. car-rée par paquets de 20 yds à 25c. \$5.00 le paquet. RUBAN en satin et taffetas, 1/2 à 1 pouce de large, couleurs assorties: 400 yds pour \$1.00. RATINE IMPRIMEE, pour vêtements de plage, serviettes, etc. 2 livres pour \$3.25.

Nous ne vendons que par le nombre de verges indiqués
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS
Commandes C.O.D. acceptées
Demandez notre catalogue gratis
SYNDICAT DES COUPONS
Boîte postale 375 — Montréal

GRATIS
1 PAIRE DE BAS NYLON
sur demande
L'ASSOCIATION DES TRAPPEURS
La Bale, Cte Yamaska, P.Q.

COTON à tisser première qualité, 2-8 naturel ou mercerisé blanc à \$1.10 la livre. Coton 2-16 naturel ou mercerisé blanc à \$1.20 la livre. Lin filé tissé naturel à \$1.10 la livre. Satisfaction garantie ou argent remis. Poste payée pour 10 livres ou plus. BOITE M., Bureau Bernatchez, Cte Montmagny P.Q.

EDUCATION

L'INSTRUCTION POUR TOUS AVEC I.D.C.

Cours commercial bilingue. Cours de Steno-Dactylo. Cours de Comptabilité Supérieure. Cours de Gérance de Bureau (Office Management).

Cours Scientifique 10e, 11e et 12e années (filles et garçons). Cours de 10e et 11e années pour aspirantes Gardes-Malades (avec examen du Département de l'Instruction publique). Cours de Chimie, Cours de Physique, Cours de Mathématiques (Algèbre - Trigo - Géométrie). Cours de Français (des éléments de la Grammaire à la Dissertation). Cours Préparatoire à l'Ecole Technique. Cours de 2e et 3e années.

NOTRE FAMEUX COURS ANGLAIS (CONVERSATION) avec disques et tourne-disques gratuits. Ecrivez à : INSTITUT DENYS CORRESPONDANCE, 322 rue St-Jean, Québec 4, P.Q.

MAX-MIN
Enfin des disques de Conversation anglaise spécialement conçus pour les personnes qui disposent de peu de temps à cette fin, puisque vous pouvez pratiquer comme si vous écoutiez un programme radiophonique. Coût de revient, \$0.05 à \$0.10 par jour, 3 1/2 ou 78. Pour dépliants, écrivez à : Institut d'Enseignement par le disque, C.P. 334, RUE BUADE, QUEBEC.

ENCANS PUBLICS

**ABERDEEN-ANGUS
HEREFORD
SHORTHORN**
64 TETES SERONT VENDUES PAR ENCAN

Jeuili le 25 avril 1957 à
12 h. 30 p.m.
Terrain de l'exposition de
Sherbrooke

A l'occasion de la Septième Vente annuelle organisée par l'Association des Producteurs de bovins de boucherie de la province de Québec, mâles et femelles des races Aberdeen-Angus, Hereford et Shorthorn seront vendus. La liste des cotisations d'achat sera annoncée la journée de la Vente. Pour recevoir un catalogue de cette vente, veuillez communiquer avec M. D.J. Macmillan, sec., Cookshire, Qué.

FEMMES — FILLES DEMANDEES

JEUNE FILLE pour légers travaux chez petite famille. Commodités modernes. Bons gages. Madame ROCK-MAN, 4617, rue Royale, Montréal, ou téléphonez ELWOOD 2903.

HOMMES DEMANDES

POSITIONS disponibles au Canada, aux Etats-Unis, en Amérique du Sud, en Europe. Jusqu'à \$15,000 Voyage payé. Ecrivez à EMPLOYMENT INFORMATION CENTER, Room C-40, 470 Stuart St., Boston 16.

CENTRE D'INFORMATION POUR ENGAGEMENT

AU CANADA et à l'étranger, voyages et dépenses payées. Demandez votre blanc de demande d'emploi à :

SERVICE D'INFORMATION POUR EMPLOI
B. P. 41 Baileville, Qué. (B 638)

J'ENGAGERAIS homme et femme mariés; homme pour ouvrage général sur ferme et femme comme cuisinière seulement. Logés, nourris. Mentionner salaire demandé. THOMAS TREPANIER, St-Ludger, Cte Frontenac.

INSTITUTRICES DEMANDEES

PERSONNEL enseignant demandé. Professeur et institutrices; bon salaire, bonnes conditions de travail; école nouvelle; références exigées. Commission scolaire Saint-Louis, 260, Ch. Bois-Franc, Saint-Laurent, Montréal 9.

MACHINES — OUTILLAGE

TRAYEUSES CHORE-BOY. Ventes et service. RICHELIEU EQUIPMENT ENRG., 223, St-Hubert, St-Jean.

A VENDRE: Trayeuses Surge seconde main, en bon ordre. S'adresser à ADONAI BLANCHETTE, La Présentation, Saint-Hyacinthe, P.Q.

MOULIN à foin neuf. Chargeur International. Ependeur à fumier. Tonneau. Rouleau. Trayeuse Surge complète. Lieuse à grain. Moulin à battre. MAURICE VAILLANCOURT, 125, Grande Côte, Ste-Thérèse.

TRACTEURS Massey-Harris 102 Junior, tracteurs Massey-Harris 22 et tracteurs Massey-Harris Poney avec pelle, tracteurs Ferguson, tracteurs Ford, tracteurs International. A vendre, en très bonne condition. Aubaine. Conditions paiement très faciles. Roger Bertrand, 4, boul. Martin, Pont-Viau, Tél.: Montcalm 4-3828.

TRACTEUR CASE avec sarcler, 1 sarcler double à chevaux, 1 pompe à chevaux pour arroser les patates. A vendre. S'adresser à JOSEPH DAGENAIS, 82, boul. St-Elzéar ouest, Cte Laval, Tél.: Montcalm 4-3061.

HERSE A ROULETTES, charrie à rales, moulin à faucher, moulange à marteau, chargeuse à foin. Toutes ces machines s'adaptent sur le tracteur. 2 chevaux de travail. RAYMOND VANIER, 9400, St-Léonard de Port-Maurice.

ATTENTION! cultivateurs: vraie aubaine. A vendre, presse à foin NEW HOLLAND modèle 60 à broche, ayant pressé 30,000 balles, sur le champ. Vendrait avec garantie. S'adresser à Lévis Machineries Enr., Rond Point, Lévis, P.Q.

1 HERSE à roulettes Cockshutt à 2 sections, 1 faucheuse hydraulique International, réfrigérateur à lait 14 bidons. S'adresser à Mme ANTONIO CHARBONNEAU, 6271, boul. Lévesque, St-Vincent-de-Paul, Tél. Normandie 1-1532.

PLANTEURS à patates, houe à chevaux, sarclers doubles. Diverses autres machines. RENE CHARBONNEAU, St-Vincent-de-Paul, 87, Haut St-François, Tél. Normandie 1-7211.

DEUX SILOS en bois presque neufs à vendre. Deux 44 Diesel Massey-Harris, deux ans de service, un avec chargeuse; les deux remis à neuf. Deux John Deere 40 à chenilles avec lame niveleuse, en parfaite condition. Cinq faucheuses à chevaux, une herse à chevaux, un chargeur à foin presque neuf. Pour plus d'informations, s'adresser à JEAN-MARIE HIVON, vendeur John Deere, Ste-Anne de la Parade, Tél. 218W-13.

A VENDRE: éleveuses électriques, mangeoires poussières de marque Jameway, abreuvoirs automatiques pour porcs, stérilisateur pour conserves, sertisseuse automatique. RO-SAIRE MILLETTE, St-Roch, Cte Richelieu.

SEMOIR à betteraves de précision John Deere à 4 ou 6 rangs avec sarcler International 4 ou 6 rangs pour tracteur C International 4 ou 6 rangs et arracheur de betteraves International. Chargeur à pois verts et à foin vert International. S'adresser à JEAN-PAUL PATENAUDE, Beloeil, 2364, rue Richelieu, Tél. Forest 7-3880.

A VENDRE: 1 semence à patates 1 rangs Cockshutt, 1 saupoudreuse 4 rangs, 1 arrache-patates sur pneus avec empocheuse, le tout en parfait ordre. OMER CHAPDELAIN, 206, du Collège, Sorel, P.Q.

TRACTEUR JOHN DEER no 50 hydraulique, presse sur champ, herse, charrie, fileur, épandeur, rateau, gon sur pneus, etc. Ces machines ont 2 ans d'usage. JEAN DE MATHIA D'ANSEAU, Verchères, Cte Verchères.

A vendre
1 TRACTEUR BRONCO
modèle 101 avec charrie et herse, prix spécial.
DRUMMOND AUTOMOTIVE SUPPLIES INC.
163, rue Marchand, Drummondville
Tél.: GR. 8-1339

MAISONS A VENDRE

MAISONS A VENDRE
Plusieurs petites maisons non-finites conditions faciles. Pour personnes pouvant faire les améliorations de leurs propres mains. Ecrire à: 2281 CHIMIN CHAMBLY, CITE JACQUES CARTIER.

ON DEMANDE

ON DEMANDE à acheter fer, fonte, cuivre, plomb, zinc, aluminium, batteries, gouilles, etc. Meilleurs prix payés. Nous avons en main du matériel usagé de toutes grosseurs à vendre. Réservoirs à eau chaude usagés pour ponceaux à vendre. QUEBEC ENTRE-POT ENRG., 323, Lalemant (coin Dorchester) Québec.

CAPITAL DEMANDE pour prêter au première et deuxième hypothèque. Ecrire à 2281, CHEMIN CHAMBLY, CITE JACQUES-CARTIER.

JE SUIS ACHETEUR de gomme de sapin; je paie le plus haut prix. Pour tous détails et outil spécial servant à la cueillette — envoyez \$0.50 à ARMAND BOULET, Morriset Station, Cte Dorchester, P.Q.

JE SUIS ACHETEUR de lapins de toute qualité, pesant 1 1/2 à 9 livres. A. NADON, Marché St-Jacques, 2029, Welle, Montréal, Tél.: Lafontaine 3-1649.

J'ACHETERAIS piquets cède de 7 à 8 pieds livrables à FERME ARES, Greenwich-Village, St-Henri de Mascouche, Cte L'Assomption.

PAIERAIS COMPTANT pour poney Shetland, juments et étalons. Ecrivez à C. ARES, 8614, de l'Epee, Montréal.

ACCEPTERAI foin, paille, grain en échange pour animaux à bœuf Hereford enregistrés passant l'hiver dehors, vaccinés tuberculose et brucellose. S'adresser: FERME C. ARES, Greenwich Village, St-Henri de Mascouche, Cte L'Assomption.

PHOTOGRAPHIE

PHOTOS FINIES PARCHEMIN, SERVICE DU MEME JOUR. Films développés imprimés, 50 cents. IMPRESSION 5c, AGRANDISSEMENT GRATUIT. Allez-vous 10c frais d'expédition. LA PHOTO ENRG., Station Dorchester, Montréal.

POUSSINS — POULETTES

CHAPONS
4 semaines \$35.00 le cent. Disponibles chaque semaine. Rock blancs et autres races lourdes idéales. Approuvés. \$1.00 d'acompte. Balance C.O.D. Goddard Chick Hatcheries, Chatham, Ontario.

POULETTES EN CROISSANCE
Approbation canadienne, Rock Barres, Rock blanches, Rouges X Rock, Light Sussex, Hamp X Sussex, Columbia Rock, R.I. rouges, Leghorn blanches, Rouges X Leghorn et Minors X Leghorn, 4 semaines \$38.00 le cent; 6 semaines \$45.00 le cent; 8 semaines \$50.00 le cent. Expéditions immédiates. Livraison garantie. Acompte \$1.00, balance C.O.D. Maple City Hatchery, Chatham, Ontario.

VOUS ETES PRESSES

sans aucun doute. Nous avons un grand choix de poussins pour livraison immédiate. Poulettes démarrées. Races pour les marchés sélectionnés et tous les marchés. Races spéciales à broilers comme Rock blancs de Pileh — croissance rapide — frais moindres ou croisement consanguin. Ames pour une ponte maximum. Demandez notre liste complète. Depuis plus de 30 ans, nous suivons de près les tendances pour le bénéfice des agriculteurs canadiens. Hillside Poultry Farms, New Dundee, Ont.

Batiscan Station Côté Champlain, P.Q.

L'opposition et la loi de mise en marché des produits agricoles

L'opinion se fait de plus en plus unanime et dans les milieux les plus divers sur l'a-propos de faciliter autant que possible la tâche aux sociétés, syndicats et groupements de cultivateurs désireux de vendre leurs produits collectivement par l'intermédiaire d'offices ou d'agences qui leur appartiennent et surveillent leur intérêt.

On serait porté à penser le contraire parfois en écoutant les dénonciations bruyantes formulées par les adversaires des offices de producteurs et en observant la réclame faite à ces dénonciations. Pour en savoir plus long, chacun est libre d'observer de quels milieux viennent les dénonciations et quelle tranche de la population ces milieux représentent ?

D'où vient le vent ?

Mieux encore est de se demander où logent ceux qui se font les adeptes des agences collectives de mise en marché et dans quelle atmosphère ils vivent. Fait significatif, la majorité, la très grande majorité des députés à la Chambre des Communes sont favorables aux offices de commercialisation. Or, les députés sont un peu là pour se rendre compte de quel côté souffle le vent et pour avoir l'oreille de la population... C'est encore plus vrai à la veille d'une élection générale. Et ces bons députés recherchent un vote majoritaire et non celui d'un petit groupe. Alors ça voudrait dire que la majorité et des députés et de la population est en faveur des programmes de vente collective ? Rien de plus... Faits et gestes sont là...

Ca voudrait dire aussi que tout projet de loi sensé soumis à la Chambre par le Gouvernement visant à corriger les imperfections de la loi relevées par la Cour suprême va "passer" comme du beurre dans la poêle ? Que l'opposition n'y mettra aucune entrave inutile ? Exactement.

Les paroles sont là...

Vous en voulez la preuve ? Il n'y a pas de meilleure que les paroles prononcées en Chambre par les critiques officiels des deux principaux partis en matières agricoles, tous deux autorisés à parler au nom de leurs partis respectifs. Et il ne fait pas de doute que le troisième parti en a dit autant, bien que sa déclaration ne nous soit pas tombée sous les yeux !

Voici donc pour aujourd'hui les déclarations, récentes des critiques agricoles reconnus du parti conservateur et du parti CCF dans lesquelles ils promettent leur entière collaboration à tout projet de loi du gouvernement qui aurait pour effet de corriger les imperfections de la Loi de mise en marché et de faciliter ainsi la mise en œuvre de plans de vente collective. M. J.A. Charlton, député de Brant-Haldimand, Ont., parle ici au nom du parti conservateur ; M. Hazen Argue, député d'Assiniboia, Sask. parle au nom du parti CCF.

M. Charlton :

Je veux parler des amendements à la loi sur l'organisation du marché des produits agricoles qu'ont demandés le gouvernement ontarien et les associations de produc-

teurs. Je suis sûr que le gouvernement aura le temps durant la présente session de présenter ces modifications. Dans ce cas, je puis l'assurer que si ce sont les modifications demandées, il n'aura pas de mal à les faire adopter par les membres de notre parti.

J'estime qu'il y a lieu de louer les organismes de producteurs qui cherchent ainsi à adopter un programme d'auto-assistance. Ils méritent des éloges pour tout le travail qu'ils ont accompli dans ce sens. Ils méritent tout l'appui et toute la collaboration que le gouvernement peut leur offrir en veillant à ce que la mesure législative réclamée soit présentée. Nous ne voulons pas prendre le temps de la Chambre pour en parler maintenant, car nous présumons que les crédits du ministère de l'Agriculture nous seront soumis plus tard. Nous espérons que ce crédit sera adopté afin que le gouvernement ait le temps de nous présenter la mesure législative sur l'organisation du marché, que nous estimons si importante pour les cultivateurs de notre pays.

M. Argue :

Monsieur le président, je suis d'accord avec ceux qui ont exprimé l'espoir que le gouvernement présentera à la session actuelle une modification à la loi sur la vente coopérative des produits agricoles ou à toute autre loi appropriée en vue de raffermir la position des organismes de vente des producteurs dans tout le pays. L'intervention du gouvernement est nécessaire à cause de la décision importante et grosse de conséquences rendue dernièrement par la Cour suprême du Canada et d'après laquelle les organismes de vente des producteurs ne déduiront peut-être pas à l'avenir des prix versés aux producteurs les sommes destinées à créer des réserves ou à assurer la péréquation des versements entre les producteurs.

Il n'est que juste de dire, je pense, que les membres de tous les groupes représentés à la Chambre souscrivent à l'idée des organismes de vente des producteurs et je crois que le bon fonctionnement de ces organismes importe extrêmement aux fins d'application de la loi sur le soutien des prix agricoles. Le ministre devrait faire admettre à ses collègues la nécessité urgente de satisfaire aux demandes légitimes des producteurs canadiens afin que les modifications nécessaires soient présentées au Parlement dès la session actuelle ou que les dispositions appropriées soient adoptées en vue de permettre aux organismes de vente des producteurs de continuer leur activité dans l'intérêt des producteurs eux-mêmes en assurant la vente méthodique de leur produit.

Nous serions reconnaissants au ministre de toute observation qu'il serait en mesure d'ajouter à celles qu'il a déjà faites à ce propos. Même si la session actuelle ne

doit pas se prolonger encore bien des jours, le ministre peut avoir l'assurance que nous expédierons vivement tout amendement à la loi que le gouvernement voudra nous soumettre conformément à la décision de la Cour suprême ou encore tous amendements que les organismes de producteurs pourraient préconiser.

Avis de convocation

Aux producteurs de lait de la région de St-Hyacinthe

Avis vous est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle du syndicat des producteurs de lait de la région de St-Hyacinthe aura lieu le mardi, 23 avril prochain à 1 h. 30 p.m., à la salle des syndicats nationaux, 1695, rue Marguerite-Bourgeois, St-Hyacinthe.

Tous les producteurs de lait qui alimentent les usines de pasteurisation de St-Hyacinthe, St-Hilaire, Beloeil et Richelieu sont invités à cette assemblée.

Jean Guy BLOUIN, secrétaire

CE QUI COMPTE, C'EST LE COÛT DE LA MOULÉE PAR LIVRE DE DINDON!



Une partie du troupeau de dindons dans les enclos d'élevage de la Ferme Expérimentale SHUR-GAIN.

Les résultats obtenus prouvent que SHUR-GAIN permet plus de gain en poids à peu de frais. Voyez ces chiffres, provenant d'expériences faites à la ferme SHUR-GAIN, sur une lignée de dindons Bronzés à poitrine large, de taille moyenne.

	DINDONS	DINDONNE
Poids moyen atteint	19.5 lb	12.3 lb
Moulée requise par livre de gain	3.94 lb	4.49 lb
Consommation moyenne (dindons et dindones)	68.6 livres	
Coût de la moulée par livre de gain*	16.7¢	
*D'après les prix de 1955		

Avec SHUR-GAIN, les frais demeurent bas

Quel éleveur ne serait pas satisfait d'un coût inférieur à 17¢ de moulée par livre de gain ! Et n'importe quel éleveur peut obtenir ce résultat parce que les moulées pour dindons fabriquées par votre meunerie SHUR-GAIN locale sont identiques aux moulées utilisées à la Ferme Expérimentale SHUR-GAIN.

Les moulées SHUR-GAIN pour dindons sont d'une qualité supérieure, résultat de recherches scientifiques et d'expériences pratiques très poussées.

Elles sont fabriquées dans votre propre région, ce qui vous assure constamment une moulée plus fraîche au coût le plus bas possible.

Programme d'alimentation recommandé:

4 premières semaines:	Moulée de Début Spéciale SHUR-GAIN 28%, pour dindonneaux.
De 4 à 8 semaines:	Moulée de Début SHUR-GAIN 24%, pour dindonneaux.
De 8 semaines jusqu'à la vente:	Moulée SHUR-GAIN 20% pour la croissance des dindes, avec du Grain à Picorer, ou: Concentré SHUR-GAIN "Turkey Gromix" avec du Grain à Picorer.

12 millions de livres de dindon furent importées au Canada en 1956. CULTIVATEURS DU QUÉBEC! produisez plus efficacement et fournissez vous-mêmes votre propre marché.

Les moulées SHUR-GAIN pour les dindons donnent un rendement plus élevé et abaissent le coût par livre de dindon.

MOULÉES

SHUR-GAIN

POUR LES DINDONS

Réduisez vos frais de moulée... augmentez vos profits... en adoptant le programme d'alimentation SHUR-GAIN pour les dindons.

TOITURES MÉTALLIQUES

Aluminium — 24 gauge
Galvanisée — 28 gauge

Feuille de 36 po. de largeur couvrant 32 po.
En longueurs de 6' — 7' — 8' — 9' — 10' — 10½' — 11' — 11½' — 12' — 12½' — 13' — 13½'. Pouce par pouce jusqu'à 24 pieds.

Pour obtenir nos estimés GRATUITS, écrivez en donnant la grandeur de la couverture, soit du faite et des chevrons et vos nom et adresse au complet.



Ant. Gonneville

CHARENTE-DEPT. F.
CTÉ. ST MAURICE, P.Q.

VOTRE
MEUNERIE
LOCALE

SHUR-GAIN

CENTRE
D'ALIMENTATION
ÉQUILIBRÉE

Les moulées SHUR-GAIN sont fabriquées par votre meunerie SHUR-GAIN locale sous licence CANADA PACKING